

Les dynamiques démographiques dans les départements d'Occitanie

Populations légales au 1^{er} janvier 2020



Coordination

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse
Cedex 4

Directrice de la publication

Caroline Jamet

Rédaction en chef

Bernadette de la Rochère
Elisabeth Potreau

Contributeurs

Guillaume Ancelin (cartes)
Axelle Bonzi
Bérénice Costes
Jean-Philippe De Palmas
Elsa Mathieu
Stéphane Nourry
Christophe Péalaprat

Mise en page

Antoine Roufineau

Bureau de presse

05 61 36 62 85

ISSN : 2426-6826

©Insee 2023

Sommaire

Populations légales au 1^{er} janvier 2020 : 5 973 969 habitants en Occitanie	4
Populations légales 2020	9
Département de l'Ariège.....	9
Département de l'Aude.....	15
Département de l'Aveyron.....	21
Département du Gard.....	27
Département de la Haute-Garonne.....	33
Département du Gers.....	39
Département de l'Hérault.....	45
Département du Lot.....	51
Département de la Lozère.....	57
Département des Hautes-Pyrénées.....	63
Département des Pyrénées-Orientales.....	69
Département du Tarn.....	75
Département du Tarn-et-Garonne.....	81
Sources et définitions	87

Au 1^{er} janvier 2020, l'Occitanie compte 5 973 969 habitants. La région figure en cinquième position, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France, talonnant ces deux dernières.

De 2014 à 2020, la population d'Occitanie a augmenté en moyenne de 0,7 % par an, soit environ 40 500 habitants supplémentaires chaque année, l'équivalent de la population de la commune d'Alès. Ce rythme de croissance place l'Occitanie en troisième position des régions françaises hors Mayotte, derrière la Guyane (+ 2,1 %) et la Corse (+ 1,0 %).

La hausse de population est donc soutenue mais moins forte que sur la période 2009-2014 où l'Occitanie gagnait en moyenne 51 400 habitants par an (+ 0,9 %). Comme en France, la croissance démographique ralentit en raison du recul de la fécondité et du vieillissement de la population.

De 2014 à 2020, comme dans une majorité de régions de province, les naissances et les décès s'équilibrent. Le solde naturel est nul, alors qu'il était encore positif sur la période précédente. Le solde migratoire (différence entre les arrivées dans la région et les départs) contribue donc seul au dynamisme de la population. L'Occitanie est la deuxième région la plus attractive de France hors Mayotte, derrière la Corse et devant la Nouvelle-Aquitaine.

La population augmente toujours fortement en Haute-Garonne et dans l'Hérault

Comme sur la période précédente, la Haute-Garonne et l'Hérault font partie des départements les plus dynamiques de France (hors Mayotte), avec + 1,2 % de croissance annuelle de leur population entre 2014 et 2020 (**figure 1**). Ils sont devancés seulement par la Guyane et à égalité avec la Gironde et la Loire-Atlantique.

La Haute-Garonne est le département le plus peuplé d'Occitanie avec 1 415 757 habitants. Sa population augmente presque autant sous l'effet de l'excédent des naissances sur les décès (+ 0,5 % par an) que de l'excédent migratoire (+ 0,7 % par an). C'est le seul département d'Occitanie dont l'évolution due à l'excédent naturel est supérieure à celle du niveau national (+ 0,3 %).

La dynamique de la population de l'Hérault est principalement liée à son attractivité, qui conduit à un excédent migratoire de 1,0 % par an en moyenne entre 2014 et 2020. Le département fait partie des trois départements les plus attractifs de France hors Mayotte, avec les deux départements corses.

Comparées à la période précédente, les composantes naturelle et migratoire baissent légèrement en Haute-Garonne et dans l'Hérault. Au total, l'accroissement annuel moyen de la population passe de + 1,4 % entre 2009 et 2014 à + 1,2 % par an de 2014 à 2020.

Dans le Gard, la population continue d'augmenter, mais plus lentement

Dans la plupart des départements, la population progresse moins vite que durant la période précédente. En particulier, la dynamique s'essouffle fortement dans le Gard, troisième département le plus peuplé de la région. Sa population augmente de 0,3 % par an de 2014 à 2020 contre + 1,0 % de 2009 à 2014. Ce ralentissement s'explique par une baisse de l'attractivité du département : l'évolution annuelle de la population due au solde des arrivées et des départs est de + 0,3 % de 2014 à 2020, contre + 0,7 % de 2009 à 2014. Les naissances sont tout juste supérieures aux décès dans le département, où l'accroissement naturel annuel est de + 0,1 %.

Dans les autres départements, l'excédent migratoire compense de moins en moins les soldes naturels négatifs ou nuls

La dynamique démographique ralentit également dans le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales, mais plus modérément que dans le Gard. Entre 2014 et 2020, la population augmente de + 0,6 % par an dans ces deux départements, contre respectivement + 1,1 % et + 0,9 % entre 2009 et 2014. Dans le Tarn-et-Garonne, les deux composantes, naturelle et migratoire, jouent à la baisse. Les naissances y compensent juste les décès sur la dernière période. Dans les Pyrénées-Orientales, les décès sont désormais plus nombreux que les naissances, mais l'excédent migratoire reste élevé. C'est le deuxième département le plus attractif de la région après l'Hérault et parmi les dix premiers de France hors Mayotte, avec + 0,8 % d'excédent migratoire par an en moyenne de 2014 à 2020.

La population augmente plus faiblement dans l'Aude (+ 0,4 % par an) et le Tarn (+ 0,3 %), avec également un ralentissement par rapport à la période précédente. Ces départements restent attractifs mais les naissances ne parviennent plus à compenser les décès. L'Ariège maintient une progression modérée de sa population (+ 0,2 % par an), malgré une augmentation du déficit naturel.

Les populations de l'Aveyron, du Gers, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées sont quasi stables entre 2014 et 2020. Pour ces départements, l'excédent migratoire peine à compenser le déficit naturel. C'était déjà le cas pour l'Aveyron, le Lot et les Hautes-Pyrénées entre 2009 et 2014. Dans le Gers, le rythme de croissance de la population ralentit entre les deux périodes en raison d'un déficit naturel qui se creuse. En Lozère, la population se stabilise grâce à une hausse de son attractivité alors qu'elle perdait des habitants précédemment. Le solde migratoire progresse dans tous ces départements principalement ruraux, hormis dans le Gers où il reste cependant élevé.

Figure 1 – Population municipale par département au 1^{er} janvier 2020

en %

	Population 2020	Population 2014	Population 2009	Évolution annuelle moyenne 2014-2020			Évolution annuelle moyenne 2009-2014		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Haute-Garonne	1 415 757	1 317 668	1 230 820	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,8
Hérault	1 188 973	1 107 398	1 031 974	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0	+ 1,4	+ 0,3	+ 1,1
Gard	751 457	736 029	701 883	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,7
Pyrénées-Orientales	482 765	466 327	445 890	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Tarn	391 066	384 474	374 018	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6
Aude	375 217	365 478	353 980	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 0,1	+ 0,7
Aveyron	279 554	278 644	277 048	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Tarn-et-Garonne	262 316	252 578	239 291	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9
Hautes-Pyrénées	229 788	228 950	229 670	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Gers	191 819	190 625	187 181	+ 0,1	- 0,5	+ 0,6	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7
Lot	174 670	173 648	173 562	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4
Ariège	153 954	152 574	151 117	+ 0,2	- 0,4	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Lozère	76 633	76 360	77 163	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Occitanie	5 973 969	5 730 753	5 473 597	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France hors Mayotte	67 162 154	65 906 986	64 304 500	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1

Source : Insee, recensements de la population, État civil.

Toulouse et Montpellier, parmi les grandes aires les plus attractives de France

Avec une hausse de + 1,5 % par an entre 2014 et 2020, soit environ 11 300 habitants de plus chaque année, l'aire d'attraction de la ville de Montpellier est celle où le rythme d'accroissement de la population est le plus rapide parmi les onze aires d'attraction des villes de plus de 700 000 habitants (**figure 2**). L'aire d'attraction de Toulouse se place en troisième position, après celle de Bordeaux et au même niveau que celle de Nantes avec une progression moyenne de + 1,3 % par an, soit environ 17 600 personnes de plus chaque année. Le dynamisme démographique des aires de Toulouse et de Montpellier s'explique à la fois par un excédent des naissances sur les décès et par des arrivées plus nombreuses que les départs, l'aire de Montpellier étant plus attractive que celle de Toulouse.

Au niveau régional, les autres grandes aires du littoral (Béziers, Perpignan et Narbonne) ainsi que celle de Montauban sont les plus attractives. Les aires du littoral enregistrent plus de décès que de naissances, mais leur population augmente tout de même grâce à un fort excédent migratoire. L'aire de Montauban qui profite de la forte dynamique autour de l'axe Toulouse-Montauban, bénéficie à la fois d'un solde naturel légèrement positif et d'un excédent migratoire (**figure 3**).

À l'exception de Nîmes où le solde migratoire est nul, la population des aires régionales de moins de 700 000 habitants augmente grâce à leur attractivité qui compense des décès plus nombreux que les naissances.

Figure 2 – Population municipale des aires d'attraction des villes* d'Occitanie de plus de 100 000 habitants

en %

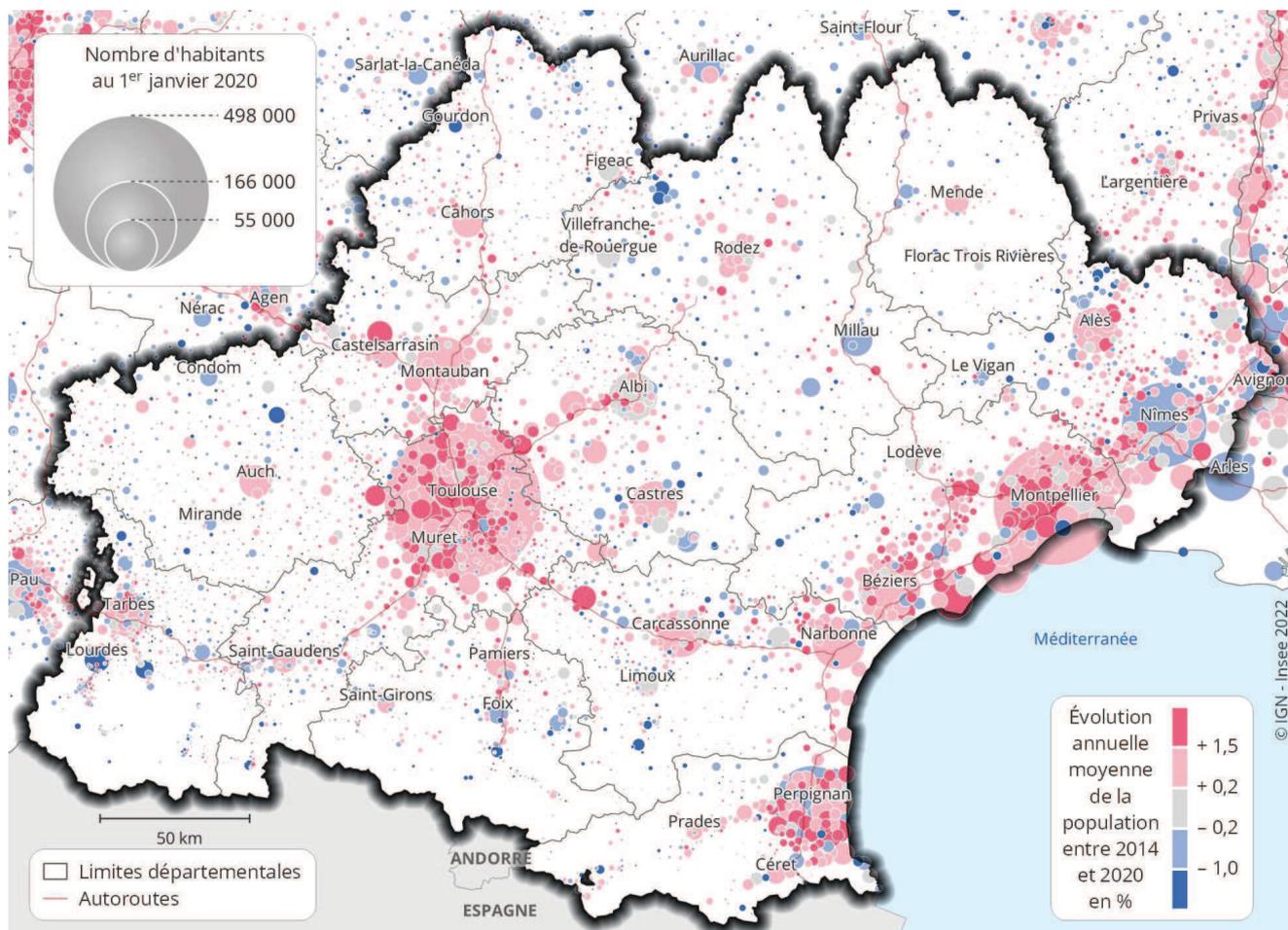
	Population 2020	Population 2014	Évolution annuelle moyenne 2014-2020		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Toulouse	1 470 899	1 365 241	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,7
Montpellier	813 272	745 625	+ 1,5	+ 0,4	+ 1,0
Perpignan	418 104	401 041	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Nîmes	347 033	340 567	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0
Béziers	198 254	188 543	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Narbonne	154 923	149 398	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Montauban	141 200	135 717	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5
Albi	138 501	136 224	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Tarbes**	136 460	132 964	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,6
Alès	132 041	127 412	+ 0,6	- 0,3	+ 0,9
Carcassonne	124 405	122 043	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Rodez	112 817	110 306	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4
Castres	105 009	104 503	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2

* Dont la commune centre est située dans la région.

** Y compris les communes situées en dehors de la région.

Source : Insee, recensements de la population, État civil.

Population municipale des communes au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne 2014-2020



Source : Insee, recensements de la population.

Encadré - Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans la présente étude, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Publication rédigée par : Christophe Péalapat, Elsa Mathieu (Insee)

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès (et inversement de déficit naturel).

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité et de niveaux de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Pour en savoir plus

> « **La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020** », *Insee Focus* n° 282, décembre 2022.



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Occitanie - 36, rue des Trente-Six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4
Directeur de la publication : Caroline Jamet

Département de l'Ariège

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **153 954** personnes résident en Ariège
- La population augmente légèrement entre 2014 et 2020 (+ 0,2 %) au même rythme que sur les cinq années précédentes (+ 0,2 %)
- L'excédent migratoire, constitué par des arrivées dans le département plus nombreuses que les départs, fait plus que compenser le déficit naturel, les naissances étant moins nombreuses que les décès
- La population augmente au nord, en raison de l'influence de l'aire d'attraction de Toulouse et le long de la nationale 20 jusqu'aux portes de Tarascon-sur-Ariège
- Les agglomérations de Foix, Lavelanet et Tarascon-sur-Ariège perdent des habitants
- L'agglomération de Saint-Girons gagne des habitants grâce à un regain d'attractivité, alors qu'elle en perdait entre 2009 et 2014

Avec 153 954 habitants au 1^{er} janvier 2020, l'Ariège est le sixième département le moins peuplé de France, après la Lozère, la Creuse, le Territoire de Belfort, les Hautes-Alpes et le Cantal. Seules les agglomérations (unités urbaines) de Pamiers et Foix dépassent les 10 000 habitants. Celle de Saint-Girons se rapproche de ce seuil.

La population croît au nord du département et le long de la N20

Dans le département de l'Ariège, la population augmente légèrement entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,5 % par an) qui fait plus que compenser un solde naturel négatif. Le nord du département qui profite de sa proximité avec la couronne périurbaine toulousaine (Saverdun, Mazères), bénéficie d'une démographie plus dynamique. La population augmente également dans la vallée de l'Ariège le long de la nationale 20, dans un chapelet de petites communes entre Pamiers, Foix et Tarascon-sur-Ariège. À l'inverse, la population diminue plus au sud, dans le secteur situé entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes et à l'est du département autour de Lavelanet.

Parmi les principales agglomérations de l'Ariège, seules celles de Pamiers (+ 0,5 % par an) et de Saint-Girons (+ 0,2 %) gagnent des habitants entre 2014 et 2020. Pour cette dernière, l'augmentation de la population concerne plus la ville que sa banlieue et s'explique par un excédent migratoire qui compense le déficit naturel (+ 1,0 % contre - 0,8 %). Les autres agglomérations de plus de 5 000 habitants perdent de la population : - 1,0 % par an pour Tarascon-sur-Ariège, - 0,5 % pour Lavelanet et - 0,2 % pour Foix. Pour ces dernières, le manque d'attractivité s'ajoute à des décès supérieurs aux naissances.

Le déficit naturel s'accroît et l'attractivité progresse

L'accroissement de la population en Ariège demeure entre 2014 et 2020 au même niveau qu'entre 2009 et 2014 (+ 0,2 %). Le déficit naturel s'accroît entre les deux périodes mais il est compensé par un excédent migratoire qui augmente.

Un ralentissement de la progression de population est observé dans l'agglomération de Pamiers : la croissance de la population passe de + 0,9 % à + 0,5 % par an, l'agglomération perdant en attractivité depuis 2014. À l'inverse, l'agglomération de Saint-Girons est beaucoup plus attractive et gagne désormais des habitants. Celle de Foix continue de perdre des habitants, conséquence du solde naturel devenu négatif et malgré une légère progression du solde migratoire. La baisse de population est encore plus marquée entre les deux périodes dans l'agglomération de Tarascon-sur-Ariège.

Les aires de Pamiers, Mazères et Saint-Girons gagnent des habitants ⁽¹⁾

Sur les 75 aires d'attraction des villes dont la commune centre se trouve en Occitanie, le département de l'Ariège en compte six. Ces six aires hébergent 118 739 habitants, pas forcément tous Ariégeois, car deux d'entre elles empiètent sur d'autres départements. L'aire d'attraction de Mazères intègre une commune de l'Aude et celle de Saint-Girons, deux communes de la Haute-Garonne.

Les aires de Pamiers et de Mazères sont les plus dynamiques (respectivement + 0,5 % et + 0,3 %). Toutefois cette croissance ralentit fortement par rapport à la période 2009-2014 où elle était deux fois plus rapide à Pamiers et quatre fois plus rapide à Mazères. Les aires de Lavelanet et de Tarascon-sur-Ariège continuent de perdre des habitants, à un rythme accéléré pour la seconde. Enfin l'aire de Foix reste relativement stable, alors que celle de Saint-Girons renoue avec la croissance (+ 0,2 %).

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population		Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Ariège	153 954	95	152 574	+ 0,2	- 0,4	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Pamiers	44 080	204	42 691	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4
Foix	24 977	287	25 006	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1
Saint-Girons	24 630	293	24 295	+ 0,2	- 0,7	+ 0,9
Lavelanet	17 168	354	17 541	- 0,4	- 0,7	+ 0,3
Mazères	4 117	664	4 045	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9
Tarascon-sur-Ariège	3 767	674	4 078	- 1,3	- 1,1	- 0,2
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Pamiers	29 695	194	28 877	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4
Foix	12 360	431	12 523	- 0,2	- 0,3	+ 0,0
Saint-Girons	9 783	535	9 652	+ 0,2	- 0,8	+ 1,0
Lavelanet	6 983	757	7 207	- 0,5	- 0,7	+ 0,2
Tarascon-sur-Ariège	6 111	870	6 481	- 1,0	- 0,9	- 0,1
Principales communes du département (top 10)						
Pamiers	15 938		15 518	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3
Foix	9 515		9 721	- 0,4	- 0,3	+ 0,0
Saint-Girons	6 415		6 284	+ 0,3	- 0,8	+ 1,1
Lavelanet	6 052		6 245	- 0,5	- 0,8	+ 0,2
Saverdun	4 815		4 658	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Mazères	3 872		3 810	+ 0,3	- 0,7	+ 0,9
Varilhes	3 495		3 328	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,8
La Tour-du-Crieu	3 232		3 071	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5
Mirepoix	3 114		3 148	- 0,2	- 0,9	+ 0,7
Tarascon-sur-Ariège	3 013		3 322	- 1,6	- 1,2	- 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

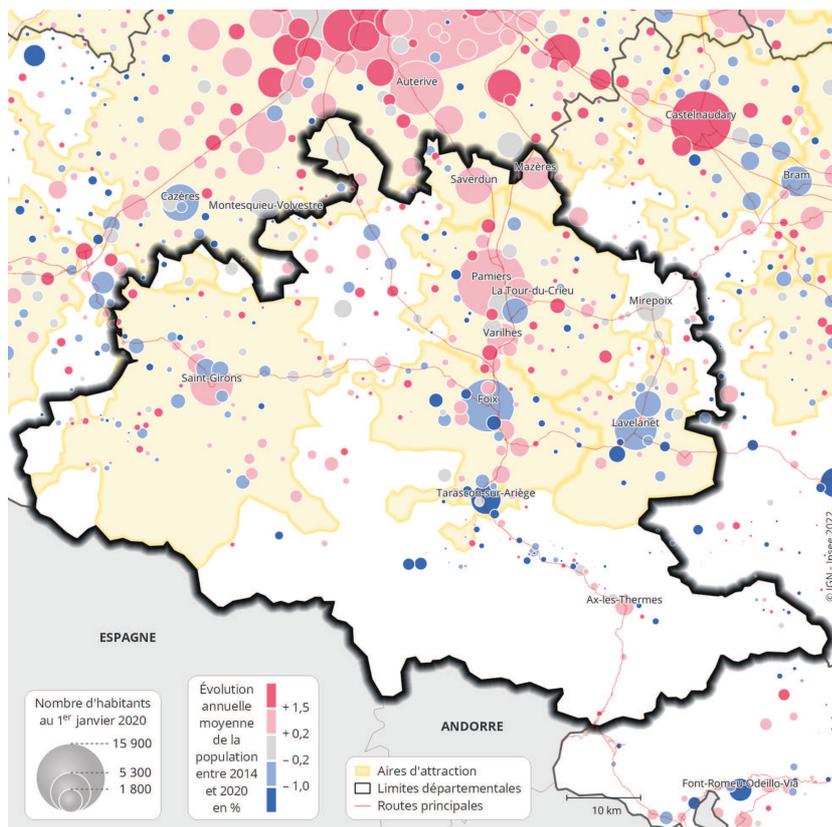
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Ariège	+ 0,2	- 0,4	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Pamiers	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9
Foix	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,1
Saint-Girons	+ 0,2	- 0,7	+ 0,9	- 0,2	- 0,6	+ 0,4
Lavelanet	- 0,4	- 0,7	+ 0,3	- 0,9	- 0,5	- 0,4
Mazères	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9	+ 1,3	- 0,3	+ 1,6
Tarascon-sur-Ariège	- 1,3	- 1,1	- 0,2	- 1,0	- 0,6	- 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Pamiers	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,7
Foix	- 0,2	- 0,3	+ 0,0	- 0,3	+ 0,0	- 0,3
Saint-Girons	+ 0,2	- 0,8	+ 1,0	- 0,6	- 0,6	+ 0,1
Lavelanet	- 0,5	- 0,7	+ 0,2	- 1,1	- 0,6	- 0,5
Tarascon-sur-Ariège	- 1,0	- 0,9	- 0,1	- 0,3	- 0,5	+ 0,2
Principales communes du département (top 10)						
Pamiers	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0
Foix	- 0,4	- 0,3	+ 0,0	- 0,3	+ 0,0	- 0,3
Saint-Girons	+ 0,3	- 0,8	+ 1,1	- 1,0	- 0,7	- 0,3
Lavelanet	- 0,5	- 0,8	+ 0,2	- 1,2	- 0,6	- 0,6
Saverdun	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,7
Mazères	+ 0,3	- 0,7	+ 0,9	+ 1,4	- 0,3	+ 1,6
Varilhes	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,8	+ 2,8	+ 0,0	+ 2,8
La Tour-du-Crieu	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5	+ 3,5	+ 0,5	+ 3,1
Mirepoix	- 0,2	- 0,9	+ 0,7	+ 0,1	- 0,7	+ 0,7
Tarascon-sur-Ariège	- 1,6	- 1,2	- 0,5	- 1,1	- 0,6	- 0,6

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

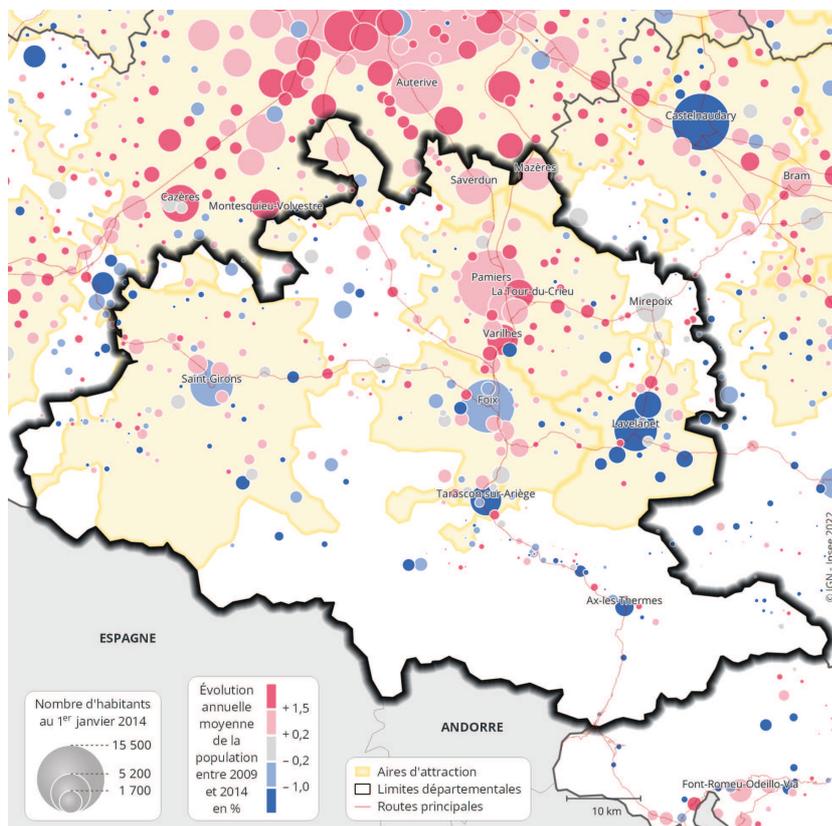
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



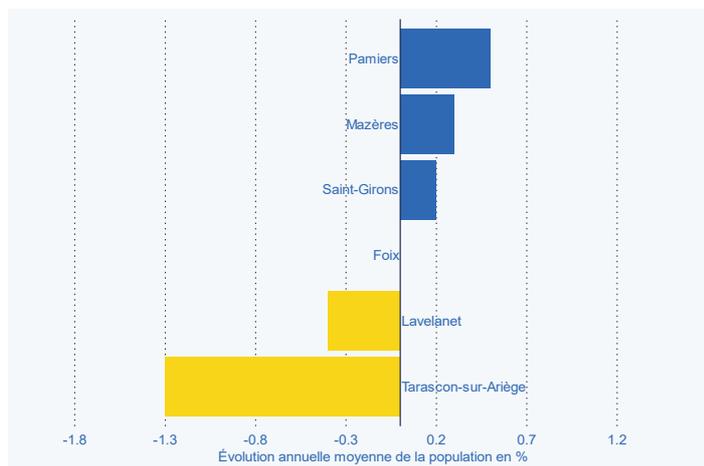
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



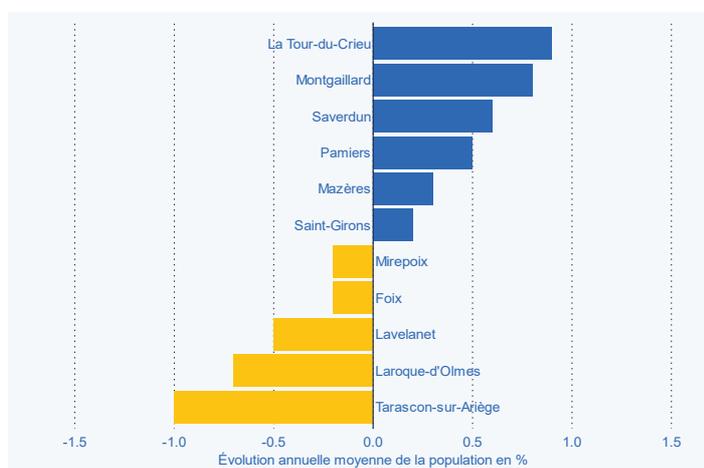
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



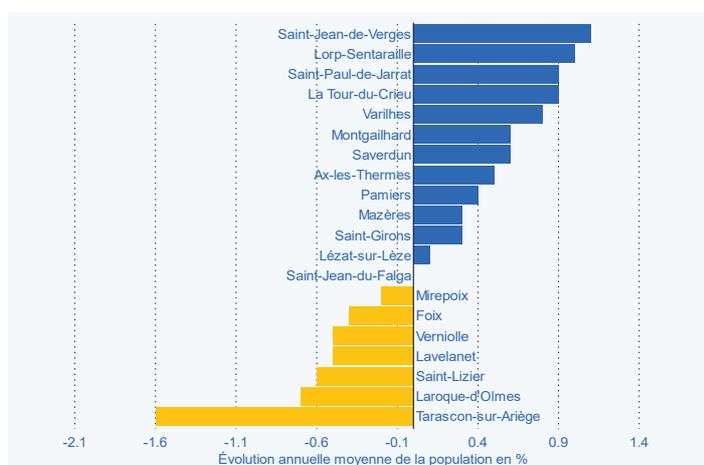
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département de l'Aude

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **375 217** personnes résident dans l'Aude
- La population augmente de + 0,4 % par an entre 2014 et 2020, rythme plus faible qu'entre 2009 et 2014 (+ 0,6 %)
- Le département reste très attractif, avec des arrivées supérieures aux départs constituant le moteur de la croissance de la population
- La population augmente principalement à l'est, le long du littoral méditerranéen, et sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary
- L'unité urbaine de Castelnaudary est celle où la population augmente le plus, plus encore que dans celle de Narbonne ; l'unité urbaine de Carcassonne connaît une croissance plus modérée

Avec 375 217 habitants au 1^{er} janvier 2020, l'Aude est le 6^e département d'Occitanie, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et devant l'Aveyron. Dans la région, c'est le département le moins peuplé du littoral. Au niveau national, l'Aude occupe la 62^e place des départements français, entre la Guadeloupe et les Deux-Sèvres (les Deux-Sèvres ayant été devancés par l'Aude cette année). Le socle urbain s'organise autour des deux agglomérations de Narbonne (56 123 habitants) et de Carcassonne (47 623 habitants) ainsi qu'autour de trois agglomérations de plus de 10 000 habitants : Castelnaudary, Limoux et Lézignan-Corbières.

La population augmente le long du littoral méditerranéen et sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary

Dans le département de l'Aude, entre 2014 et 2020, la population croît grâce à un excédent migratoire (+ 0,7 % par an) qui fait plus que compenser le déficit naturel (- 0,3 % par an). La démographie est particulièrement dynamique dans les communes du littoral méditerranéen ainsi que le long de l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary et dans les communes à la frontière de l'Hérault. À l'inverse, la population diminue au sud de Carcassonne, dans les communes situées entre l'Ariège et les Pyrénées-Orientales.

Alors que la population croît nettement dans l'agglomération de Narbonne (+ 1,0 % par an), elle n'augmente que légèrement dans celle de Carcassonne (+ 0,3 % par an). L'excédent migratoire de l'agglomération de Narbonne (+ 1,2 % par an) est le moteur de son accroissement démographique, le solde naturel étant quasiment nul. Pour l'agglomération de Carcassonne aussi la population augmente, dans de moindres mesures, grâce à l'excédent migratoire (+ 0,3 %), le solde naturel étant nul.

Sur la période 2014-2020, la population progresse dans l'agglomération de Castelnaudary (+ 2,0 % par an), grâce à une forte attractivité. Elle diminue légèrement dans les agglomérations de Limoux et de Lézignan-Corbières, les flux migratoires étant insuffisants pour compenser les déficits naturels.

Ralentissement de la dynamique dans le département mais pas dans les principales agglomérations

Dans l'Aude, comme en Occitanie et en France métropolitaine, la croissance démographique ralentit. Elle passe de + 0,6 % par an entre 2009-2014 à + 0,4 % par an entre 2014-2020. Ce ralentissement s'explique par le creusement du déficit naturel combiné à une stagnation de l'excédent migratoire.

La croissance de la population de l'agglomération de Narbonne accélère pourtant, passant de + 0,6 % par an entre 2009 et 2014 à + 1,0 % par an entre 2014 et 2020. Cette dynamique résulte du renforcement de l'attractivité du territoire, le solde migratoire passant de + 0,6 % par an à + 1,2 % par an. La population augmente fortement dans l'agglomération de Castelnaudary, portée par une attractivité récente très soutenue après une période de baisse. Dans celle de Carcassonne, la population cesse de diminuer (+ 0,3 % après - 0,8 %). À l'inverse, elle diminue dans les agglomérations de Limoux et de Lézignan-Corbières.

Toutes les aires d'attraction des villes audoises sont en croissance, hormis celle de Limoux ⁽¹⁾

L'Aude compte cinq aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département. Ces aires hébergent 332 138 habitants, pas tous audois, puisque l'aire de Narbonne empiète sur le département voisin, en intégrant quatre communes de l'Hérault.

Entre 2014 et 2020, les aires de Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary et Port-la-Nouvelle gagnent de la population alors que l'aire de Limoux reste stable. Comme les agglomérations, les aires d'attraction de Narbonne et de Castelnaudary sont dynamiques avec des taux de croissance respectivement de + 0,6 % par an et + 0,9 % par an. Avec celle de Port-la-Nouvelle, elles sont les aires les plus dynamiques du département.

La population augmente de 0,9 % dans l'aire de Castelnaudary et de 0,8 % dans celle de Port-la-Nouvelle sur la période récente (2014-2020), alors qu'elle stagnait lors de la période précédente (2009-2014). Par contre, l'augmentation de la population ralentit dans les aires de Narbonne et de Carcassonne et s'arrête dans l'aire de Limoux.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aude	375 217	62	365 478	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Narbonne	154 923	71	149 398	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Carcassonne	124 405	94	122 043	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Castelnaudary	27 586	273	26 101	+ 0,9	- 0,1	+ 1,1
Limoux	19 319	337	19 345	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Port-la-Nouvelle	5 905	605	5 635	+ 0,8	- 0,9	+ 1,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Narbonne	56 123	124	52 855	+ 1,0	- 0,1	+ 1,2
Carcassonne	47 623	140	46 819	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3
Castelnaudary	13 847	388	12 328	+ 2,0	- 0,4	+ 2,4
Limoux	12 899	410	13 023	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Lézignan-Corbières	11 112	477	11 248	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Principales communes du département (top 10)						
Narbonne	56 123		52 855	+ 1,0	- 0,1	+ 1,2
Carcassonne	46 673		45 941	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3
Castelnaudary	12 467		11 096	+ 2,0	- 0,5	+ 2,4
Lézignan-Corbières	11 112		11 248	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Limoux	10 161		10 275	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Port-la-Nouvelle	5 905		5 635	+ 0,8	- 0,9	+ 1,7
Coursan	5 785		5 916	- 0,4	- 0,2	- 0,2
Sigeac	5 542		5 473	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Trèbes	5 438		5 498	- 0,2	- 0,2	+ 0,0
Gruissan	5 131		4 873	+ 0,9	- 0,7	+ 1,6

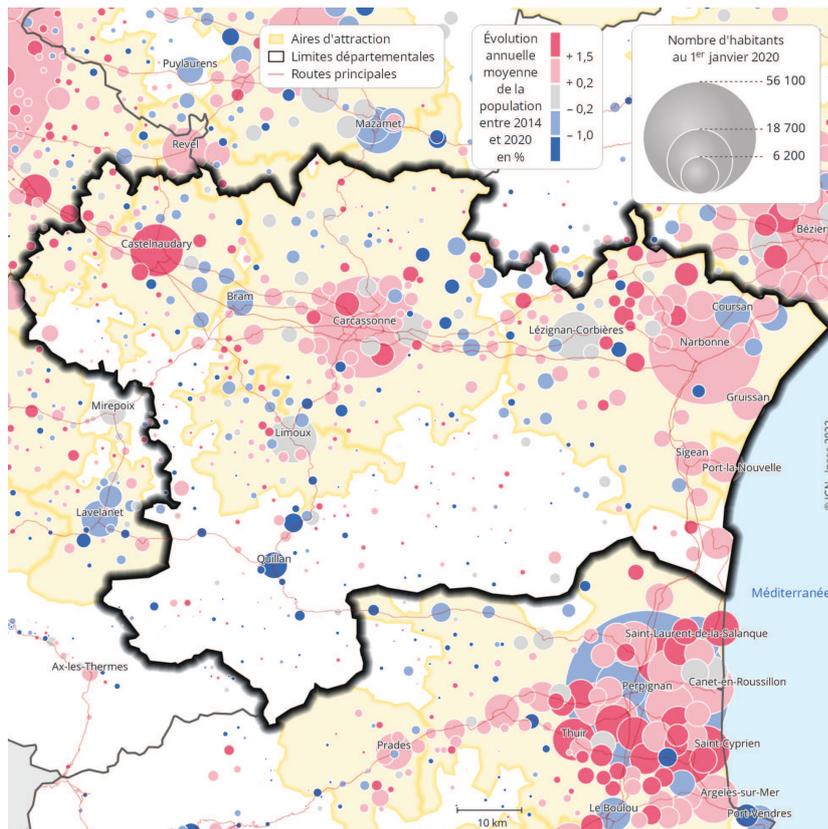
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aude	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 0,1	+ 0,7
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Narbonne	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,1
Carcassonne	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Castelnaudary	+ 0,9	- 0,1	+ 1,1	- 0,1	+ 0,1	- 0,2
Limoux	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Port-la-Nouvelle	+ 0,8	- 0,9	+ 1,7	- 0,1	- 0,5	+ 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Narbonne	+ 1,0	- 0,1	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3	- 0,8	+ 0,2	- 1,0
Castelnaudary	+ 2,0	- 0,4	+ 2,4	- 1,0	- 0,2	- 0,8
Limoux	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,4	- 0,6	+ 1,0
Lézignan-Corbières	- 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 1,9	- 0,3	+ 2,2
Principales communes du département (top 10)						
Narbonne	+ 1,0	- 0,1	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3	- 0,8	+ 0,2	- 1,0
Castelnaudary	+ 2,0	- 0,5	+ 2,4	- 1,1	- 0,3	- 0,9
Lézignan-Corbières	- 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 1,9	- 0,3	+ 2,2
Limoux	- 0,2	- 0,8	+ 0,6	+ 0,4	- 0,7	+ 1,1
Port-la-Nouvelle	+ 0,8	- 0,9	+ 1,7	- 0,1	- 0,5	+ 0,4
Coursan	- 0,4	- 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,1	- 0,4
Sigean	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,5
Trèbes	- 0,2	- 0,2	+ 0,0	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Gruissan	+ 0,9	- 0,7	+ 1,6	+ 1,4	- 0,4	+ 1,9

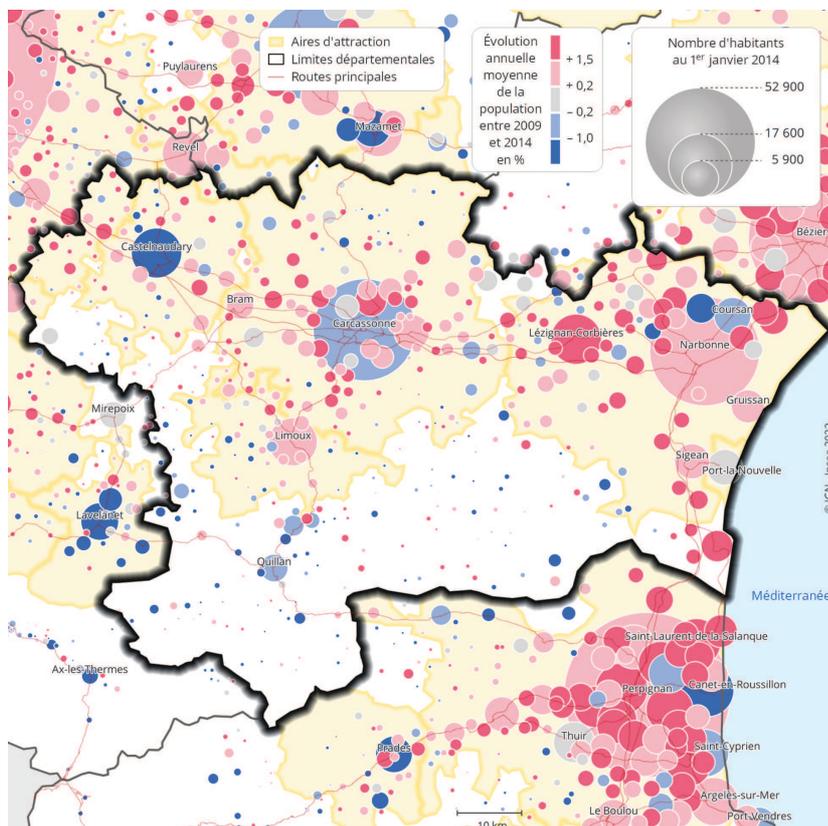
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



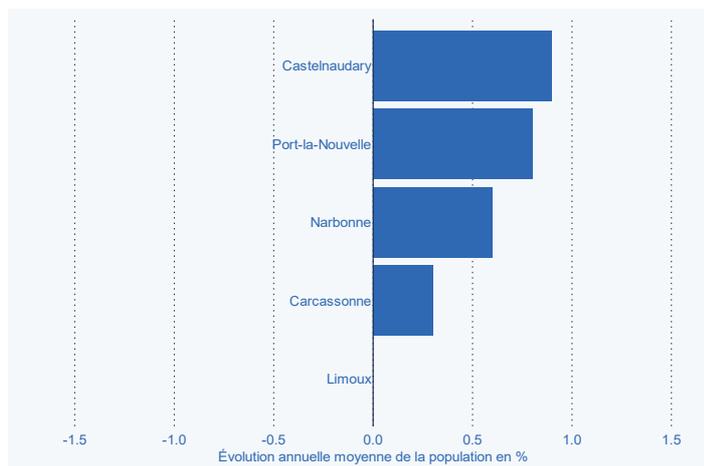
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



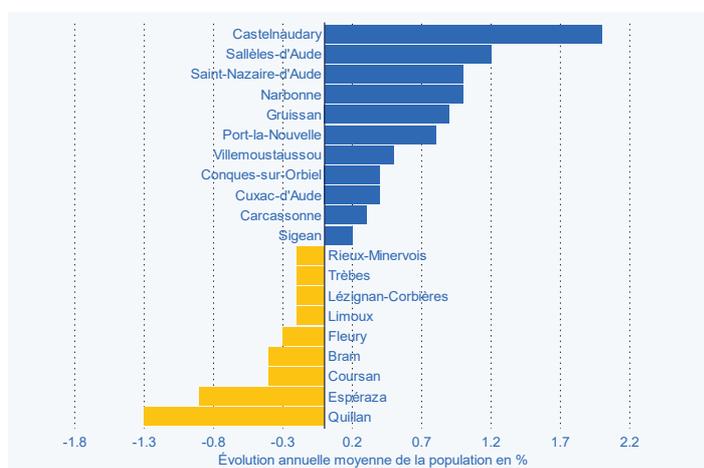
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



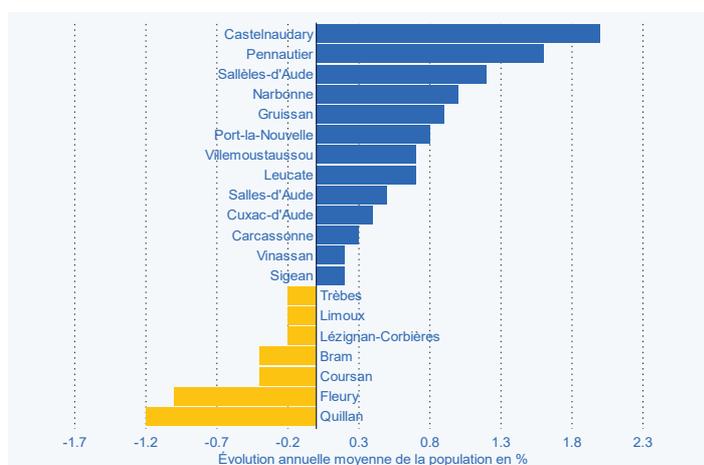
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département de l'Aveyron

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **279 554** personnes résident en Aveyron
- La population est quasi stable entre 2014 et 2020 (+ 0,1 %), comme entre 2009 et 2014
- Le déficit naturel, avec des naissances moins nombreuses que les décès, se creuse ; il reste compensé par l'augmentation de l'excédent migratoire
- La population progresse surtout au centre du département, à Rodez et dans son agglomération ainsi que dans l'aire d'attraction de Millau

Avec 279 554 habitants au 1^{er} janvier 2020, l'Aveyron est le 7^e département le plus peuplé de la région Occitanie, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, l'Aude et devant le Tarn-et-Garonne. Au niveau national, l'Aveyron occupe la 77^e place, derrière la Guyane et devant l'Orne. L'agglomération (unité urbaine) de Rodez, la plus peuplée, compte 47 933 habitants. Deux communes dépassent les 20 000 habitants : Rodez et Millau.

La population augmente dans le centre du département, à Rodez et ses alentours

Dans le département de l'Aveyron, la population est quasi stable entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,5 % par an), qui compense le déficit naturel (- 0,4 %).

Parmi les dix principales communes, seules Rodez, Luc-la-Primaube et Espalion gagnent des habitants sur la période. La population baisse dans les communes de l'ouest et du sud du département, à l'image de Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Capdenac-Gare et Saint-Affrique. Autour du causse du Larzac, Millau perd en attractivité, mais les communes voisines du sud, telles que La Cavalerie en gagnent du fait de l'installation en 2016 de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère.

Parmi les principales agglomérations de l'Aveyron, seule celle de Rodez gagne des habitants entre 2014 et 2020 (+ 0,2 % par an), essentiellement grâce à son attractivité. C'est aussi la seule à ne pas avoir plus de décès que de naissances. Les autres agglomérations principales du département perdent des habitants sur la période : - 1,1 % par an pour celle de Decazeville et - 0,4 % pour celle de Millau. Ce sont par ailleurs les seules à cumuler des soldes naturel et migratoire négatifs. La population chute fortement dans la ville-centre de Decazeville (- 1,5 % par an entre 2014 et 2020).

L'attractivité du département augmente mais le déficit naturel s'accroît

La population du département évolue au rythme de + 0,1 % par an sur la période récente (2014-2020) comme sur la période précédente (2009-2014), alors qu'en Occitanie et en France métropolitaine la croissance de la population ralentit. Entre ces deux périodes, le déficit naturel se creuse légèrement, passant de - 0,3 % à - 0,4 % par an, mais il est compensé par l'excédent migratoire qui augmente (+ 0,5 % après + 0,4 %). La croissance de la population de l'agglomération de Rodez diminue entre les deux périodes, passant de + 0,5 % à + 0,2 % par an, en raison d'une légère baisse d'attractivité et d'un solde naturel qui devient nul. La ville-centre, qui perdait des habitants entre 2009 et 2014 (- 0,2 % par an), en gagne sur le cycle récent (+ 0,2 %). Les agglomérations de Millau et Saint-Affrique perdent dorénavant des habitants en raison de déficits naturels qui se creusent et d'une attractivité qui s'érode. La population de l'agglomération de Decazeville décroît sensiblement, celle de l'agglomération de Villefranche-de-Rouergue diminue dans une moindre mesure. Néanmoins, pour ces deux agglomérations, la perte d'habitants est moins prononcée que sur la période précédente bien que le déficit naturel s'accroît.

Les aires d'attraction de Rodez, Millau et Espalion gagnent des habitants ⁽¹⁾

Six aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département de l'Aveyron. Ces six aires hébergent 217 181 habitants, pas tous aveyronnais car l'aire de Villefranche-de-Rouergue empiète sur quatre communes du Lot et sur trois du Tarn-et-Garonne.

Entre 2014 et 2020, trois aires gagnent des habitants et trois en perdent. Les populations des aires de Rodez, Millau et Espalion augmentent. Les deux premières avaient déjà une population en croissance entre 2009 et 2014, alors que l'aire d'Espalion avait une population en baisse. Les aires de Decazeville et Saint-Affrique perdent des habitants. Cette dernière avait une population stable entre 2009 et 2014, contrairement à celle de Decazeville dont le déclin démographique s'accroît sur la période récente. La population de l'aire de Villefranche-de-Rouergue reste stable comme sur la période précédente.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population		Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aveyron	279 554	77	278 644	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Rodez	112 817	104	110 306	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4
Millau	34 648	230	33 920	+ 0,4	- 0,2	+ 0,5
Villefranche-de-Rouergue	30 288	256	30 530	- 0,1	- 0,4	+ 0,3
Decazeville	18 200	341	19 308	- 1,0	- 0,9	- 0,1
Saint-Affrique	13 036	417	13 380	- 0,4	- 0,4	- 0,1
Espalion	8 192	526	7 966	+ 0,5	- 0,9	+ 1,3
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Rodez	47 933	139	47 288	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,2
Millau	23 040	244	23 652	- 0,4	- 0,3	- 0,2
Decazeville	13 898	386	14 854	- 1,1	- 0,9	- 0,2
Villefranche-de-Rouergue	12 426	428	12 560	- 0,2	- 0,5	+ 0,3
Saint-Affrique	9 237	579	9 430	- 0,3	- 0,5	+ 0,1
Principales communes du département (top 10)						
Rodez	24 397		24 088	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3
Millau	21 482		22 064	- 0,4	- 0,3	- 0,1
Onet-le-Château	11 797		11 837	- 0,1	+ 0,5	- 0,5
Villefranche-de-Rouergue	11 681		11 822	- 0,2	- 0,5	+ 0,3
Saint-Affrique	8 018		8 260	- 0,5	- 0,5	+ 0,0
Luc-la-Primaube	5 962		5 898	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,0
Decazeville	5 196		5 686	- 1,5	- 1,1	- 0,4
Espalion	4 643		4 460	+ 0,7	- 0,9	+ 1,5
Capdenac-Gare	4 400		4 558	- 0,6	- 0,8	+ 0,2
Sévérac d'Aveyron	4 079		4 134	- 0,2	- 0,4	+ 0,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

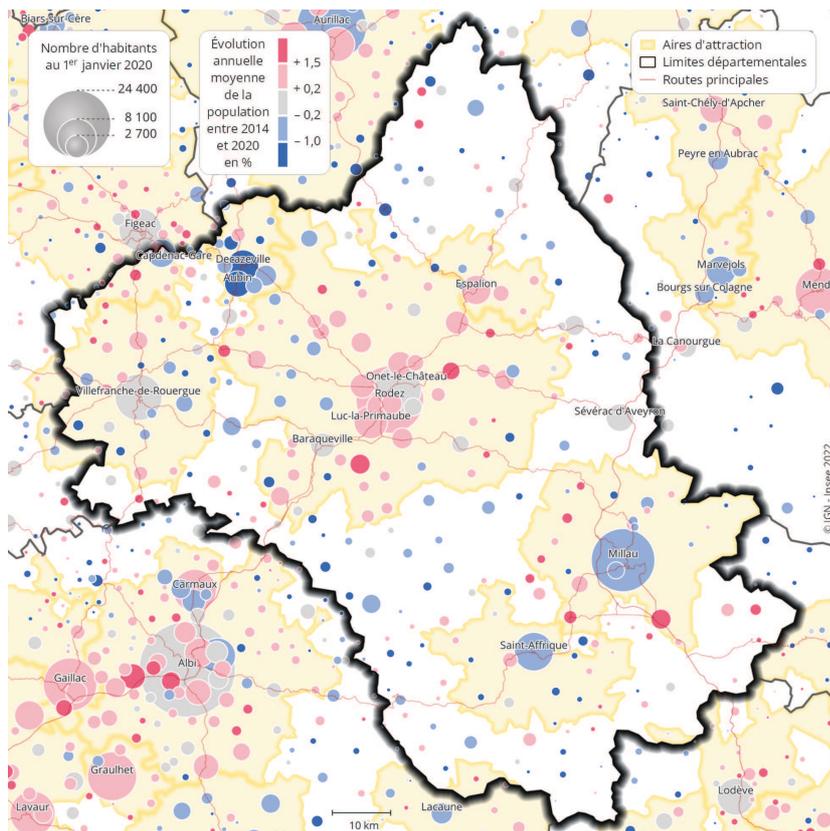
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aveyron	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Rodez	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,5
Millau	+ 0,4	- 0,2	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,3
Villefranche-de-Rouergue	- 0,1	- 0,4	+ 0,3	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Decazeville	- 1,0	- 0,9	- 0,1	- 0,7	- 0,6	- 0,1
Saint-Affrique	- 0,4	- 0,4	- 0,1	+ 0,0	- 0,2	+ 0,2
Espalion	+ 0,5	- 0,9	+ 1,3	- 0,3	- 1,0	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Rodez	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,2	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3
Millau	- 0,4	- 0,3	- 0,2	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2
Decazeville	- 1,1	- 0,9	- 0,2	- 1,3	- 0,6	- 0,6
Villefranche-de-Rouergue	- 0,2	- 0,5	+ 0,3	- 0,5	- 0,3	- 0,2
Saint-Affrique	- 0,3	- 0,5	+ 0,1	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Principales communes du département (top 10)						
Rodez	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3	- 0,2	+ 0,1	- 0,3
Millau	- 0,4	- 0,3	- 0,1	+ 0,0	- 0,1	+ 0,2
Onet-le-Château	- 0,1	+ 0,5	- 0,5	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1
Villefranche-de-Rouergue	- 0,2	- 0,5	+ 0,3	- 0,6	- 0,4	- 0,3
Saint-Affrique	- 0,5	- 0,5	+ 0,0	+ 0,0	- 0,4	+ 0,3
Luc-la-Primaube	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,3
Decazeville	- 1,5	- 1,1	- 0,4	- 1,4	- 0,7	- 0,7
Espalion	+ 0,7	- 0,9	+ 1,5	+ 0,2	- 1,0	+ 1,2
Capdenac-Gare	- 0,6	- 0,8	+ 0,2	+ 0,3	- 0,7	+ 1,0
Sévérac d'Aveyron	- 0,2	- 0,4	+ 0,2	+ 0,2	- 0,3	+ 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

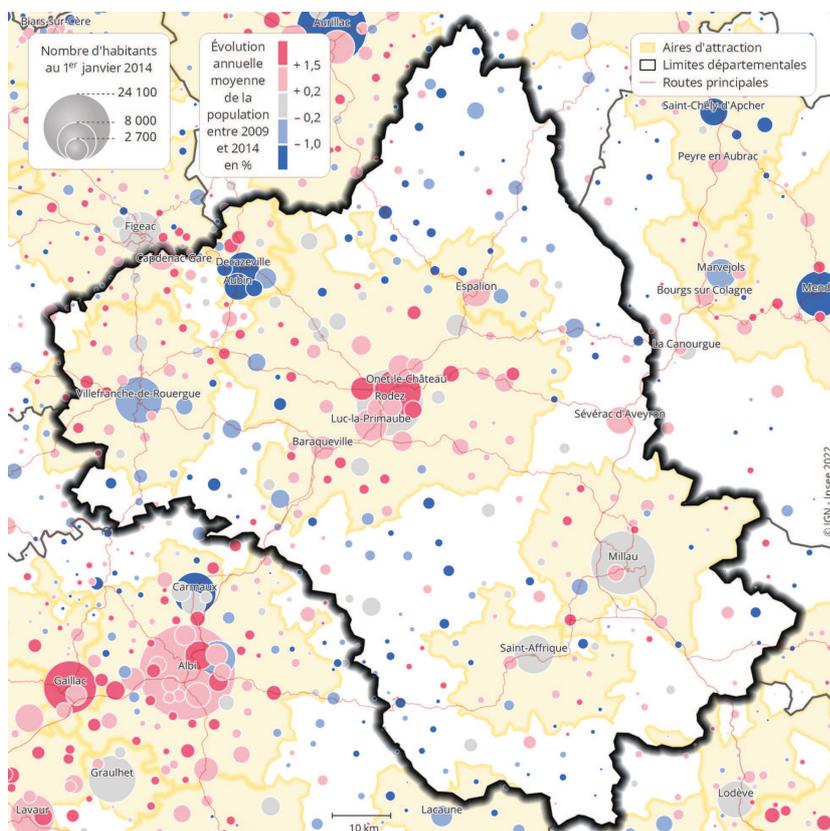
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



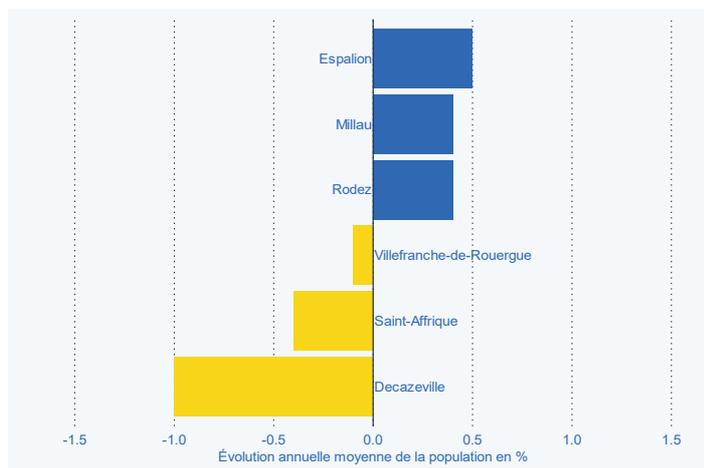
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



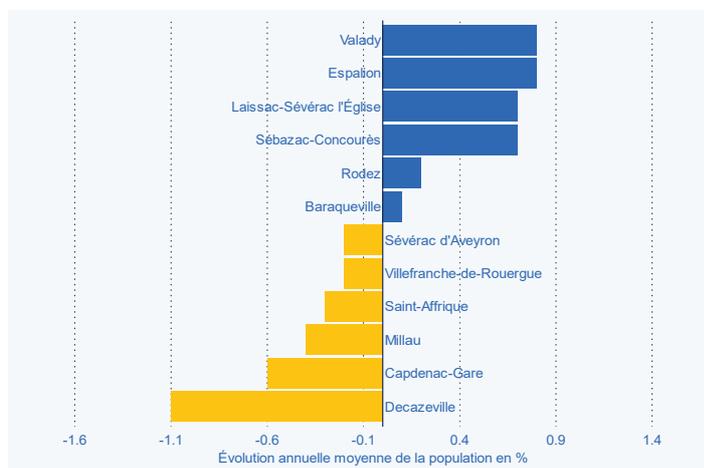
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



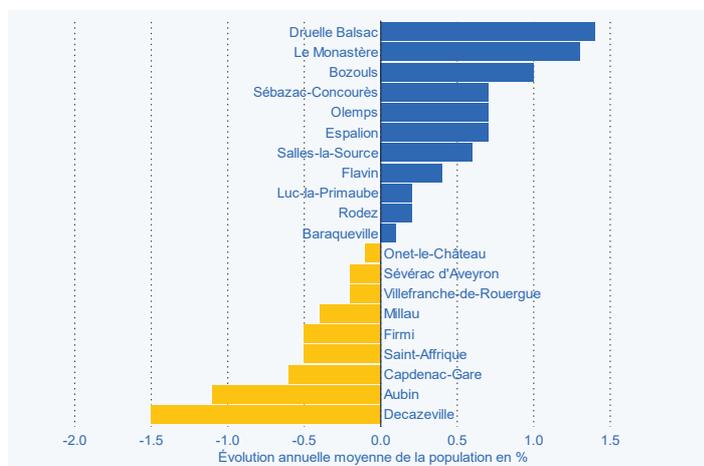
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département du Gard

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **751 457** personnes résident dans le Gard
- La croissance démographique ralentit entre 2014 et 2020 (+ 0,3 % par an), après une forte augmentation de population entre 2009 et 2014 (+ 1,0 %)
- Le solde migratoire est positif (+ 0,3 %), les arrivées étant plus nombreuses que les départs et le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est proche de l'équilibre (+ 0,1 %)
- La population augmente dans de nombreuses communes situées sur l'axe de l'autoroute A9 (mais pas à Nîmes) et également à Alès et dans la plupart des communes voisines
- Parmi les principales agglomérations du département, seule celle de Nîmes, pénalisée par son déficit migratoire, ne gagne pas d'habitants

Avec 751 457 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Gard est le 3^e département d'Occitanie par sa population, derrière la Haute-Garonne et l'Hérault. Au niveau national, il occupe la 32^e place des départements, entre le Morbihan et la Meurthe-et-Moselle. Les deux principales agglomérations (unités urbaines) du département sont celles de Nîmes (182 561 habitants), quatrième d'Occitanie (après celles de Toulouse, Montpellier et Perpignan), et d'Alès (99 449 habitants). Elles forment avec celles de Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, l'armature urbaine du Gard. Le département est également sous influence des villes limitrophes des Bouches-du-Rhône (Avignon, Arles...) et de Montpellier.

La population continue de croître le long de l'A9 mais aussi à Alès et dans la plupart des communes à l'entour

La population du département progresse légèrement entre 2014 et 2020 (+ 0,3 % par an), grâce à un léger excédent migratoire (+ 0,3 % par an) et un solde naturel proche de l'équilibre (+ 0,1 %). La population augmente surtout autour des grandes communes du département et le long des axes routiers majeurs vers Montpellier au sud-ouest, vers Avignon au nord-est, ainsi qu'entre Nîmes et Alès. Par contre, elle diminue à Nîmes, au nord et à l'ouest d'Alès, aux confins de l'Aveyron et de la Lozère.

Parmi les principales agglomérations du département, Nîmes est la seule à ne pas gagner d'habitants entre 2014 et 2020 : le solde naturel positif (+ 0,3 % par an) ne compense pas un déficit migratoire spécifique à cette agglomération (- 0,6 %) au sein du département. La population augmente dans les autres grandes agglomérations du Gard, en particulier celles d'Alès (+ 0,9 % par an) et de Pont-Saint-Esprit (+ 0,7 % par an). Sur la période 2014-2020, l'agglomération d'Alès gagne 5 000 habitants grâce à sa forte attractivité, les arrivées étant nettement plus nombreuses que les départs. Parmi les autres agglomérations de plus de 10 000 habitants du département, les populations augmentent à Beaucaire (+ 0,4 % par an) et Bagnols-Sur-Cèze (+ 0,2 % par an), la première portée par le solde naturel.

Nîmes ne gagne plus d'habitants, la population augmente de façon soutenue à Alès

La croissance démographique du département ralentit fortement sur la période 2014-2020 par rapport aux cinq années précédentes, passant de + 1,0 % à + 0,3 % par an. Le fléchissement est plus marqué qu'en Occitanie et qu'en France métropolitaine. Le solde naturel est quasi stable, tandis que le solde migratoire chute, passant de + 0,7 % par an entre 2009 et 2014 à + 0,3 % par an entre 2014 et 2020.

L'attractivité de l'agglomération de Nîmes recule fortement. Entre 2009 et 2014, les arrivées étaient plus nombreuses que les départs (+ 0,8 % par an) alors qu'entre 2014 et 2020, le solde migratoire est négatif (- 0,6 % par an). La ville-centre de Nîmes influe fortement sur cette évolution alors que sa banlieue reste attractive. Ce recul impacte le dynamisme démographique du département. En revanche, dans les agglomérations d'Alès et de Pont-Saint-Esprit, le rythme de croissance de la population augmente entre les deux périodes grâce à un regain d'attractivité. Il stagne dans l'agglomération de Bagnols-sur-Cèze et fléchit dans celle de Beaucaire.

Toutes les aires d'attraction des villes gardoises gagnent des habitants, sauf celle du Vigan ⁽¹⁾

Le Gard compte neuf aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département. Ces aires hébergent, au 1^{er} janvier 2020, 632 620 habitants, pas tous gardois, car l'aire de Beaucaire empiète sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre 2014 et 2020, seule l'aire du Vigan perd des habitants. La population de l'aire d'Uzès reste stable alors que celle de l'aire de Beaucaire ne gagne des habitants que sur sa partie extra-régionale. La population augmente dans toutes les autres aires d'attraction des villes. La moins peuplée, l'aire de Sommières, est la plus dynamique avec en moyenne + 1,4 % de population par an. Les deux plus peuplées, celles de Nîmes et d'Alès, qui abritent quatre Gardois sur dix, progressent respectivement de + 0,3 % et + 0,6 % par an. Si l'aire de Nîmes gagne des habitants, c'est grâce à sa couronne car sa ville-centre et son unité urbaine en perdent.

Toutefois, dans la majorité des aires du département, la croissance de la population ralentit par rapport à la période 2009-2014. Cet essoufflement est particulièrement marqué dans les aires de Nîmes, d'Uzès et du Vigan. L'aire du Vigan passe d'une période de croissance à une période de déclin démographique. Seules les populations des aires d'Alès, Pont-Saint-Esprit et Sommières croissent plus fortement sur la période récente que sur la précédente.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	751 457	32	736 029	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	347 033	33	340 567	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0
Alès	132 041	90	127 412	+ 0,6	- 0,3	+ 0,9
Bagnols-sur-Cèze	47 786	193	47 108	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Beaucaire	35 614	226	34 800	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Le Grau-du-Roi	20 596	326	20 237	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6
Uzès	19 654	331	19 646	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Pont-Saint-Esprit	14 750	382	14 158	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Le Vigan	10 093	476	10 435	- 0,6	- 0,5	- 0,1
Sommières	5 053	632	4 644	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	182 561	43	185 183	- 0,2	+ 0,3	- 0,6
Alès	99 449	63	94 440	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1
Beaucaire	31 167	187	30 442	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,0
Bagnols-sur-Cèze	28 654	202	28 243	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Pont-Saint-Esprit	14 337	375	13 752	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	147 496		151 075	- 0,4	+ 0,4	- 0,8
Alès	42 867		39 993	+ 1,2	- 0,2	+ 1,4
Bagnols-sur-Cèze	18 072		18 172	- 0,1	+ 0,0	- 0,1
Beaucaire	15 659		15 859	- 0,2	+ 0,4	- 0,6
Saint-Gilles	14 197		13 326	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6
Villeneuve-lès-Avignon	12 848		11 716	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8
Vauvert	11 465		11 353	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0
Pont-Saint-Esprit	10 482		10 155	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Aigues-Mortes	8 664		8 417	+ 0,5	+ 0,0	+ 0,5
Marguerittes	8 564		8 577	+ 0,0	+ 0,1	- 0,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

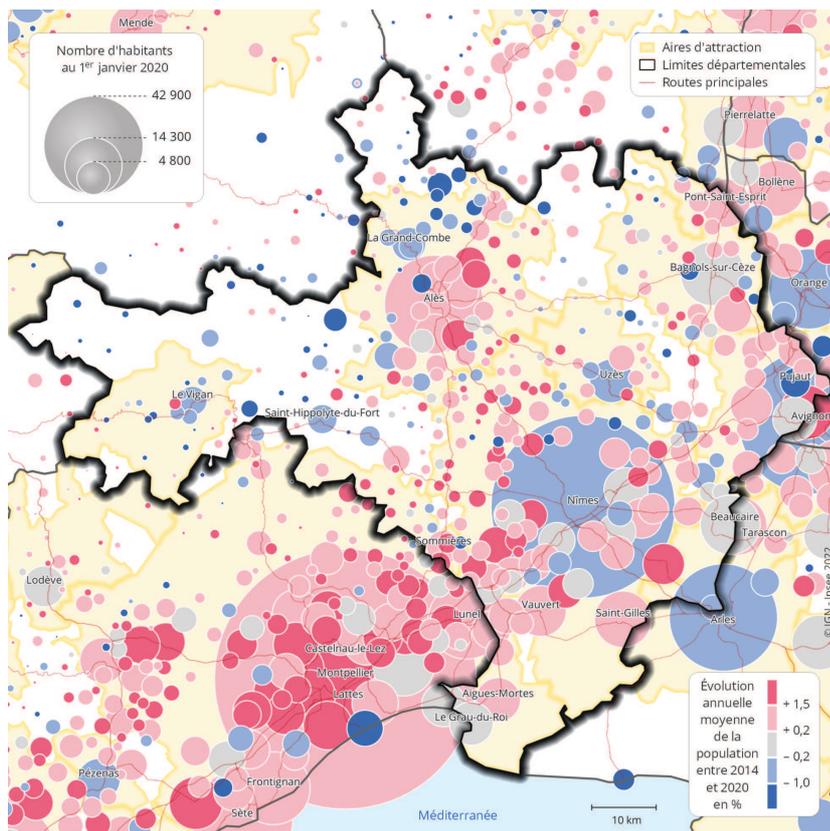
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,7
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
Alès	+ 0,6	- 0,3	+ 0,9	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5
Beaucaire	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,4
Le Grau-du-Roi	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6	+ 0,9	- 0,1	+ 0,9
Uzès	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,7	- 0,2	+ 0,9
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,2	- 0,3
Le Vigan	- 0,6	- 0,5	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 0,7
Sommières	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,5
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	- 0,2	+ 0,3	- 0,6	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
Alès	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1	+ 0,3	- 0,1	+ 0,5
Beaucaire	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,0	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,3
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,2	- 0,2
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	- 0,4	+ 0,4	- 0,8	+ 1,4	+ 0,5	+ 0,9
Alès	+ 1,2	- 0,2	+ 1,4	- 0,7	- 0,1	- 0,6
Bagnols-sur-Cèze	- 0,1	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,1
Beaucaire	- 0,2	+ 0,4	- 0,6	+ 0,0	+ 0,7	- 0,7
Saint-Gilles	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6	- 0,6	+ 0,8	- 1,4
Villeneuve-lès-Avignon	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8	- 1,2	- 0,3	- 0,9
Vauvert	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2
Pont-Saint-Esprit	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6	- 0,2	+ 0,3	- 0,4
Aigues-Mortes	+ 0,5	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5
Marguerittes	+ 0,0	+ 0,1	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,4

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

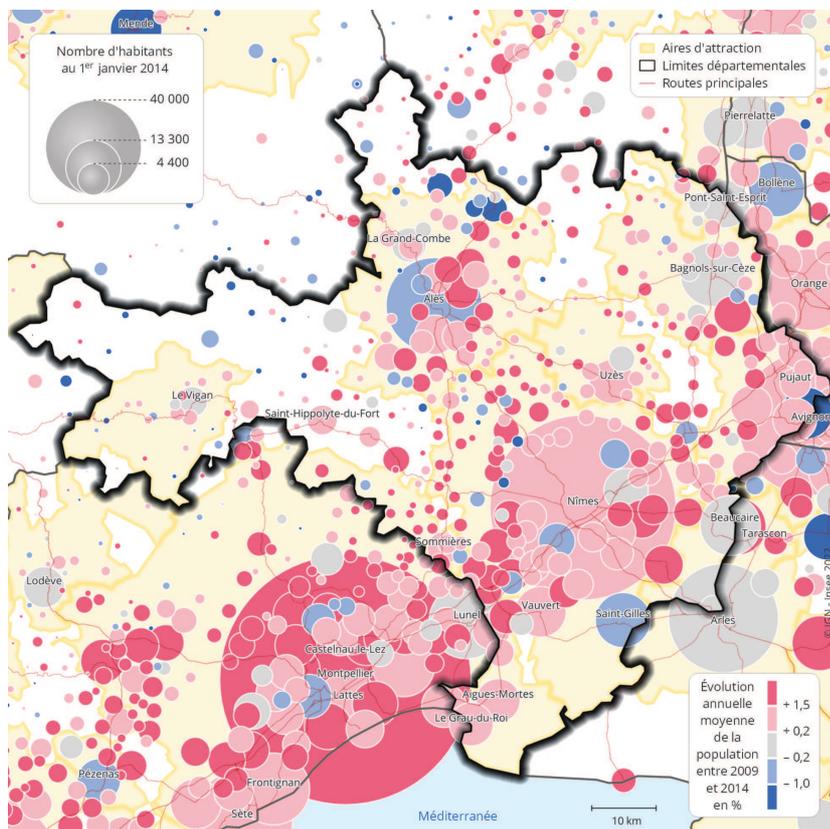
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



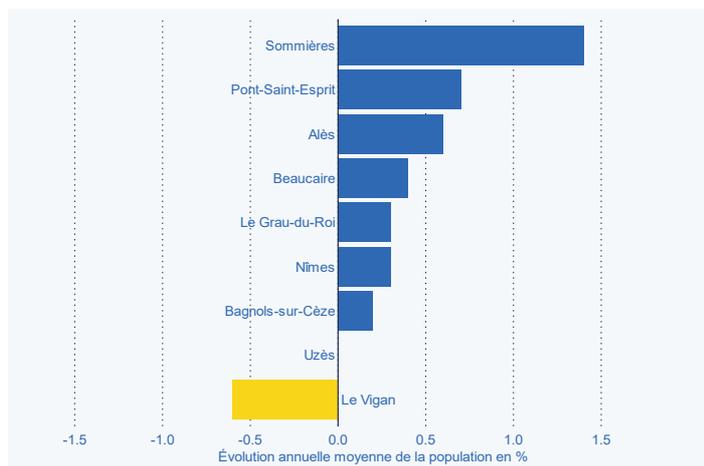
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



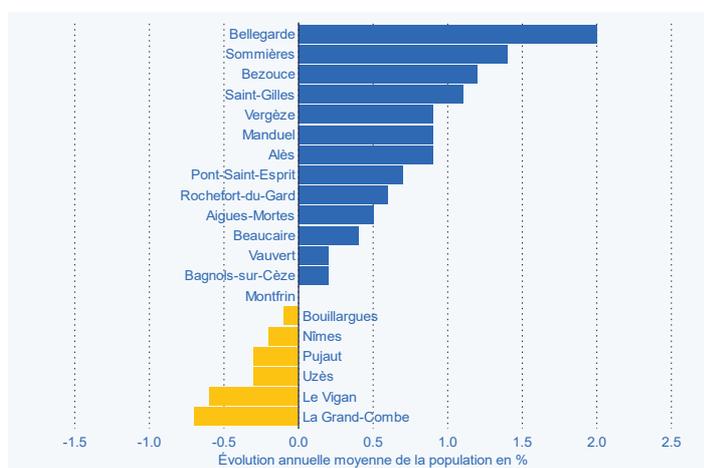
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



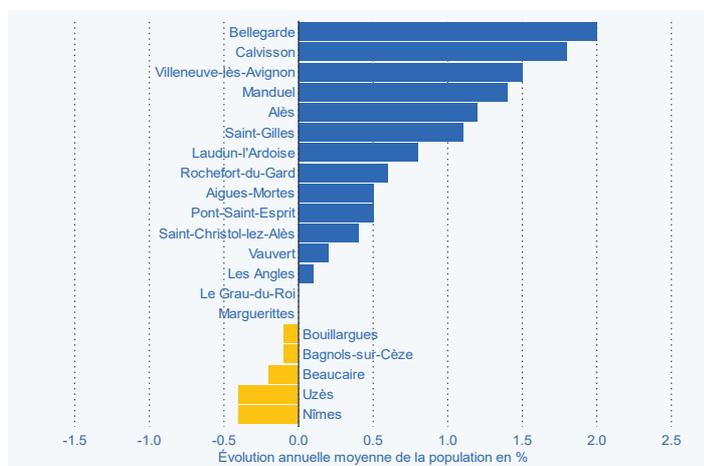
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département de la Haute-Garonne

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **1 415 757** personnes résident en Haute-Garonne
- La population augmente fortement entre 2014 et 2020 (+ 1,2 % par an), à un rythme légèrement inférieur à la période 2009-2014
- La Haute-Garonne cumule excédents naturels (davantage de naissances que de décès) et excédents migratoires (davantage d'arrivées que de départs)
- La population croît très fortement dans l'agglomération toulousaine qui contribue pour 79 % à la hausse de population du département
- Les principales agglomérations du département sont attractives et gagnent des habitants
- La vallée de Luchon perd des habitants, en raison d'un déficit naturel élevé, les décès étant plus nombreux que les naissances

Avec 1 415 757 habitants au 1^{er} janvier 2020, la Haute-Garonne est le département le plus peuplé d'Occitanie et le douzième de France entre la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne. Toulouse compte 498 003 habitants. C'est la quatrième commune de France derrière Paris, Marseille et Lyon. Les quatre autres communes les plus peuplées du département (Colomiers, Tournefeuille, Blagnac et Muret) appartiennent à son agglomération (unité urbaine). Cette dernière dépasse le million d'habitants et est la cinquième agglomération la plus peuplée de France, après Paris, Lyon, Marseille-Aix en Provence et Lille (partie française). Celle de Saint-Gaudens, deuxième agglomération du département, compte 16 101 habitants.

Une croissance démographique en étoile autour de Toulouse

En Haute-Garonne, la population croît très rapidement entre 2014 et 2020 : avec une croissance de + 1,2 % par an, le département arrive en deuxième position des départements de métropole, à égalité avec l'Hérault, la Gironde et la Loire-Atlantique et derrière la Guyane. Les excédents naturels et migratoires sont tous deux importants (+ 0,5 % et + 0,7 % par an). La démographie est particulièrement dynamique à l'ouest de Toulouse, jusqu'au Gers. Elle reste forte également entre Toulouse et Montauban, et dans le Sud toulousain le long des grands axes (A61, A64 et A66). La population est plus stable dans le sud-ouest du département, autour de Saint-Gaudens. Elle décline à Cazères et dans la vallée de Luchon.

Chaque année entre 2014 et 2020, le département gagne 16 348 habitants, soit quasiment la population de la commune de Balma. Avec 12 929 habitants supplémentaires chaque année, soit 79 % de la progression du département, l'agglomération toulousaine y contribue très fortement. Elle cumule des soldes naturels et migratoires largement positifs (respectivement + 0,7 % et + 0,6 % par an).

La population augmente dans les principales agglomérations du département notamment dans celles de Venerque et d'Auterive, où les soldes naturels légèrement positifs s'accompagnent de forts excédents migratoires. Les agglomérations de Saint-Gaudens et de Revel ont des soldes naturels négatifs (- 0,5 % et - 0,6 % par an) mais la population augmente néanmoins dans ces deux agglomérations à la faveur d'arrivées plus nombreuses que les départs.

La croissance démographique de la Haute-Garonne s'atténue légèrement

En Haute-Garonne, la population augmente à un rythme plus faible entre 2014 et 2020 qu'entre 2009 et 2014 (+ 1,2 % et + 1,4 % par an), à l'instar de l'Occitanie et de la France métropolitaine. Sur les deux périodes, l'excédent migratoire est légèrement supérieur à l'excédent naturel.

Dans l'agglomération de Toulouse, le rythme de croissance de la population est sensiblement le même sur la période récente (+ 1,3 %) que sur la période précédente (+ 1,4 %). Au sein de cette agglomération, la croissance de la population reste stable dans la ville rose, passant de + 1,2 % à + 1,1 % par an entre les deux périodes, grâce au maintien d'un excédent naturel élevé (+ 0,8 % par an) et à une attractivité constante (+ 0,3 % par an sur les deux périodes). À Colomiers, Muret et Ramonville-Saint-Agne, le rythme de croissance s'essouffle. La population ne progresse plus à Muret, après une augmentation de 1,3 % entre 2009 et 2014. Entre 2014 et 2020, dans cette commune, le déficit migratoire (- 0,4 %) efface l'excédent naturel (+ 0,2 %). La dynamique démographique reste élevée à Castanet-Tolosan et à Balma entre 2014 et 2020, mais elle est moindre que celle de la période précédente. En revanche à Tournefeuille, Blagnac, Plaisance-du-Touch, et particulièrement à Cugnaux, la croissance démographique accélère par rapport à la période précédente.

Parmi les autres agglomérations du département, celles de Revel (+ 0,5 % par an) et Venerque (+ 2,2 %) voient le rythme de croissance de leur population augmenter légèrement entre les deux périodes. Dans l'agglomération d'Auterive, la population augmente de manière accélérée (+ 1,3 % par an entre 2014 et 2020 contre + 0,4 % entre 2009 et 2014). L'agglomération de Saint-Gaudens maintient sa croissance, l'évolution de la population passant à + 0,3 % par an après + 0,4 % entre 2009 et 2014.

L'aire d'attraction de Toulouse demeure la plus dynamique de Haute-Garonne ⁽¹⁾

Le département de la Haute-Garonne compte quatre aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département. Ces quatre aires hébergent 1 541 186 personnes, pas tous haut-garonnais, car elles empiètent toutes sur des départements voisins. L'aire toulousaine notamment débordé sur l'Ariège, l'Aude, le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Entre 2014 et 2020, trois de ces quatre aires gagnent des habitants. Avec un taux de croissance de + 1,3 % par an, l'aire de Toulouse est la plus dynamique, l'aire de Revel (+ 0,4 %) étant plus en retrait et celle de Saint-Gaudens quasi stable (+ 0,1 %). À l'inverse, la population de l'aire de Bagnères-de-Luchon diminue (- 0,5 % par an). Par rapport à la période 2009-2014, le rythme de croissance s'estompe entre 2014 et 2020 pour l'aire de Toulouse. Il fléchit aussi pour l'aire de Revel, passant de + 0,8 % par an à + 0,4 % entre les deux périodes et pour celle de Saint-Gaudens (+ 0,1 % après + 0,4 %). La population de l'aire de Bagnères-de-Luchon diminue à un rythme plus modéré que sur la période antérieure (- 0,5 % après - 0,9 % par an).

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Haute-Garonne	1 415 757	12	1 317 668	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Toulouse	1 470 899	5	1 365 241	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,7
Saint-Gaudens	44 930	201	44 567	+ 0,1	- 0,5	+ 0,7
Revel	17 549	350	17 137	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9
Bagnères-de-Luchon	7 808	538	8 040	- 0,5	- 1,0	+ 0,5
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Toulouse	1 047 829	5	970 258	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,6
Saint-Gaudens	16 101	343	15 778	+ 0,3	- 0,5	+ 0,8
Venerque	10 119	511	8 887	+ 2,2	+ 0,4	+ 1,8
Auterive	9 966	524	9 232	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,2
Revel	9 652	546	9 387	+ 0,5	- 0,6	+ 1,0
Principales communes du département (top 10)						
Toulouse	498 003		466 297	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,3
Colomiers	39 866		38 541	+ 0,6	+ 0,7	- 0,1
Tournefeuille	28 763		26 674	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,7
Blagnac	26 101		23 416	+ 1,8	+ 0,6	+ 1,2
Muret	24 762		24 975	- 0,1	+ 0,2	- 0,4
Cugnaux	20 100		17 004	+ 2,8	+ 0,8	+ 2,0
Plaisance-du-Touch	19 462		17 278	+ 2,0	+ 0,6	+ 1,4
Balma	17 006		15 319	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,3
Ramonville-Saint-Agne	14 730		13 986	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,4
Castanet-Tolosan	14 377		12 640	+ 2,2	+ 0,4	+ 1,7

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

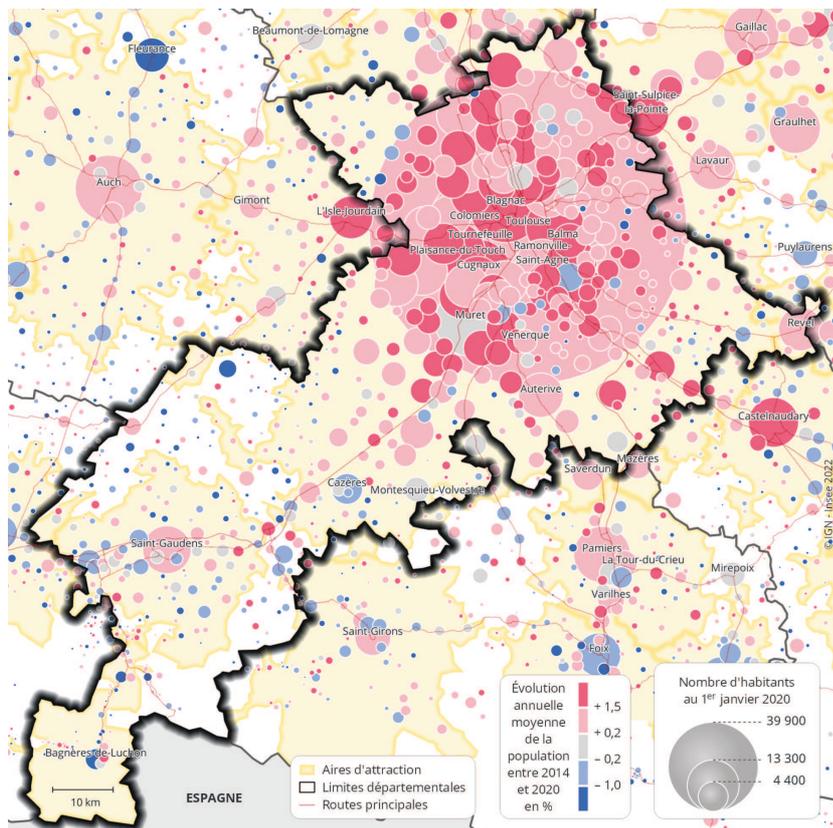
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Haute-Garonne	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,8
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Toulouse	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,7	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,8
Saint-Gaudens	+ 0,1	- 0,5	+ 0,7	+ 0,4	- 0,4	+ 0,8
Revel	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9	+ 0,8	- 0,3	+ 1,1
Bagnères-de-Luchon	- 0,5	- 1,0	+ 0,5	- 0,9	- 0,8	- 0,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Toulouse	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,6	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,7
Saint-Gaudens	+ 0,3	- 0,5	+ 0,8	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7
Venerque	+ 2,2	+ 0,4	+ 1,8	+ 1,8	+ 0,2	+ 1,5
Auterive	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,2	+ 0,4	+ 0,5	- 0,1
Revel	+ 0,5	- 0,6	+ 1,0	+ 0,3	- 0,4	+ 0,6
Principales communes du département (top 10)						
Toulouse	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,3
Colomiers	+ 0,6	+ 0,7	- 0,1	+ 2,4	+ 0,9	+ 1,4
Tournefeuille	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,7	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,4
Blagnac	+ 1,8	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,9
Muret	- 0,1	+ 0,2	- 0,4	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,9
Cugnaux	+ 2,8	+ 0,8	+ 2,0	+ 1,4	+ 1,1	+ 0,3
Plaisance-du-Touch	+ 2,0	+ 0,6	+ 1,4	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,8
Balma	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,3	+ 2,9	+ 0,4	+ 2,5
Ramonville-Saint-Agne	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,4	+ 3,8	+ 0,6	+ 3,3
Castanet-Tolosan	+ 2,2	+ 0,4	+ 1,7	+ 2,7	+ 0,7	+ 2,0

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

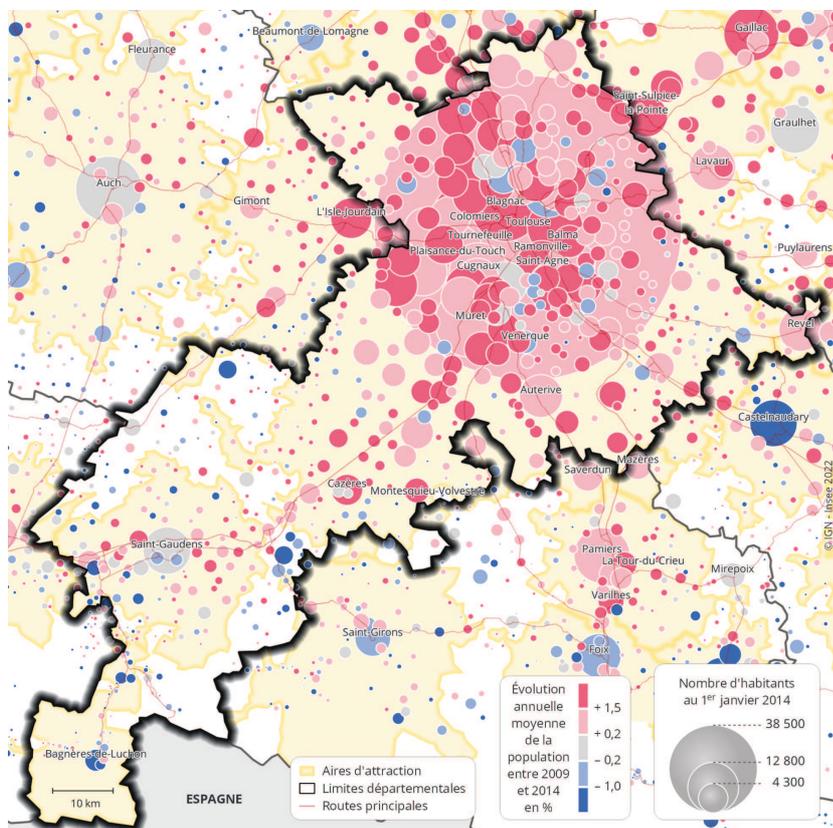
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



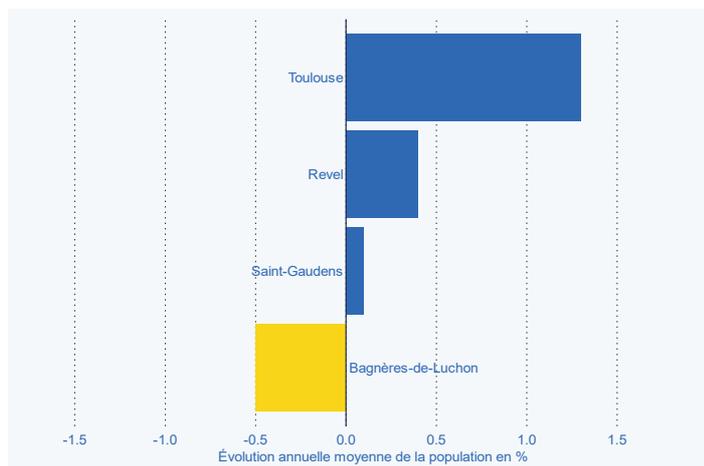
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



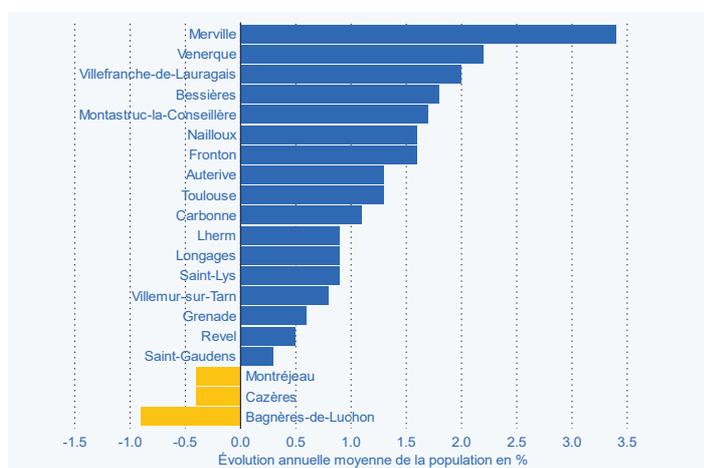
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département du Gers

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **191 819** personnes résident dans le Gers
- La population se stabilise entre 2014 et 2020 (+ 0,1 % par an) alors qu'elle augmentait entre 2009 et 2014 (+ 0,4 %)
- Avec plus d'arrivées que de départs, l'excédent migratoire compense le déficit naturel, les naissances étant moins nombreuses que les décès
- Les deux principales agglomérations, Auch et L'Isle-Jourdain, gagnent des habitants
- L'est du département bénéficie toujours du dynamisme toulousain mais l'ouest connaît aussi un certain élan démographique
- En revanche, la population diminue dans le nord et le sud du département

Avec 191 819 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Gers est un département peu peuplé : c'est le 10^e département d'Occitanie par sa population, seuls le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, il occupe la 88^e place des départements, entre la Nièvre et la Meuse. Avec 25 885 habitants, l'agglomération d'Auch est la seule agglomération (unité urbaine) de plus de 10 000 habitants. L'Isle-Jourdain, deuxième agglomération du Gers, compte un peu plus de 9 200 habitants.

La population augmente à l'est mais aussi dans l'ouest du département

La population du département est quasi stable entre 2014 et 2020. L'excédent migratoire (+ 0,6 % par an) compense le déficit des naissances sur les décès. La population augmente surtout à l'est du département, jusqu'à Auch, secteur qui profite de sa proximité avec Toulouse. Mais elle progresse aussi à l'ouest, notamment à Nogaro, Eauze et Vic-Fezensac. À l'inverse, elle diminue dans le nord et le sud du département.

La population de l'agglomération de L'Isle-Jourdain, la plus proche de Toulouse, augmente de 1,7 % par an grâce à des soldes naturel et migratoire positifs, ce dernier atteignant + 1,4 % par an. Malgré des décès supérieurs aux naissances, la population de l'agglomération d'Auch augmente, grâce à l'attractivité du territoire (+ 0,8 %).

La population baisse dans les agglomérations de Condom et Fleurance en raison de déficits naturels élevés et d'un solde migratoire nul. Elle se stabilise dans l'agglomération de Vic-Fezensac qui affiche une forte attractivité, toutefois insuffisante pour endiguer le déficit naturel.

Une attractivité en léger recul et un déficit naturel plus prononcé stoppent l'accroissement de population

En Occitanie et en France métropolitaine, la population continue de croître mais à un rythme plus faible, dans le Gers la population se stabilise. En effet, la croissance démographique passe de + 0,4 % par an entre 2009 et 2014 à + 0,1 % sur la période récente. Entre les deux périodes, le déficit naturel se creuse et l'excédent migratoire se réduit. La croissance de la population s'accélère dans l'agglomération d'Auch du fait de l'augmentation des arrivées qui compensent largement les départs. En revanche, elle ralentit dans celle de L'Isle-Jourdain, les accroissements naturel et migratoire étant plus modérés que sur la période précédente. Dans cette agglomération, le rythme de croissance reste néanmoins très élevé (+ 1,7 % par an).

La baisse de population s'accroît entre 2014 et 2020 dans l'agglomération de Fleurance, et beaucoup plus légèrement dans celle de Condom. Dans les deux cas, la dégradation du déficit naturel en est la cause, mais pour celle de Fleurance elle résulte également d'une forte diminution du solde migratoire sur la dernière période. La population de l'agglomération de Vic-Fezensac, qui diminuait entre 2009 et 2014, se stabilise sur la dernière période grâce aux arrivées encore plus nombreuses qu'avant.

Seules deux aires d'attraction des villes gersoises sur sept en croissance ⁽¹⁾

Sept aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département du Gers. Ces aires hébergent 106 384 habitants, pas tous gersoises car l'aire d'attraction de Condom empiète sur le département du Lot-et-Garonne. Entre 2014 et 2020, trois aires sur sept perdent des habitants, celles de Condom, de Lectoure et de Mirande. Seules les aires d'Eauze et de Nogaro gagnent de la population (respectivement + 0,5 % et + 0,4 % par an). La population de l'aire d'Auch, qui héberge un Gersois sur trois, reste stable, comme celle de Vic-Fezensac.

Par rapport à la période 2009-2014, l'aire d'Eauze gagne plus d'habitants, et celle de Mirande en perd moins. La dynamique démographique est stable dans l'aire de Vic-Fezensac et se détériore dans les autres : elle ralentit légèrement dans celle de Nogaro, s'éteint dans celle d'Auch et se dégrade dans l'aire de Condom. L'aire de Lectoure qui gagnait des habitants entre 2009 et 2014 en perd sur la dernière période. L'aire d'attraction d'Auch a une dynamique démographique en retrait par rapport à sa ville centre et son agglomération, ce qui pourrait être le signe d'un moindre étalement urbain.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

(1) définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population		Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gers	191 819	88	190 625	+ 0,1	- 0,5	+ 0,6
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Auch	64 557	146	64 404	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4
Condom	12 786	421	13 405	- 0,8	- 0,7	- 0,1
Eauze	7 522	548	7 321	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1
Lectoure	6 247	593	6 305	- 0,2	- 1,0	+ 0,8
Nogaro	5 832	609	5 690	+ 0,4	- 0,7	+ 1,1
Vic-Fezensac	5 338	624	5 371	- 0,1	- 1,0	+ 0,9
Mirande	4 102	665	4 203	- 0,4	- 1,0	+ 0,6
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Auch	25 885	221	25 130	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
L'Isle-Jourdain	9 227	580	8 345	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,4
Condom	6 478	821	6 835	- 0,9	- 0,9	+ 0,0
Fleurance	5 890	897	6 292	- 1,1	- 1,0	- 0,1
Vic-Fezensac	4 016	1351	3 994	+ 0,1	- 1,2	+ 1,3
Principales communes du département (top 10)						
Auch	22 518		21 807	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
L'Isle-Jourdain	9 227		8 345	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,4
Condom	6 478		6 835	- 0,9	- 0,9	+ 0,0
Fleurance	5 890		6 292	- 1,1	- 1,0	- 0,1
Eauze	3 998		3 851	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5
Lectoure	3 687		3 724	- 0,2	- 1,5	+ 1,3
Vic-Fezensac	3 583		3 525	+ 0,3	- 1,3	+ 1,6
Mirande	3 445		3 527	- 0,4	- 1,1	+ 0,7
Gimont	3 008		2 922	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1
Pavie	2 513		2 476	+ 0,2	- 0,1	+ 0,4

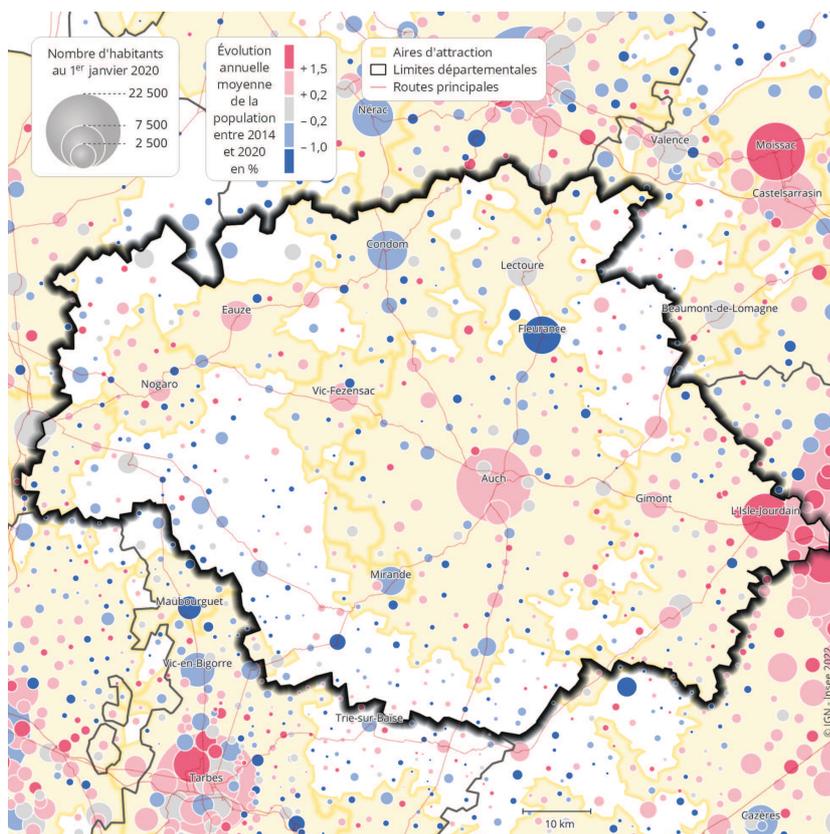
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gers	+ 0,1	- 0,5	+ 0,6	+ 0,4	- 0,3	+ 0,7
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Auch	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Condom	- 0,8	- 0,7	- 0,1	- 0,5	- 0,5	+ 0,0
Eauze	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1	+ 0,1	- 0,5	+ 0,7
Lectoure	- 0,2	- 1,0	+ 0,8	+ 0,2	- 0,7	+ 0,8
Nogaro	+ 0,4	- 0,7	+ 1,1	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Vic-Fezensac	- 0,1	- 1,0	+ 0,9	- 0,1	- 0,7	+ 0,6
Mirande	- 0,4	- 1,0	+ 0,6	- 0,9	- 0,5	- 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Auch	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
L'Isle-Jourdain	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,4	+ 2,7	+ 0,5	+ 2,2
Condom	- 0,9	- 0,9	+ 0,0	- 0,8	- 0,7	- 0,1
Fleurance	- 1,1	- 1,0	- 0,1	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Vic-Fezensac	+ 0,1	- 1,2	+ 1,3	- 0,3	- 0,9	+ 0,6
Principales communes du département (top 10)						
Auch	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3
L'Isle-Jourdain	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,4	+ 2,7	+ 0,5	+ 2,2
Condom	- 0,9	- 0,9	+ 0,0	- 0,8	- 0,7	- 0,1
Fleurance	- 1,1	- 1,0	- 0,1	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Eauze	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5	- 0,5	- 0,8	+ 0,3
Lectoure	- 0,2	- 1,5	+ 1,3	- 0,2	- 1,2	+ 1,0
Vic-Fezensac	+ 0,3	- 1,3	+ 1,6	- 0,6	- 1,1	+ 0,4
Mirande	- 0,4	- 1,1	+ 0,7	- 1,0	- 0,5	- 0,4
Gimont	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1	+ 0,5	- 0,1	+ 0,7
Pavie	+ 0,2	- 0,1	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5

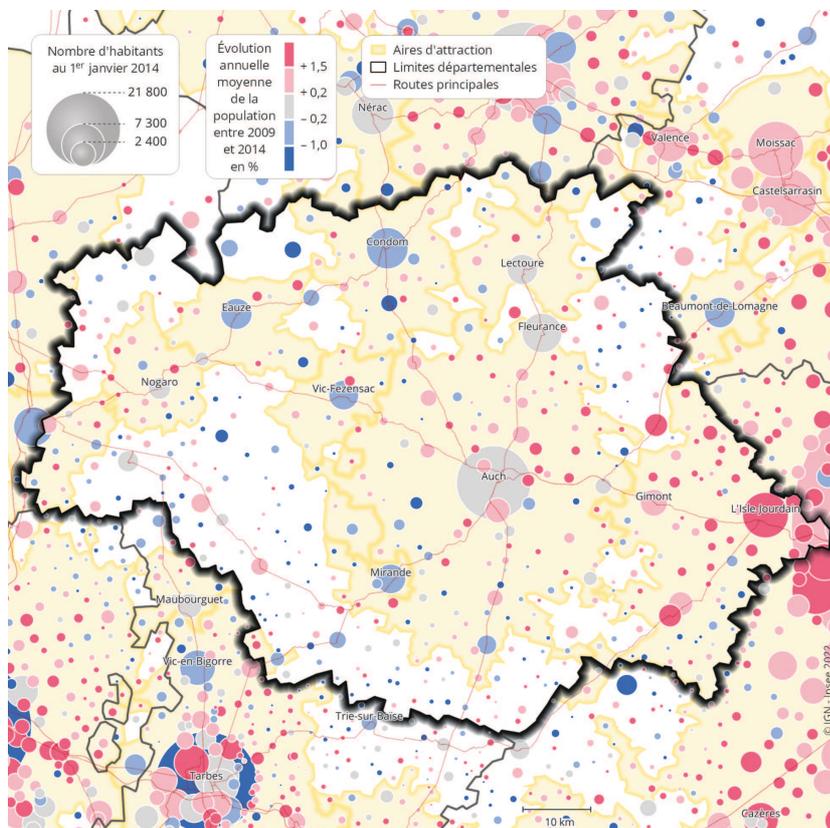
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



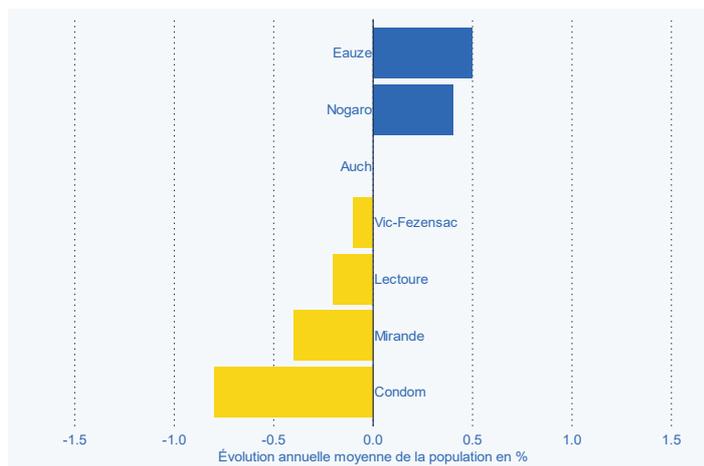
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



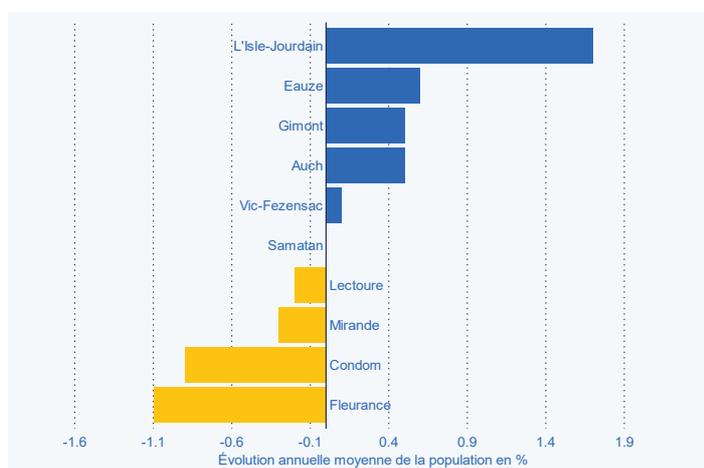
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



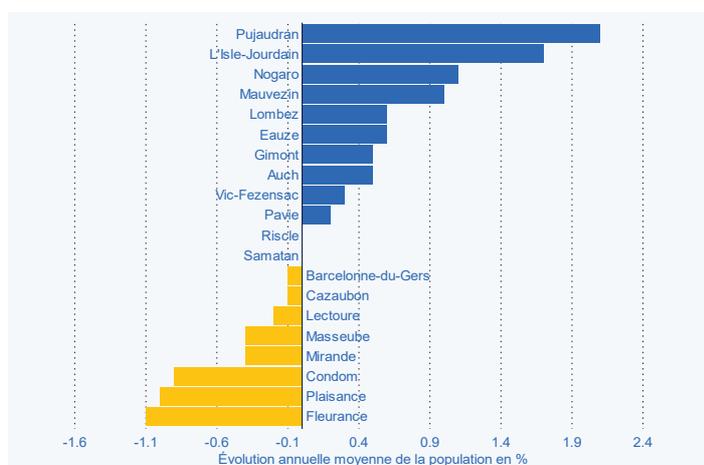
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département de l'Hérault

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **1 188 973** personnes résident dans l'Hérault
- L'Hérault figure parmi les quatre départements les plus dynamiques de France métropolitaine : la population augmente de + 1,2 % par an entre 2014 et 2020
- L'Hérault cumule des excédents naturel (+ 0,2 %), naissances supérieures aux décès, et migratoire (+ 1,0 %), arrivées plus nombreuses que les départs
- La croissance démographique se concentre dans la moitié du département proche du littoral
- Elle est particulièrement forte dans les agglomérations de Montpellier et d'Agde

Avec 1 188 973 habitants au 1^{er} janvier 2020, l'Hérault est le deuxième département le plus peuplé d'Occitanie, après la Haute-Garonne, et le dix-huitième département de France, après le Val-d'Oise et devant le Bas-Rhin. Après Montpellier, six communes du département dépassent les 20 000 habitants : Béziers, Sète, Agde, Lunel, Frontignan et Castelnau-le-Lez. L'agglomération (unité urbaine) de Montpellier approche les 470 000 habitants, celles de Béziers et Sète dépassent chacune 90 000 habitants et celle de Lunel 50 000 habitants.

L'Hérault, parmi les quatre départements les plus dynamiques de France métropolitaine

Avec un taux de croissance démographique de + 1,2 % par an entre 2014 et 2020, l'Hérault est dans le peloton de tête des départements de France métropolitaine, à égalité avec la Haute-Garonne, la Gironde et la Loire-Atlantique. La population augmente grâce à un fort excédent migratoire (+ 1,0 % par an) qui s'accompagne d'un léger excédent naturel (+ 0,2 %). Chaque année sur la période 2014-2020, le département gagne plus de 13 600 habitants dont 7 400 pour la seule agglomération de Montpellier. Cette dernière cumule des soldes naturel (+ 0,6 % par an) et migratoire (+ 1,1 %) largement positifs. La population augmente nettement dans la ville-centre (+ 1,4 % par an) et encore plus fortement dans certaines communes de sa banlieue, comme à Castelnau-le-Lez (+ 3,4 % par an).

Les quatre autres principales agglomérations du département gagnent également des habitants. Dans l'agglomération d'Agde, la croissance est très forte (+ 1,9 % par an). Elle est entièrement expliquée par un excédent migratoire très élevé (+ 2,3 % par an). La progression est plus modérée dans les agglomérations de Béziers et de Lunel, qui cumulent néanmoins un solde naturel positif et un excédent migratoire élevé. Enfin, la population de l'agglomération de Sète augmente plus légèrement, comme celle de la ville-centre.

L'augmentation de la population ralentit légèrement dans l'Hérault

La croissance démographique du département demeure à un niveau très élevé sur la période récente (2014-2020), mais elle ralentit par rapport à la période précédente (2009-2014), comme en Occitanie et en France. Par une légère érosion des excédents migratoire et naturel, elle passe de + 1,4 % par an à + 1,2 %.

La population continue néanmoins de progresser au même rythme dans l'agglomération de Montpellier (+ 1,7 % par an entre 2014 et 2020 comme entre 2009 et 2014). La croissance reste quasiment identique dans la ville-centre. Elle évolue de façon différenciée dans les deux principales communes de la périphérie : elle ralentit à Castelnau-le-Lez (+ 3,4 % par an après + 5,1 %) et s'accélère à Lattes (+ 1,7 % après + 0,2 %).

La forte croissance de la population s'accroît dans l'agglomération d'Agde entre les deux périodes, passant de + 1,7 % à + 1,9 % par an. La dynamique est davantage soutenue dans l'agglomération de Lunel où la croissance démographique passe de + 0,6 % à + 1,1 % par an. À l'inverse, elle ralentit dans les agglomérations de Béziers et de Sète.

Les trois plus grandes aires d'attraction des villes héraultaises sont les plus dynamiques ⁽¹⁾

Sept aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département de l'Hérault. Ces aires hébergent 1 160 735 habitants, pas tous héraultais car deux d'entre elles empiètent sur des départements voisins : l'aire montpelliéraine englobe 15 communes du Gard et celle de Lodève une commune de l'Aveyron. Entre 2014 et 2020, cinq de ces sept aires gagnent des habitants. Les aires de Montpellier (+ 1,5 % par an) et d'Agde (+ 1,2 % par an) sont les plus dynamiques. La population progresse également nettement dans l'aire de Béziers (+ 0,8 %), plus modérément dans celle de Lodève (+ 0,4 %) et à peine dans celle de Sète (+ 0,2 %). En revanche, la population de l'aire de Pézenas se stabilise et l'aire de Bédarieux perd des habitants sur les six dernières années. Entre 2009 et 2014, la population augmentait de + 1,1 % à + 1,6 % par an dans les trois principales aires. La croissance de la population se maintient à un niveau très élevé entre 2014 et 2020 dans celles de Montpellier et d'Agde, alors qu'elle s'atténue dans celle de Béziers. L'aire de Pézenas perd des habitants entre 2014 et 2020, alors que ce n'était pas le cas entre 2009 et 2014. La croissance de la population se maintient dans l'aire de Lodève mais ralentit dans celle de Sète et s'arrête dans celle de Pézenas.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hérault	1 188 973	18	1 107 398	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
<i>France métropolitaine</i>	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montpellier	813 272	9	745 625	+ 1,5	+ 0,4	+ 1,0
Béziers	198 254	59	188 543	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Agde	55 248	166	51 419	+ 1,2	- 0,4	+ 1,6
Sète	44 576	202	44 136	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Bédarieux	21 181	324	21 735	- 0,4	- 0,8	+ 0,4
Pézenas	16 616	357	16 723	- 0,1	- 0,5	+ 0,4
Lodève	11 588	449	11 318	+ 0,4	- 0,5	+ 0,8
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montpellier	465 950	13	421 647	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1
Béziers	94 022	67	90 402	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5
Sète	93 369	68	91 814	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Lunel	52 580	130	49 281	+ 1,1	+ 0,3	+ 0,8
Agde	29 201	199	26 111	+ 1,9	- 0,4	+ 2,3
Principales communes du département (top 10)						
Montpellier	299 096		275 318	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,7
Béziers	78 683		75 701	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Sète	44 576		44 136	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Agde	29 201		26 111	+ 1,9	- 0,4	+ 2,3
Lunel	26 356		24 873	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,6
Frontignan	23 485		22 896	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4
Castelnau-le-Lez	23 469		19 157	+ 3,4	+ 0,5	+ 3,0
Lattes	17 674		15 963	+ 1,7	+ 0,2	+ 1,5
Mauguio	16 714		16 765	- 0,1	+ 0,1	- 0,1
Mèze	12 385		11 196	+ 1,7	- 0,3	+ 2,0

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

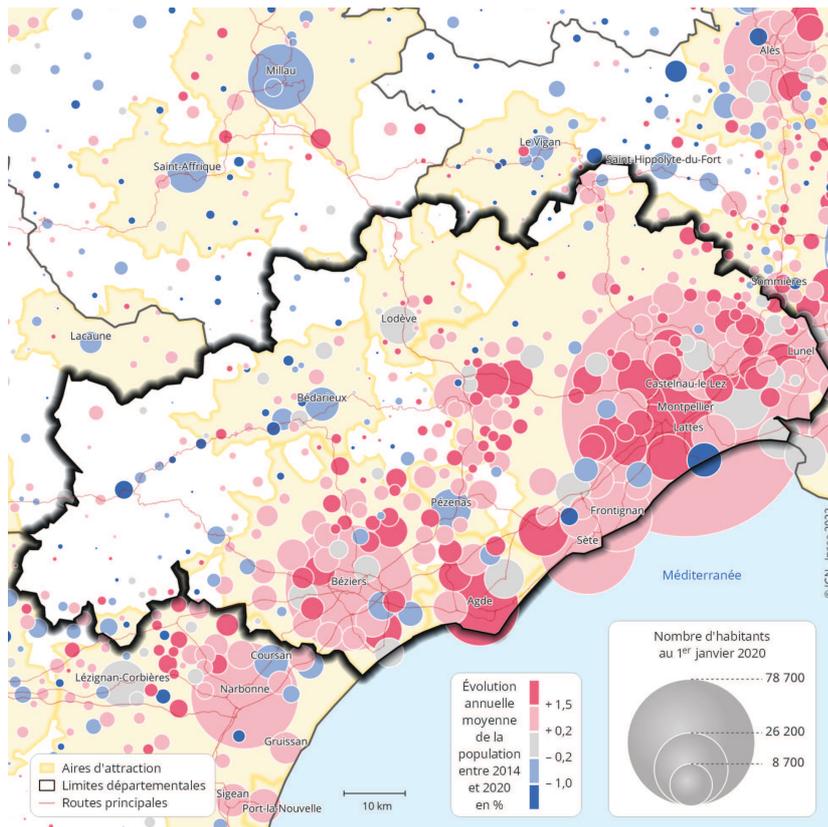
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hérault	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0	+ 1,4	+ 0,3	+ 1,1
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
<i>France métropolitaine</i>	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montpellier	+ 1,5	+ 0,4	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,5	+ 1,1
Béziers	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,0	+ 1,5
Agde	+ 1,2	- 0,4	+ 1,6	+ 1,1	- 0,1	+ 1,3
Sète	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Bédarieux	- 0,4	- 0,8	+ 0,4	+ 0,0	- 0,6	+ 0,6
Pézenas	- 0,1	- 0,5	+ 0,4	+ 0,8	- 0,2	+ 1,0
Lodève	+ 0,4	- 0,5	+ 0,8	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montpellier	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1	+ 1,7	+ 0,7	+ 1,0
Béziers	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5	+ 1,4	+ 0,2	+ 1,1
Sète	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 1,0	+ 0,1	+ 1,0
Lunel	+ 1,1	+ 0,3	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,1
Agde	+ 1,9	- 0,4	+ 2,3	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,7
Principales communes du département (top 10)						
Montpellier	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,7	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,7
Béziers	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,3	+ 1,0
Sète	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Agde	+ 1,9	- 0,4	+ 2,3	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,7
Lunel	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6	- 0,6
Frontignan	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0
Castelnau-le-Lez	+ 3,4	+ 0,5	+ 3,0	+ 5,1	+ 0,2	+ 4,9
Lattes	+ 1,7	+ 0,2	+ 1,5	+ 0,2	+ 0,4	- 0,2
Mauguio	- 0,1	+ 0,1	- 0,1	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,4
Mèze	+ 1,7	- 0,3	+ 2,0	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0

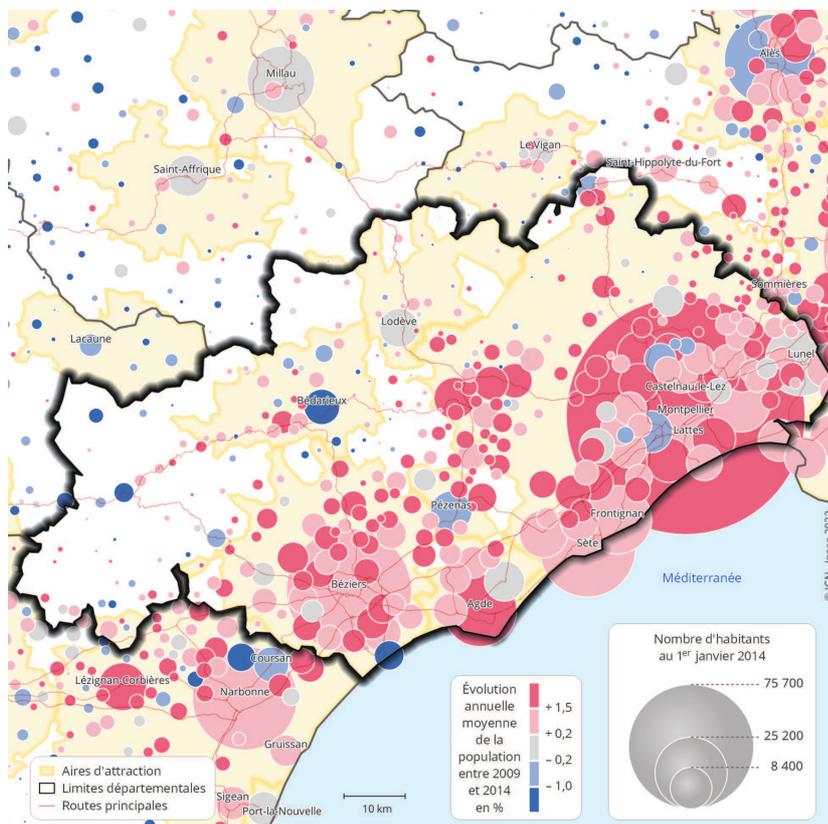
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



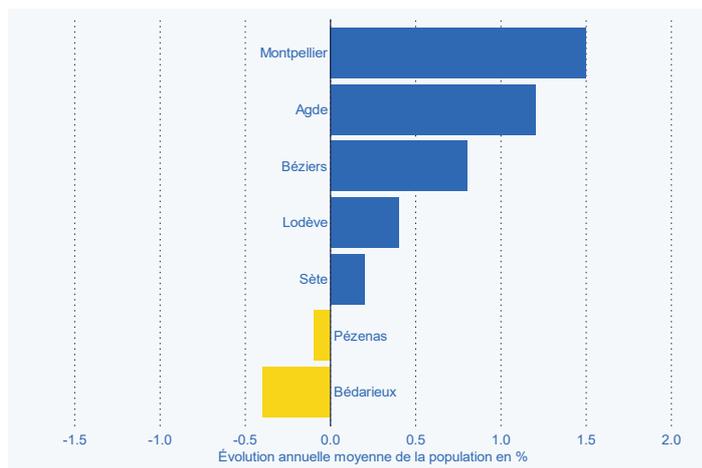
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



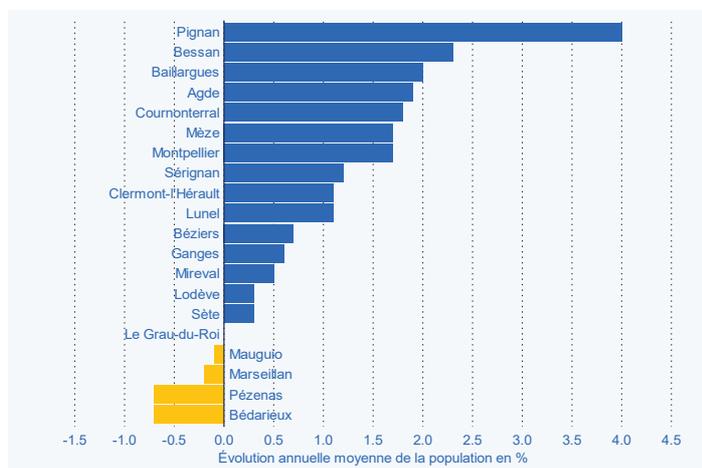
Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



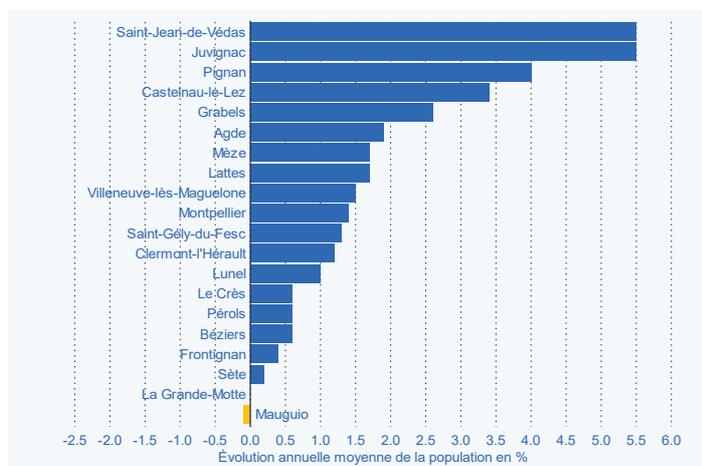
Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département du Lot

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **174 670** personnes résident dans le Lot
- La population est quasi stable entre 2014 et 2020, comme entre 2009 et 2014
- Avec des arrivées plus nombreuses que les départs, l'excédent migratoire compense le déficit naturel, les naissances étant moins nombreuses que les décès
- Cahors et sa périphérie gagnent des habitants
- Beaucoup de communes du nord et de l'ouest du Lot perdent des habitants

Avec 174 670 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Lot est le 11^e des 13 départements d'Occitanie par sa population. Seuls l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. C'est l'un des départements les moins peuplés de France : il occupe la 91^e place des départements français, entre la Haute-Corse et la Haute-Marne. La commune de Cahors dépasse de peu les 20 000 habitants, celle de Figeac approche les 10 000 habitants.

La population augmente surtout au sud du département

La population du département reste stable entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,7 % par an) qui compense le déficit naturel. Cahors et les communes proches, ainsi que le sud du département le long de l'autoroute A20, gagnent des habitants. Plus au nord, les principales communes du Lot perdent des habitants, à l'image de Gourdon, Souillac, Gramat ou encore Saint-Céré.

Parmi les principales agglomérations (unités urbaines) du Lot, seule celle de Cahors gagne des habitants entre 2014 et 2020 (+ 0,5 % par an), grâce à un excédent migratoire supérieur au déficit naturel. La population de la ville-centre, Cahors, progresse moins vite que celle des deux autres communes de l'agglomération, Pradines et Flaujac-Poujols.

La population de l'agglomération de Figeac, deuxième du département, stagne entre 2014 et 2020, avec un excédent migratoire neutralisé par le déficit naturel. Les agglomérations de Gourdon (- 1,3 % par an), Saint-Céré (- 0,4 %) et Biars-sur-Cère (- 0,3 %) perdent des habitants sur la période.

La population du Lot est quasi stable depuis 2009

La population du Lot est stable sur la période 2014-2020 comme elle l'était sur la période précédente. Le déficit naturel se creuse mais l'excédent migratoire croît. En Occitanie, comme en France, la population continue de croître entre 2014 et 2020 mais à un rythme plus modéré que sur la période précédente.

L'agglomération de Cahors gagne des habitants contrairement à la période 2009-2014 où la population baissait de - 0,2 % par an. La deuxième agglomération du département, Figeac, est moins dynamique et sa population est stable entre 2014 et 2020 comme sur la période précédente. Les agglomérations de Gourdon, Saint-Céré et Biars-sur-Cère perdent des habitants entre 2014 et 2020. Dans les deux premières, la population diminuait déjà sur la période 2009-2014 et la baisse se poursuit au même rythme. À l'inverse, la population de l'agglomération de Biars-sur-Cère augmentait de + 0,5 % par an entre 2009 et 2014, à la faveur d'un solde migratoire élevé.

Les aires d'attraction de Cahors et Figeac gagnent des habitants ⁽¹⁾

Six aires d'attraction des villes ont leur commune centre située dans le Lot. Ces aires hébergent 149 750 habitants mais tous ne sont pas lotois. En effet, l'aire d'attraction de Figeac intègre huit communes de l'Aveyron, l'aire de Biars-sur-Cère - Saint-Céré douze communes de la Corrèze, les aires de Gourdon et de Souillac une commune de la Dordogne. Entre 2014 et 2020, les deux aires les plus peuplées du département (celles de Cahors et de Figeac) sont les seules à gagner des habitants. La hausse se poursuit au même rythme qu'au cycle précédent (2009-2014) dans l'aire de Figeac mais s'accélère dans celle de Cahors. Cette dernière, dans laquelle vit un Lotois sur trois, est la plus dynamique avec une progression du nombre d'habitants de + 0,5 % par an. Dans les aires de Souillac et de Gourdon, le déclin démographique se poursuit. Il s'accroît par rapport à la période précédente dans l'aire de Gourdon mais ralentit dans celle de Souillac. La population reste stable dans l'aire de Biars-sur-Cère - Saint-Céré mais celle de Gramat perd des habitants entre 2014 et 2020, ce qui n'était pas le cas entre 2009 et 2014.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

(1) définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Lot	174 670	91	173 648	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Cahors	59 686	154	58 079	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Figeac	34 471	232	33 919	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Biars-sur-Cère - Saint-Céré	26 057	281	26 285	- 0,1	- 0,8	+ 0,6
Gourdon	12 663	424	13 019	- 0,5	- 1,0	+ 0,6
Gramat	8 527	511	8 700	- 0,3	- 0,8	+ 0,4
Souillac	8 346	517	8 541	- 0,4	- 0,7	+ 0,3
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Cahors	24 529	233	23 775	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Figeac	13 391	400	13 292	+ 0,1	- 0,5	+ 0,6
Gourdon	4 611	1185	4 991	- 1,3	- 1,5	+ 0,2
Saint-Céré	4 493	1213	4 592	- 0,4	- 1,0	+ 0,6
Biars-sur-Cère	4 395	1240	4 483	- 0,3	- 0,4	+ 0,1
Principales communes du département (top 10)						
Cahors	20 159		19 630	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9
Figeac	9 784		9 820	- 0,1	- 0,7	+ 0,6
Gourdon	3 959		4 297	- 1,4	- 1,7	+ 0,4
Pradines	3 578		3 433	+ 0,7	- 0,2	+ 0,9
Gramat	3 480		3 611	- 0,6	- 1,9	+ 1,3
Saint-Céré	3 427		3 503	- 0,4	- 1,3	+ 0,9
Souillac	3 203		3 366	- 0,8	- 1,1	+ 0,3
Prayssac	2 419		2 499	- 0,5	- 1,5	+ 0,9
Biars-sur-Cère	1 998		2 033	- 0,3	- 0,1	- 0,2
Puy-l'Évêque	1 929		2 020	- 0,8	- 2,2	+ 1,4

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

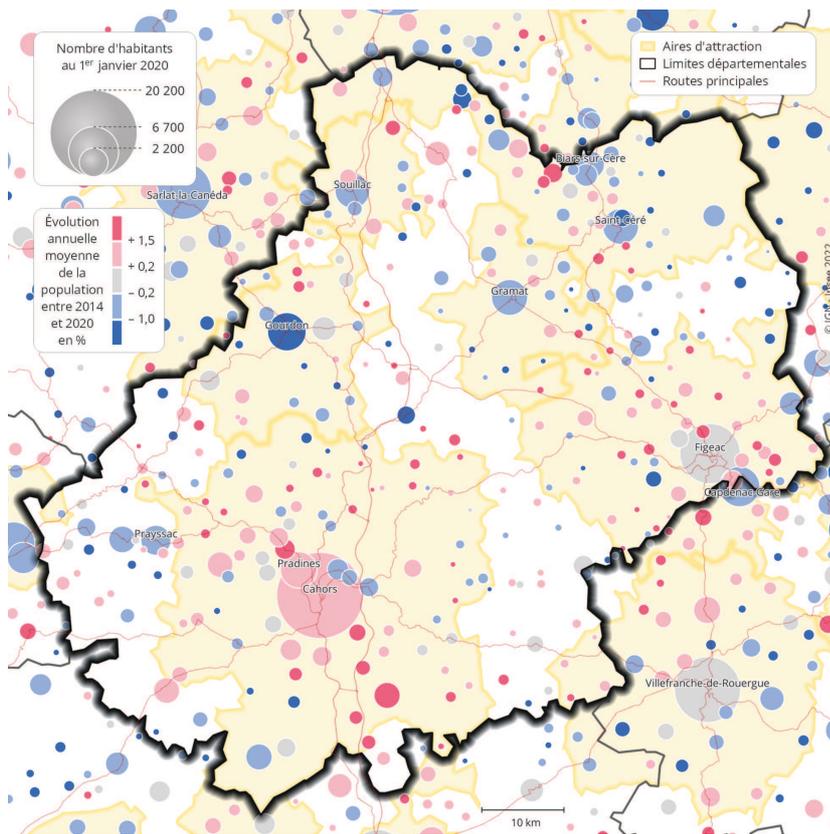
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Lot	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Cahors	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3
Figeac	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6
Biars-sur-Cère - Saint-Céré	- 0,1	- 0,8	+ 0,6	+ 0,0	- 0,6	+ 0,5
Gourdon	- 0,5	- 1,0	+ 0,6	- 0,2	- 0,7	+ 0,4
Gramat	- 0,3	- 0,8	+ 0,4	+ 0,6	- 0,5	+ 1,0
Souillac	- 0,4	- 0,7	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	- 0,6
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Cahors	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9	- 0,2	- 0,2	- 0,1
Figeac	+ 0,1	- 0,5	+ 0,6	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Gourdon	- 1,3	- 1,5	+ 0,2	- 1,3	- 1,0	- 0,3
Saint-Céré	- 0,4	- 1,0	+ 0,6	- 0,3	- 0,8	+ 0,5
Biars-sur-Cère	- 0,3	- 0,4	+ 0,1	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Principales communes du département (top 10)						
Cahors	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9	- 0,3	- 0,2	- 0,1
Figeac	- 0,1	- 0,7	+ 0,6	- 0,1	- 0,4	+ 0,3
Gourdon	- 1,4	- 1,7	+ 0,4	- 1,4	- 1,2	- 0,3
Pradines	+ 0,7	- 0,2	+ 0,9	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2
Gramat	- 0,6	- 1,9	+ 1,3	+ 0,8	- 1,3	+ 2,1
Saint-Céré	- 0,4	- 1,3	+ 0,9	- 0,3	- 1,0	+ 0,7
Souillac	- 0,8	- 1,1	+ 0,3	- 2,7	- 0,6	- 2,1
Prayssac	- 0,5	- 1,5	+ 0,9	+ 0,5	- 1,0	+ 1,4
Biars-sur-Cère	- 0,3	- 0,1	- 0,2	+ 1,1	- 0,3	+ 1,4
Puy-l'Évêque	- 0,8	- 2,2	+ 1,4	- 1,3	- 1,6	+ 0,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

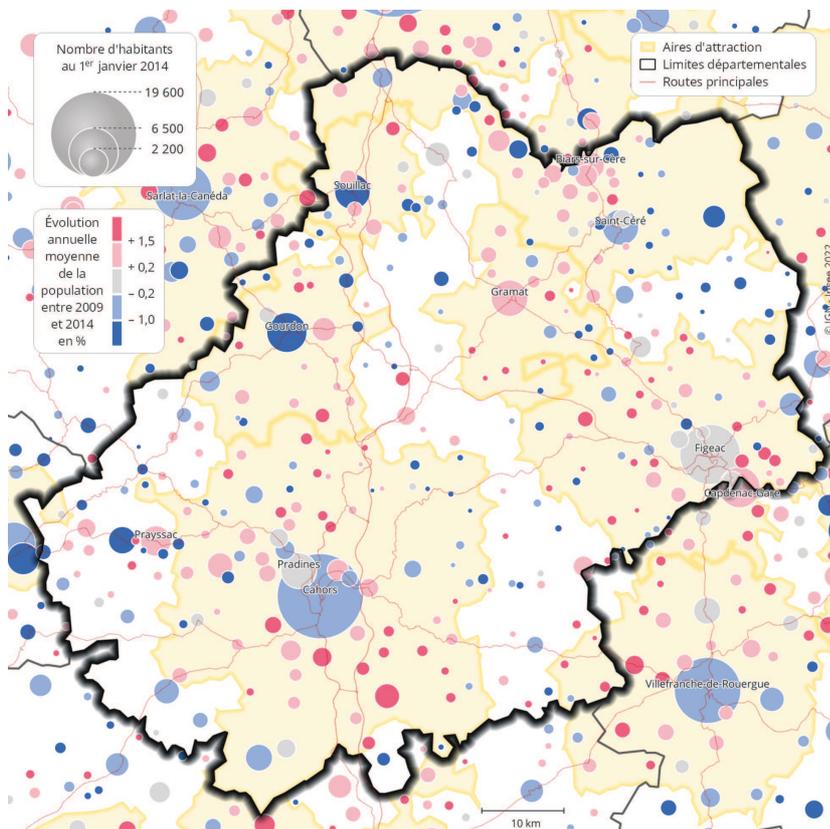
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



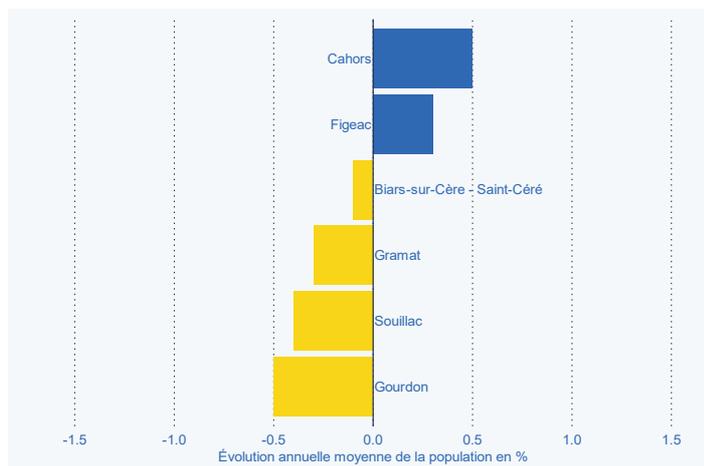
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



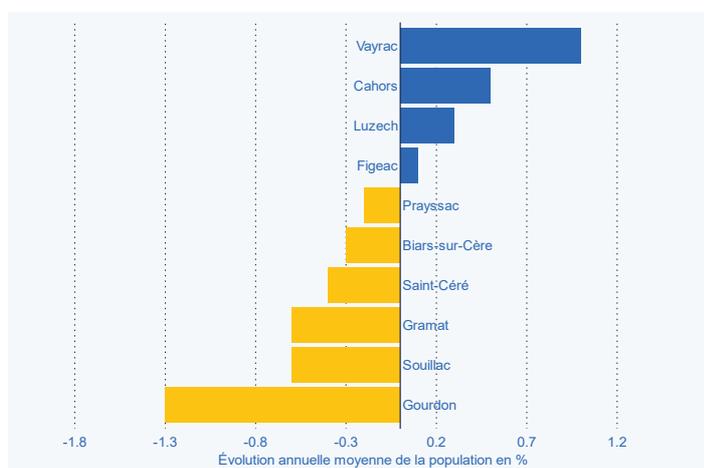
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



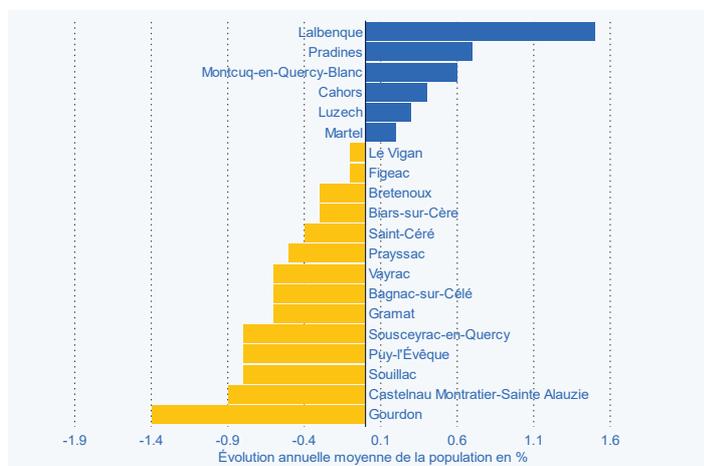
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département de la Lozère

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **76 633** personnes résident en Lozère
- La population est stable entre 2014 et 2020 alors qu'elle diminuait légèrement sur les cinq années précédentes
- L'attractivité, caractérisée par un excédent d'arrivées sur les départs, progresse et compense le déficit naturel qui se creuse, les décès étant supérieurs aux naissances
- La population augmente au centre et au nord du département
- La ville de Mende gagne des habitants

Avec 76 633 habitants au 1^{er} janvier 2020, la Lozère est le département le moins peuplé d'Occitanie et de France. C'est le seul à compter moins de 100 000 habitants. Il n'a qu'une seule agglomération de plus de 10 000 habitants, constituée uniquement de la commune de Mende.

La population augmente au centre et au nord du département

La population du département est stable entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,5 % par an) qui compense le solde naturel négatif (- 0,5 %). Il existe pourtant un certain dynamisme démographique à Mende et dans sa périphérie, et dans une moindre mesure à Saint-Chély-d'Apcher, troisième commune du département. La population augmente également dans quelques communes de la frange ouest aux confins de l'Aveyron. Mais à l'est, la majorité des communes perdent des habitants.

Parmi les principales agglomérations (unités urbaines) de la Lozère, seules celles de Mende (+ 1,1 % par an) et de Saint-Chély-d'Apcher (+ 0,2 %) gagnent des habitants entre 2014 et 2020. L'augmentation de la population de ces deux agglomérations repose exclusivement sur un solde migratoire positif. Les agglomérations de La Canourgue et de Langogne gagnent également des habitants au jeu des migrations, mais le solde migratoire (respectivement + 0,5 % et + 0,9 % par an) comble juste le déficit naturel dans la première, et ne suffit pas dans la seconde pour éviter une diminution de la population. Enfin, ne gagnant pas de population par les migrations, l'agglomération de Marvejols, deuxième du département par sa population, perd des habitants, avec un solde naturel déficitaire.

L'attractivité augmente mais le déficit naturel s'accroît

La population reste stable en Lozère sur la période récente (2014-2020) alors qu'elle était en légère diminution sur la précédente (2009-2014). Entre ces deux périodes, le déficit naturel s'accroît, passant de - 0,3 % à - 0,5 % par an. Mais l'excédent migratoire augmente de + 0,1 % à + 0,5 % et permet de stabiliser la population. Sur la période 2014-2020, la population continue de croître en Occitanie et en France mais à un rythme ralenti par rapport à 2009-2014.

La ville de Mende, qui perdait des habitants entre 2009 et 2014, en gagne désormais : ce retournement de tendance est net, la variation annuelle de population passant de - 1,2 % entre 2009 et 2014 à + 1,1 % entre 2014 et 2020. Au nord, Saint-Chély-d'Apcher stoppe également son déclin démographique. À l'est, le bilan démographique s'améliore aussi à Langogne, qui perd moins d'habitants par rapport à la période 2009-2014. Par contre, à l'ouest de Mende, la baisse de la population s'accroît dans l'agglomération de Marvejols, alors que la faible croissance observée entre 2009 et 2014 de celle de La Canourgue s'éteint.

Seule l'aire d'attraction de Mende gagne des habitants ⁽¹⁾

Trois aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département de la Lozère. Ces trois aires hébergent 48 469 Lozériens, soit 63 % des habitants du département. Entre 2014 et 2020, seule l'aire de Mende gagne des habitants. La population stagne dans l'aire de Saint-Chély-d'Apcher tandis que l'aire de Marvejols perd de la population, enregistrant plus de décès que de naissances et ne gagnant pas d'habitants par le jeu des migrations. La population de l'aire de Mende, en recul sur la période précédente, augmente désormais grâce à un net regain d'attractivité. Dans l'aire de Saint-Chély-d'Apcher, elle se stabilise après une période de déclin démographique, là aussi grâce au gain migratoire. À l'inverse, la situation démographique de l'aire d'attraction de Marvejols se détériore par rapport à la période 2009-2014.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Lozère	76 633	100	76 360	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Mende	25 497	284	24 271	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,8
Saint-Chély-d'Apcher	13 721	401	13 765	- 0,1	- 0,7	+ 0,6
Marvejols	9 251	496	9 559	- 0,5	- 0,4	- 0,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Mende	12 336	432	11 542	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,1
Marvejols	5 889	898	6 105	- 0,6	- 0,6	+ 0,0
Saint-Chély-d'Apcher	4 220	1287	4 169	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
La Canourgue	3 177	1651	3 152	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Langogne	2 875	1781	2 903	- 0,2	- 1,1	+ 0,9
Principales communes du département (top 10)						
Mende	12 336		11 542	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,1
Marvejols	4 713		4 882	- 0,6	- 0,8	+ 0,2
Saint-Chély-d'Apcher	4 220		4 169	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
Langogne	2 875		2 903	- 0,2	- 1,1	+ 0,9
Peyre en Aubrac	2 295		2 386	- 0,6	- 1,0	+ 0,3
La Canourgue	2 099		2 108	- 0,1	- 0,6	+ 0,6
Bourgs sur Colagne	2 091		2 136	- 0,4	- 0,3	+ 0,0
Florac Trois Rivières	2 082		2 107	- 0,2	- 0,2	+ 0,0
Chanac	1 452		1 461	- 0,1	+ 0,1	- 0,2
Saint-Alban-sur-Limagnole	1 378		1 344	+ 0,4	- 1,2	+ 1,6

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

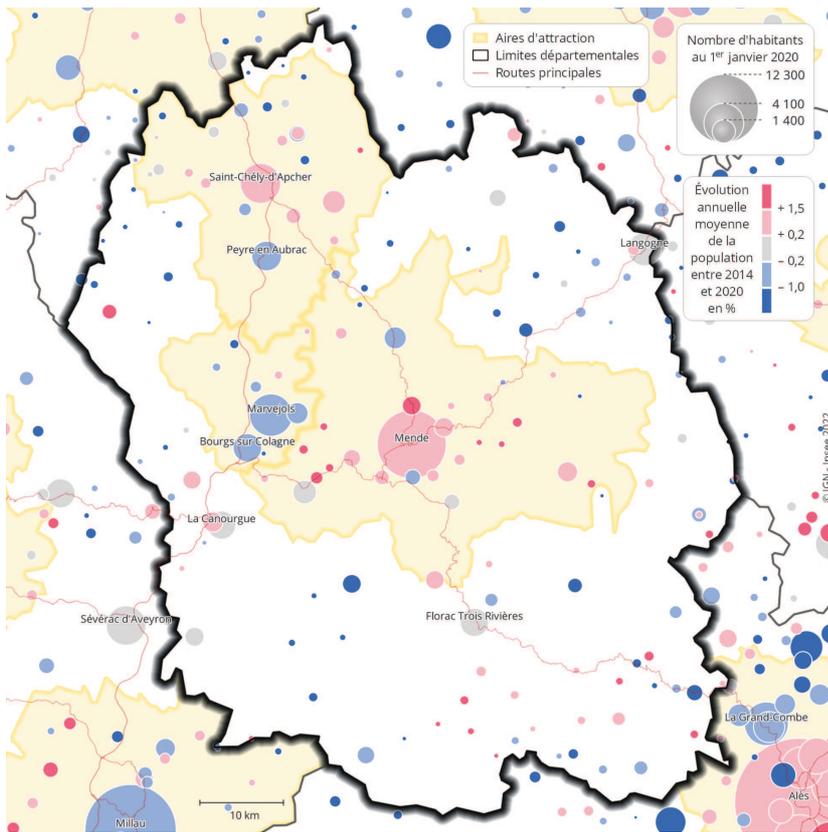
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Lozère	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Mende	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,8	- 0,3	+ 0,1	- 0,4
Saint-Chély-d'Apcher	- 0,1	- 0,7	+ 0,6	- 0,6	- 0,5	- 0,1
Marvejols	- 0,5	- 0,4	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Mende	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,1	- 1,2	+ 0,2	- 1,4
Marvejols	- 0,6	- 0,6	+ 0,0	- 0,3	- 0,4	+ 0,1
Saint-Chély-d'Apcher	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8	- 1,3	- 0,4	- 1,0
La Canourgue	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,5
Langogne	- 0,2	- 1,1	+ 0,9	- 1,0	- 0,8	- 0,3
Principales communes du département (top 10)						
Mende	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,1	- 1,2	+ 0,2	- 1,4
Marvejols	- 0,6	- 0,8	+ 0,2	- 0,7	- 0,6	+ 0,0
Saint-Chély-d'Apcher	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8	- 1,3	- 0,4	- 1,0
Langogne	- 0,2	- 1,1	+ 0,9	- 1,0	- 0,8	- 0,3
Peyre en Aubrac	- 0,6	- 1,0	+ 0,3	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9
La Canourgue	- 0,1	- 0,6	+ 0,6	+ 0,0	- 0,5	+ 0,4
Bourgs sur Colagne	- 0,4	- 0,3	+ 0,0	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,9
Florac Trois Rivières	- 0,2	- 0,2	+ 0,0	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2
Chanac	- 0,1	+ 0,1	- 0,2	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0
Saint-Alban-sur-Limagnole	+ 0,4	- 1,2	+ 1,6	- 1,9	- 0,6	- 1,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

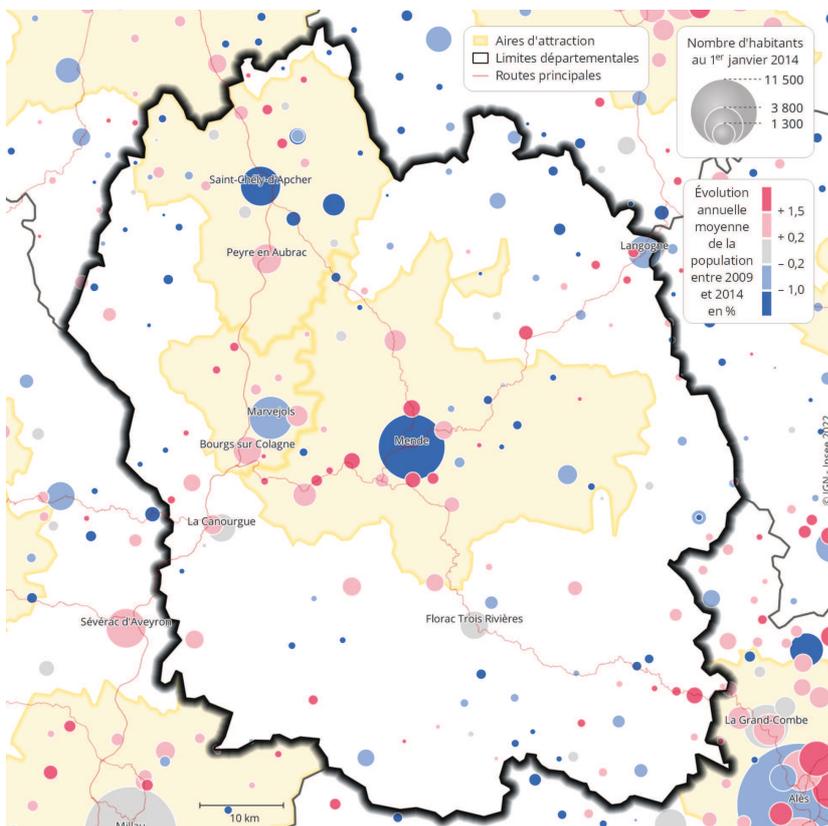
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



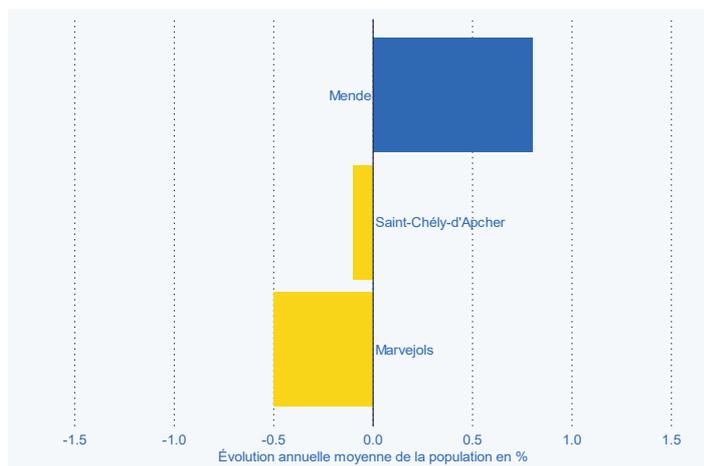
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



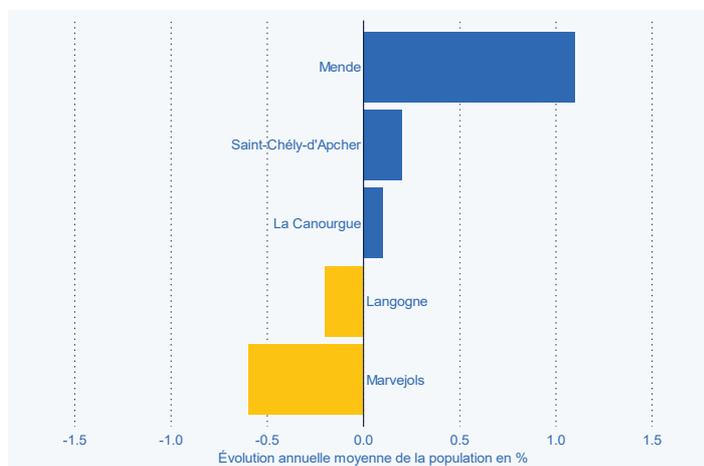
Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



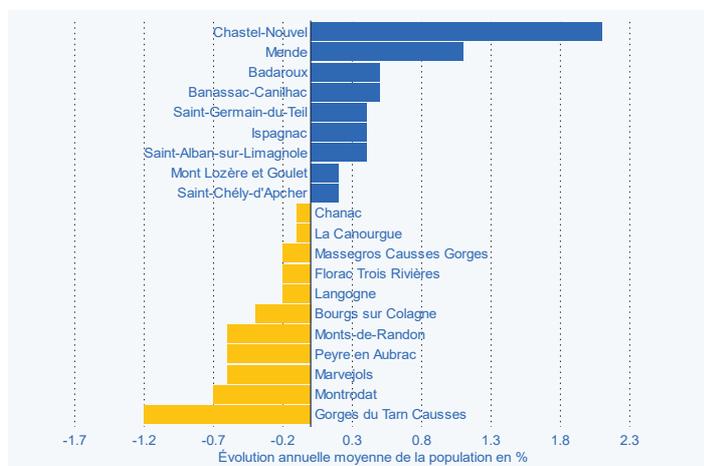
Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolutions annuelles moyennes de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département des Hautes-Pyrénées

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **229 788** personnes résident dans les Hautes-Pyrénées
- La population du département est quasi stable entre 2014 et 2020 comme entre 2009 et 2014
- Avec des arrivées plus nombreuses que les départs, le solde migratoire positif compense un déficit naturel résultant de naissances moins nombreuses que les décès
- La population augmente principalement à Tarbes et dans ses environs
- Les agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, les plus peuplées après celle de Tarbes, perdent des habitants

Avec 229 788 habitants au 1^{er} janvier 2020, le département des Hautes-Pyrénées est le 9^e département d'Occitanie par sa population. Seuls le Gers, le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, c'est le 84^e département de France, entre la Haute-Saône et la Haute-Loire. En raison de sa géographie, la haute montagne occupant la moitié sud du département, la population se concentre au nord, notamment dans l'agglomération (unité urbaine) de Tarbes qui regroupe 79 325 habitants, soit un Haut-Pyrénéen sur trois. Les deux autres agglomérations les plus peuplées sont celles de Lourdes (16 988 habitants) et de Bagnères-de-Bigorre (13 174 habitants).

La population augmente à Tarbes et alentour

La population du département est quasi stable entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,5 % par an) qui compense le déficit naturel. La population augmente principalement à Tarbes et dans sa périphérie. Elle progresse également le long des principaux axes routiers du sud-est du département entre Tarbes et Lourdes et entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre.

Parmi les trois agglomérations de plus 10 000 habitants que compte le département, seule celle de Tarbes gagne des habitants entre 2014 et 2020 (+ 0,7 % par an). L'augmentation de sa population résulte exclusivement de son attractivité, le solde naturel étant quasiment nul. À l'inverse, la population diminue dans les agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, de respectivement - 0,8 % et - 0,7 % par an. L'agglomération de Lourdes, comme la ville-centre, font face à des soldes naturels négatifs qui se cumulent avec un solde migratoire quasi nul dans l'agglomération et négatif dans la ville-centre. Dans l'agglomération de Bagnères-de-Bigorre, seul le déficit naturel entraîne le recul de la population.

La baisse de population est moins prononcée dans les petites agglomérations de Lannemezan et d'Argelès-Gazost (respectivement - 0,2 % et - 0,5 % par an), grâce à des excédents migratoires qui compensent en partie les déficits naturels.

Une population qui reste stable

Entre 2014 et 2020, la population du département reste quasi stable comme entre 2009 et 2014. Le déficit naturel qui se creuse entre les deux périodes est compensé par un excédent migratoire qui augmente. Sur la même période, la croissance de la population ralentit en Occitanie comme en France. L'agglomération de Tarbes, qui perdait des habitants entre 2009 et 2014 (- 0,4 % par an), en gagne désormais (+ 0,7 % par an). Ce nouveau dynamisme contrebalance le déclin démographique qui se poursuit dans l'agglomération de Lourdes (- 0,8 % par an entre 2014 et 2020 après - 0,7 % entre 2009 et 2014). L'agglomération de Lannemezan perd désormais des habitants après en avoir gagné sur la période précédente. Dans celles de Bagnères-de-Bigorre et d'Argelès-Gazost, le nombre d'habitants continue de baisser à des rythmes équivalents à ceux de la période précédente.

Seule l'aire d'attraction de Tarbes gagne des habitants ⁽¹⁾

Six aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département des Hautes-Pyrénées. Ces six aires hébergent 208 504 habitants, pas tous haut-pyrénéens, car trois aires empiètent sur un département voisin (celles de Tarbes, de Lannemezan et de Maubourguet).

Entre 2014 et 2020, seule l'aire de Tarbes gagne des habitants, après une stagnation entre 2009 et 2014. La baisse de population se poursuit dans les aires de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre alors qu'elle ralentit dans l'aire d'Argelès-Gazost. Les aires de Lannemezan et de Maubourguet, qui gagnaient des habitants entre 2009 et 2014, en perdent désormais entre 2014 et 2020.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

(1) définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	229 788	84	228 950	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	136 460	86	132 964	+ 0,4	- 0,1	+ 0,6
Lourdes	24 801	288	25 571	- 0,5	- 0,6	+ 0,1
Lannemezan	21 370	322	21 571	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Bagnères-de-Bigorre	13 201	412	13 809	- 0,7	- 1,0	+ 0,2
Argelès-Gazost	8 238	523	8 413	- 0,3	- 0,6	+ 0,3
Maubourguet	4 434	653	4 712	- 1,0	- 1,0	+ 0,0
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	79 325	86	76 224	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7
Lourdes	16 988	321	17 838	- 0,8	- 0,7	- 0,1
Bagnères-de-Bigorre	13 174	405	13 762	- 0,7	- 1,0	+ 0,2
Lannemezan	7 447	712	7 543	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Argelès-Gazost	6 807	780	7 006	- 0,5	- 0,9	+ 0,4
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	42 925		40 900	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Lourdes	13 247		14 361	- 1,3	- 0,9	- 0,4
Aureilhan	7 932		7 879	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Bagnères-de-Bigorre	7 034		7 602	- 1,3	- 1,4	+ 0,1
Lannemezan	5 803		5 912	- 0,3	- 0,7	+ 0,4
Bordères-sur-l'Échez	5 421		4 879	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,4
Séméac	5 165		4 803	+ 1,2	- 0,1	+ 1,3
Vic-en-Bigorre	4 831		5 004	- 0,6	- 1,3	+ 0,8
Juillan	4 045		4 104	- 0,2	- 0,2	- 0,1
Barbazan-Debat	3 497		3 427	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

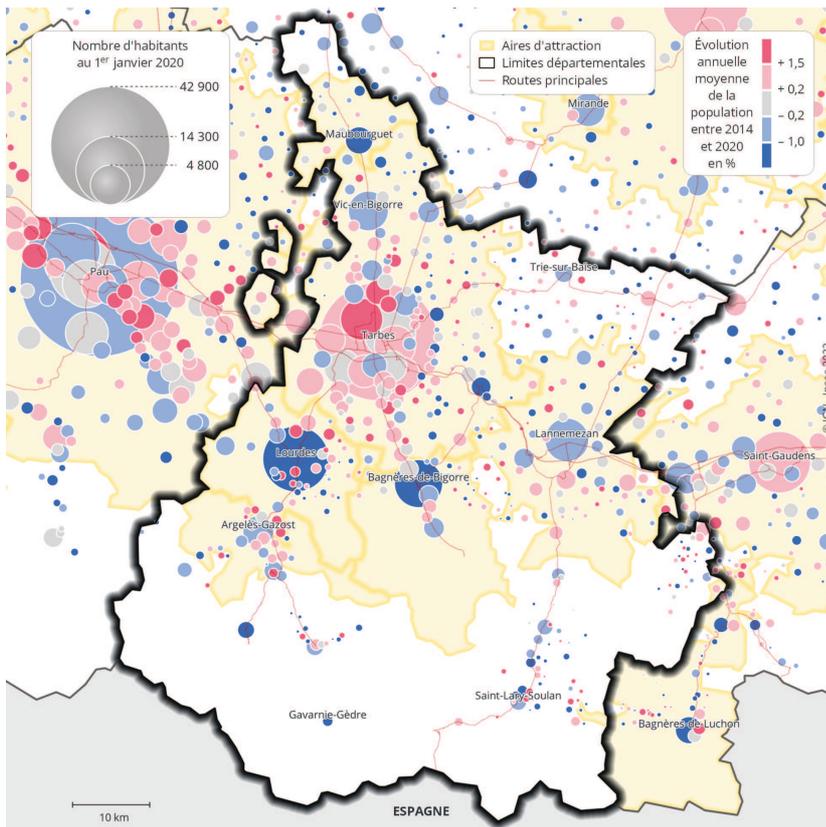
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	+ 0,4	- 0,1	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Lourdes	- 0,5	- 0,6	+ 0,1	- 0,4	- 0,4	+ 0,0
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,0	+ 0,2	- 0,8	- 0,7	- 0,2
Argelès-Gazost	- 0,3	- 0,6	+ 0,3	- 0,6	- 0,5	- 0,1
Maubourguet	- 1,0	- 1,0	+ 0,0	+ 0,3	- 0,7	+ 1,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7	- 0,4	+ 0,1	- 0,5
Lourdes	- 0,8	- 0,7	- 0,1	- 0,7	- 0,4	- 0,3
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,0	+ 0,2	- 0,7	- 0,7	+ 0,0
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Argelès-Gazost	- 0,5	- 0,9	+ 0,4	- 0,5	- 0,7	+ 0,3
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9	- 1,3	+ 0,0	- 1,4
Lourdes	- 1,3	- 0,9	- 0,4	- 1,0	- 0,6	- 0,4
Aureilhan	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3
Bagnères-de-Bigorre	- 1,3	- 1,4	+ 0,1	- 1,1	- 1,0	- 0,1
Lannemezan	- 0,3	- 0,7	+ 0,4	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9
Bordères-sur-l'Échez	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,4	+ 3,3	+ 0,5	+ 2,8
Séméac	+ 1,2	- 0,1	+ 1,3	+ 0,0	+ 0,0	- 0,1
Vic-en-Bigorre	- 0,6	- 1,3	+ 0,8	- 0,8	- 0,3	- 0,4
Juillan	- 0,2	- 0,2	- 0,1	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Barbazan-Debat	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	- 0,3	+ 0,2	- 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

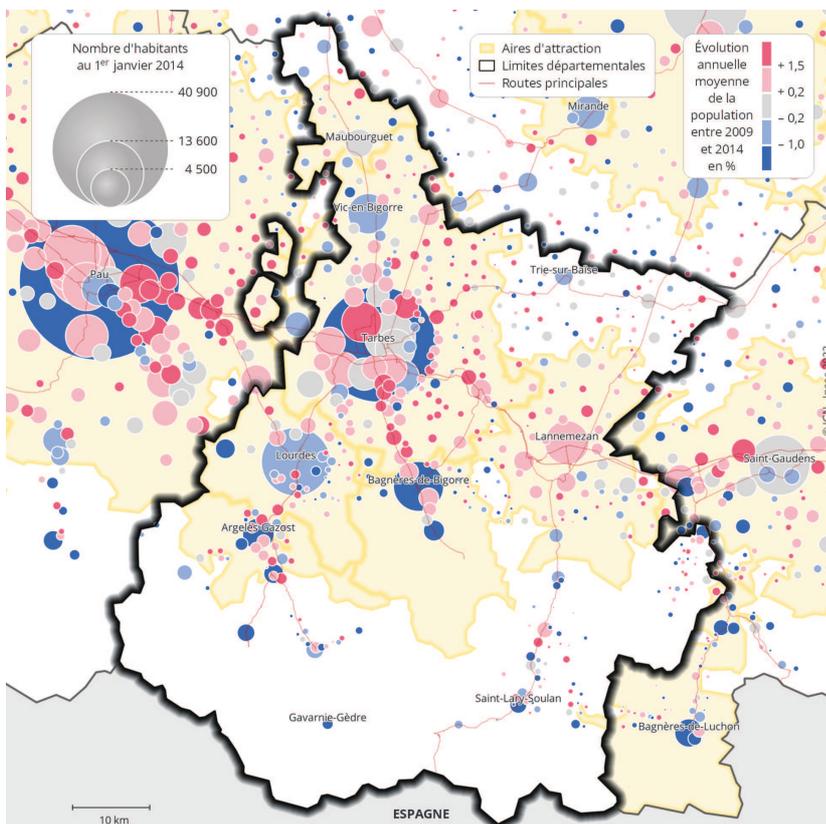
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



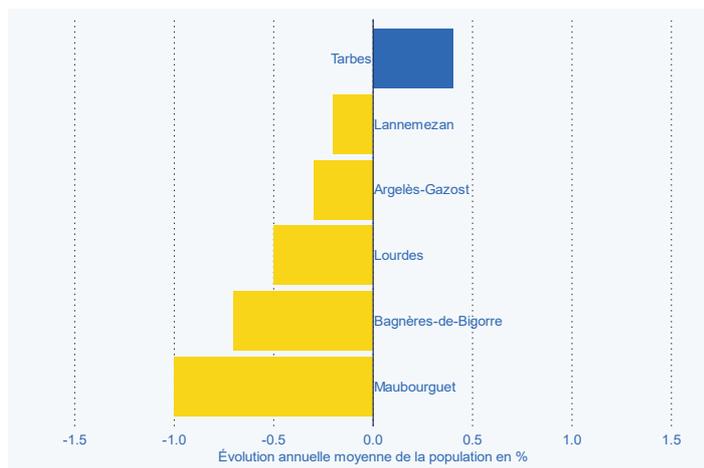
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



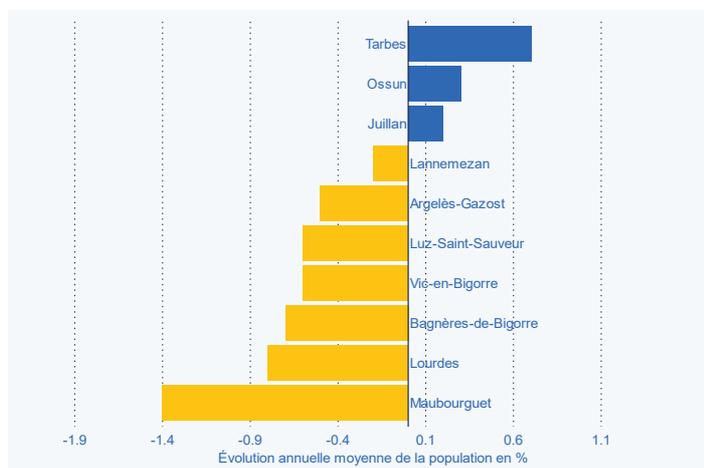
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



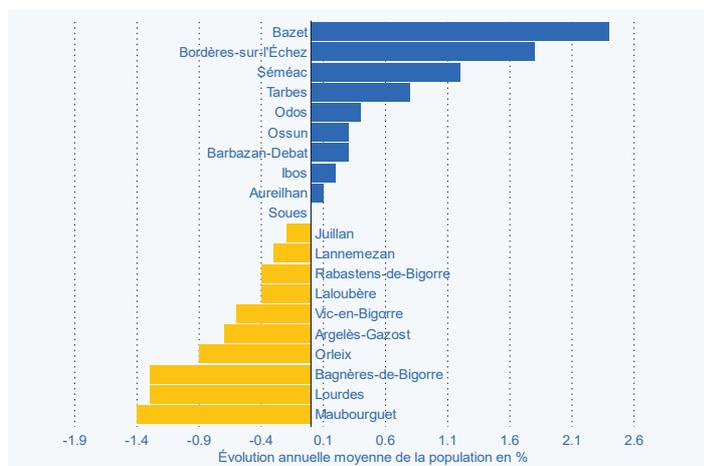
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département des Pyrénées-Orientales

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **482 765** personnes résident dans les Pyrénées-Orientales
- La population augmente entre 2014 et 2020 (+ 0,6 % par an), mais moins rapidement que lors des cinq années précédentes (+ 0,9 %)
- L'excédent migratoire explique la hausse de population, les arrivées étant nettement plus nombreuses que les départs
- La population augmente autour de Perpignan, ainsi que dans les communes situées le long de la nationale 116 en direction de Prades et sur l'axe Argelès-sur-Mer - Céret
- L'agglomération de Perpignan gagne des habitants uniquement grâce à sa banlieue

Avec 482 765 habitants au 1^{er} janvier 2020, le département des Pyrénées-Orientales est le 4^e d'Occitanie par sa population, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard et devant le Tarn. Au niveau national, il se classe à la 54^e place des départements, derrière la Manche et devant la Savoie. L'agglomération (unité urbaine) de Perpignan compte plus de 200 000 habitants, et concentre 42 % de la population départementale. La deuxième agglomération, Saint-Cyprien, est plus de trois fois moins peuplée.

La population augmente autour de Perpignan et le long des principaux axes de circulation

Avec une croissance démographique de + 0,6 % par an entre 2014 et 2020, les Pyrénées-Orientales font partie des vingt départements les plus dynamiques de France métropolitaine. Cette augmentation, légèrement inférieure à la moyenne régionale, est due exclusivement au solde migratoire (+ 0,8 % par an), le solde naturel étant négatif (- 0,2 % par an). La population croît principalement autour de Perpignan. Elle progresse aussi le long de la nationale 116, entre Prades et Perpignan, dans les communes bordant l'A9 et le long de l'axe Argelès-sur-Mer - Céret. Les communes situées le long de la D117 au nord-ouest du département perdent des habitants.

La population s'érode dans la commune de Perpignan (- 0,4 %), mais son agglomération gagne des habitants (+ 0,4 % par an) grâce à sa banlieue, où les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Les agglomérations de Saint-Cyprien et de Saint-Laurent-de-la-Salanque (+ 1,0 % par an) et Canet-en-Roussillon (+0,6 % par an), jouxtant la mer, sont les plus dynamiques, du fait de leur très forte attractivité. La population augmente plus modérément dans l'agglomération de Céret (+ 0,3 %), où l'attractivité reste forte mais se cumule avec un déficit naturel marqué.

La croissance de la population ralentit

Dans les Pyrénées-Orientales, comme en Occitanie et en France, la croissance démographique ralentit, passant à + 0,6 % par an entre 2014 et 2020 après + 0,9 % entre 2009 et 2014. Le solde naturel devient déficitaire et l'excédent migratoire diminue légèrement.

Ce ralentissement est constaté dans les trois principales agglomérations du département, celles de Perpignan, de Saint-Cyprien et de Saint-Laurent-de-la-Salanque. En particulier, celle de Perpignan pâtit de la baisse de la population de la ville-centre sur la période récente alors que la population progressait nettement entre 2009 et 2014 dans la commune de Perpignan. L'attractivité de l'agglomération de Saint-Laurent-de-la-Salanque baisse de moitié entre les deux périodes mais demeure à un niveau élevé.

Entre les deux périodes, la croissance de la population progresse légèrement dans l'agglomération de Céret, grâce à une attractivité plus soutenue. L'agglomération de Canet-en-Roussillon gagne désormais de la population alors qu'elle en perdait sur le cycle précédent. L'agglomération est devenue fortement attractive alors que le solde migratoire y était auparavant négatif.

Les aires d'attraction de Perpignan et de Prades sont les plus dynamiques ⁽¹⁾

Cinq aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département des Pyrénées-Orientales. Ces aires hébergent 455 712 habitants, soit 94 % de la population du département. Entre 2014 et 2020, seule l'aire de Banyuls-sur-Mer perd des habitants. Celles de Perpignan et de Prades, les deux plus importantes, sont les plus dynamiques (+ 0,7 % et +0,5 % par an). Toutefois, par rapport à la période précédente (2009-2014), l'augmentation de population ralentit dans l'aire d'attraction de Perpignan. En revanche, dans celle de Prades, la population repart à la hausse. À l'inverse, la population de l'aire de Céret stagne alors qu'elle progressait précédemment. Dans l'aire d'Amélie-les-Bains-Palalda, le regain d'attractivité entre les deux périodes est plus important que la dégradation du déficit naturel. Enfin, dans l'aire de Banyuls-sur-Mer, l'attractivité ne suffit toujours pas pour stopper le déclin démographique.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Pyrénées-Orientales	482 765	54	466 327	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Perpignan	418 104	23	401 041	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Prades	15 401	375	14 922	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1
Céret	9 108	500	9 133	+ 0,0	- 0,8	+ 0,8
Amélie-les-Bains-Palalda	7 037	567	6 900	+ 0,3	- 1,3	+ 1,6
Banyuls-sur-Mer	6 062	596	6 130	- 0,2	- 1,3	+ 1,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Perpignan	202 998	35	198 682	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Saint-Cyprien	62 821	104	59 264	+ 1,0	- 0,6	+ 1,6
Saint-Laurent-de-la-Salanque	24 382	235	23 031	+ 1,0	- 0,5	+ 1,5
Céret	13 934	385	13 718	+ 0,3	- 0,7	+ 1,0
Canet-en-Roussillon	12 653	421	12 224	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5
Principales communes du département (top 10)						
Perpignan	118 032		120 605	- 0,4	+ 0,2	- 0,6
Canet-en-Roussillon	12 653		12 224	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5
Saint-Estève	11 642		11 925	- 0,4	- 0,3	- 0,1
Saint-Cyprien	11 048		10 015	+ 1,6	- 1,1	+ 2,8
Argelès-sur-Mer	10 593		10 279	+ 0,5	- 0,8	+ 1,3
Cabestany	10 368		9 683	+ 1,1	- 0,4	+ 1,5
Pia	10 334		8 519	+ 3,3	+ 0,3	+ 2,9
Saint-Laurent-de-la-Salanque	10 053		10 269	- 0,4	- 0,4	+ 0,0
Elne	9 402		8 556	+ 1,6	- 0,1	+ 1,7
Rivesaltes	9 020		8 550	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,8

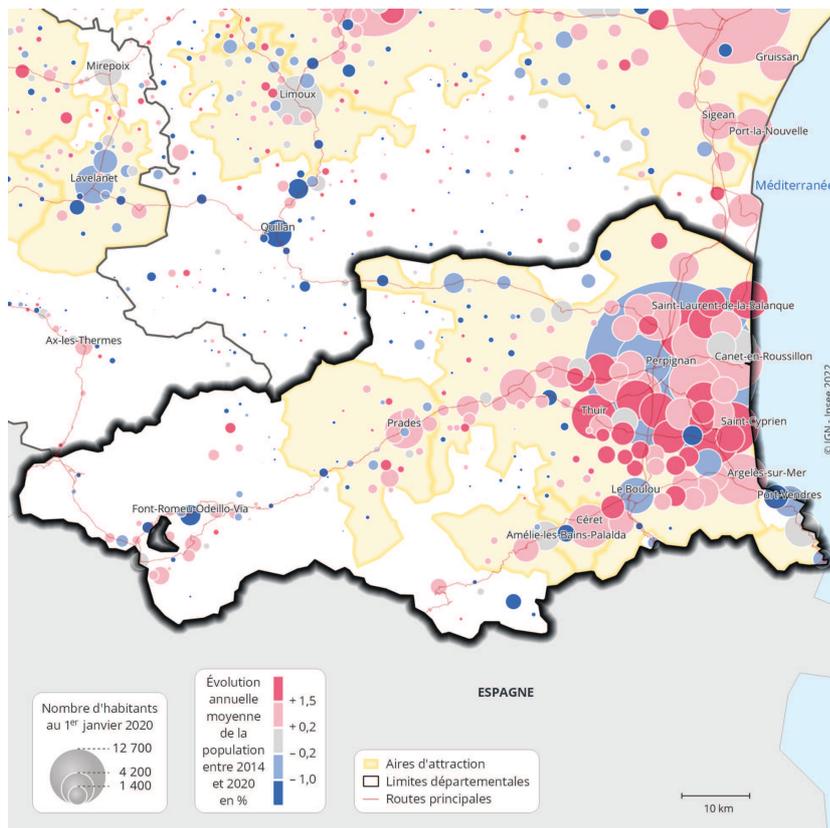
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Pyrénées-Orientales	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Perpignan	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,1	+ 1,0
Prades	+ 0,5	- 0,6	+ 1,1	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4
Céret	+ 0,0	- 0,8	+ 0,8	+ 0,3	- 0,8	+ 1,1
Amélie-les-Bains-Palalda	+ 0,3	- 1,3	+ 1,6	- 0,6	- 1,0	+ 0,4
Banyuls-sur-Mer	- 0,2	- 1,3	+ 1,1	- 0,2	- 1,2	+ 1,0
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Perpignan	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,6
Saint-Cyprien	+ 1,0	- 0,6	+ 1,6	+ 1,1	- 0,4	+ 1,5
Saint-Laurent-de-la-Salanque	+ 1,0	- 0,5	+ 1,5	+ 3,1	- 0,1	+ 3,2
Céret	+ 0,3	- 0,7	+ 1,0	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
Canet-en-Roussillon	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5	- 1,3	- 0,5	- 0,8
Principales communes du département (top 10)						
Perpignan	- 0,4	+ 0,2	- 0,6	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,2
Canet-en-Roussillon	+ 0,6	- 0,9	+ 1,5	- 1,3	- 0,5	- 0,8
Saint-Estève	- 0,4	- 0,3	- 0,1	+ 1,8	+ 0,0	+ 1,8
Saint-Cyprien	+ 1,6	- 1,1	+ 2,8	- 1,0	- 0,8	- 0,1
Argelès-sur-Mer	+ 0,5	- 0,8	+ 1,3	+ 0,5	- 0,5	+ 1,0
Cabestany	+ 1,1	- 0,4	+ 1,5	+ 1,8	- 0,1	+ 2,0
Pia	+ 3,3	+ 0,3	+ 2,9	+ 2,7	+ 0,5	+ 2,3
Saint-Laurent-de-la-Salanque	- 0,4	- 0,4	+ 0,0	+ 3,6	- 0,1	+ 3,7
Elne	+ 1,6	- 0,1	+ 1,7	+ 2,2	+ 0,1	+ 2,1
Rivesaltes	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4

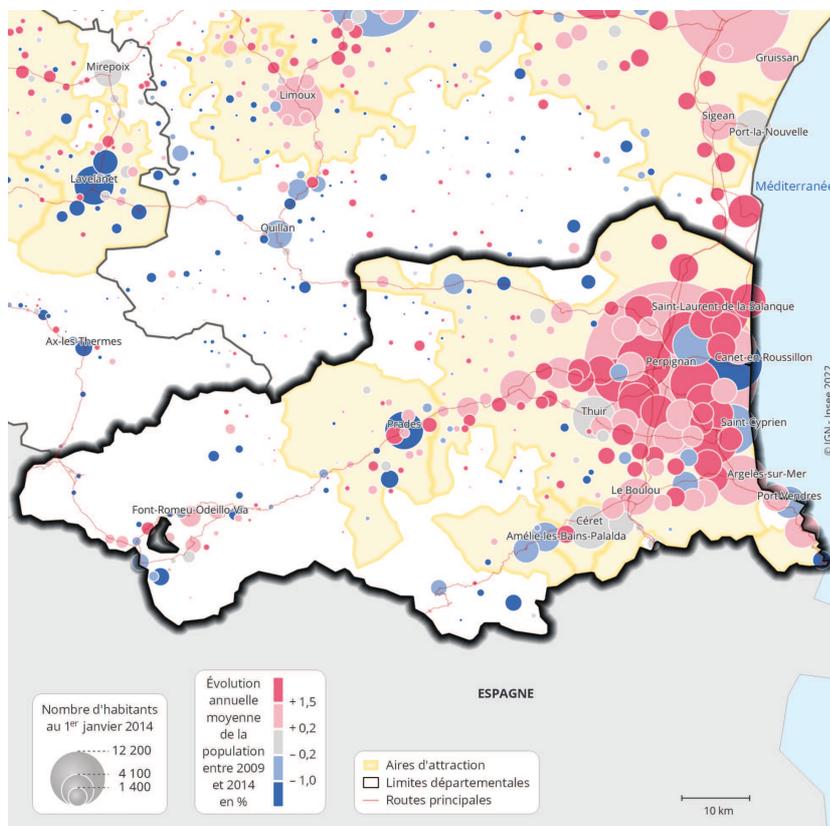
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



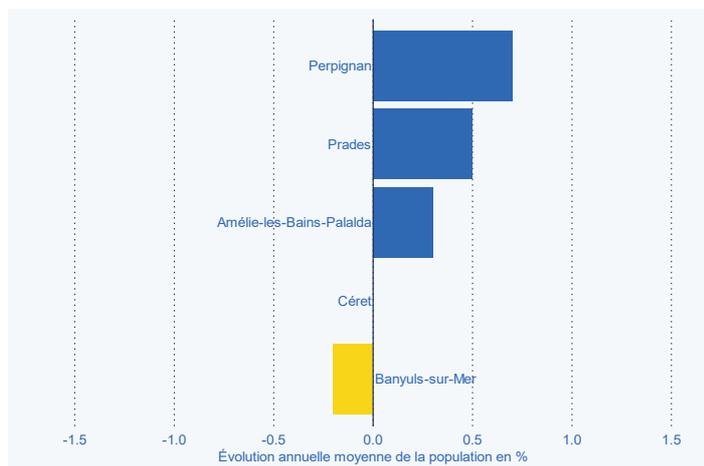
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



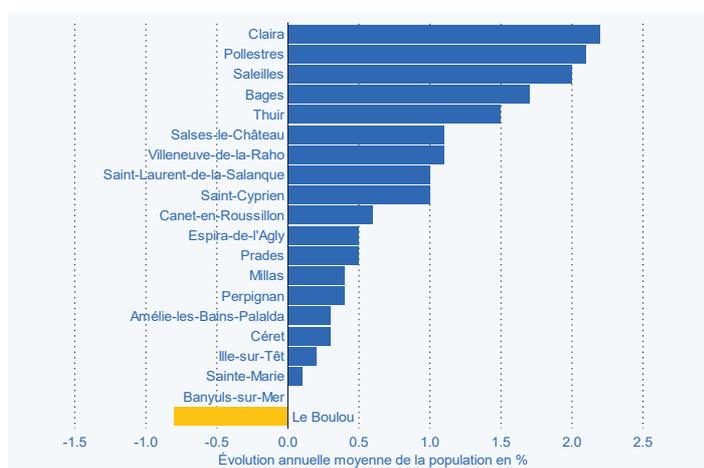
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



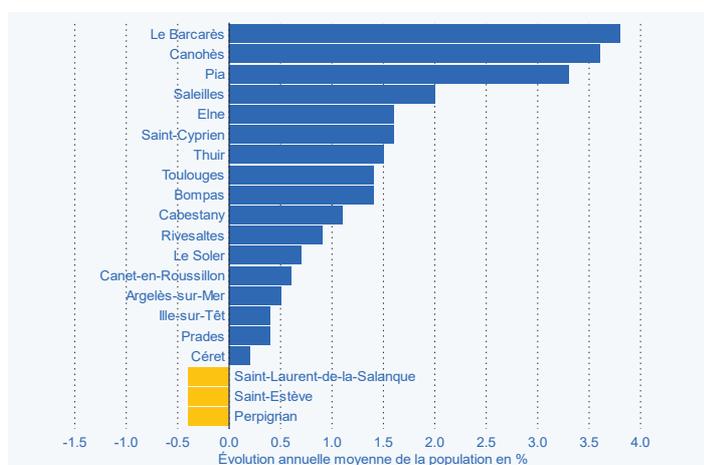
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département du Tarn

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **391 066** personnes résident dans le Tarn
- La population augmente entre 2014 et 2020 (+ 0,3 % par an) mais moins rapidement qu'entre 2009 et 2014 (+ 0,6 %)
- La croissance démographique repose exclusivement sur un solde migratoire positif, résultant d'arrivées plus nombreuses que les départs
- La population progresse particulièrement à l'ouest, notamment sur l'axe Albi-Toulouse, et dans l'agglomération de Castres
- L'agglomération de Mazamet continue de perdre des habitants alors que celle de Carmaux n'en perd plus sur la dernière période
- L'agglomération de Castres gagne des habitants, alors qu'elle en perdait entre 2009 et 2014

Avec 391 066 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Tarn est le 5^e département le plus peuplé de la région Occitanie, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales et devant l'Aude. Parmi les 101 départements français, le Tarn occupe la 60^e place. Quatre habitants sur dix résident dans les trois principales agglomérations (unités urbaines), celles d'Albi qui compte 73 260 habitants, de Castres qui dépasse les 57 500 habitants et de Mazamet qui passe sous la barre des 25 000 habitants.

La population augmente à l'ouest du département

La population du département augmente de + 0,3 % en moyenne par an entre 2014 et 2020, grâce à l'excédent migratoire (+ 0,5 % par an). Elle progresse surtout dans l'ouest du département qui profite de la proximité avec Toulouse. La population augmente fortement dans des communes situées le long de l'autoroute A68 reliant Toulouse à Albi, telles que Saint-Sulpice-la-Pointe (+ 1,6 %), ou plus au sud à Graulhet (+ 1,1 %). La majorité des communes situées à l'est ou au sud de Castres perdent des habitants.

La population se stabilise dans l'agglomération d'Albi, la plus importante du département, et dans celle de Carmaux. Dans celles-ci, le nombre d'arrivées supérieures à celui des départs, compense tout juste un solde naturel négatif dû à des naissances moins nombreuses que les décès. L'agglomération de Mazamet (- 0,5 % par an) perd des habitants entre 2014 et 2020 : elle présente un solde naturel négatif et ne gagne pas d'habitants au jeu des migrations. Les agglomérations de Castres et de Gaillac gagnent des habitants grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. Celle de Castres se distingue par un solde naturel nul entre 2014 et 2020 (quasiment autant de naissances que de décès).

La croissance de la population ralentit légèrement par rapport à la période 2009-2014

Dans le Tarn comme en Occitanie et en France, la croissance de la population ralentit sur la période récente (2014-2020) par rapport à la précédente (2009-2014). Elle passe de + 0,6 % à + 0,3 % par an.

Ce ralentissement est prononcé dans l'agglomération de Gaillac dont la croissance annuelle de population passe de 2,4 % à 0,3 %. La population de l'agglomération d'Albi n'augmente plus. Dans ces deux agglomérations, l'attractivité diminue, particulièrement dans celle de Gaillac, et le solde naturel se détériore. La baisse de la population s'accélère dans celle de Mazamet tandis que les agglomérations de Castres et de Carmaux mettent fin au déclin démographique de la période 2009-2014 : la population se stabilise dans celle de Carmaux et repart à la hausse dans celle de Castres (+ 0,4 %).

Les aires d'attraction d'Albi, de Gaillac et de Graulhet gagnent des habitants ⁽¹⁾

Le Tarn compte six aires d'attraction des villes dont la commune centre est située dans le département. Ces six aires hébergent 299 829 habitants qui ne sont pas tous tarnais, car l'aire de Lacaune empiète légèrement sur le département de l'Aveyron. Entre 2014 et 2020, seule l'aire de Mazamet perd des habitants (- 0,5 % par an), en raison d'un fort déficit naturel. Elle en gagnait entre 2009 et 2014 (+ 0,2 %) grâce à une attractivité plus élevée sur cette période. L'aire d'attraction de Graulhet (+ 1,0 %) est la plus dynamique grâce à un excédent migratoire particulièrement élevé.

Par rapport à la période 2009-2014, la croissance démographique ralentit dans les aires d'Albi et surtout de Gaillac. En revanche, le bilan démographique s'améliore fortement pour les aires de Graulhet et de Lacaune, même si cette dernière ne gagne toujours pas d'habitants. Enfin, la population reste stable dans l'aire de Castres, alors que la situation démographique se dégrade entre les deux périodes dans celle de Mazamet.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn	391 066	60	384 474	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Albi	138 501	84	136 224	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Castres	105 009	107	104 503	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2
Gaillac	22 632	311	22 106	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6
Graulhet	15 587	372	14 665	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Mazamet	12 847	418	13 262	- 0,5	- 0,9	+ 0,4
Lacaune	5 253	627	5 213	+ 0,1	- 0,7	+ 0,8
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Albi	73 260	91	73 058	+ 0,0	- 0,2	+ 0,3
Castres	57 571	119	56 224	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4
Mazamet	24 489	234	25 180	- 0,5	- 0,4	+ 0,0
Gaillac	18 735	290	18 420	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Carmaux	18 386	294	18 353	+ 0,0	- 0,6	+ 0,6
Principales communes du département (top 10)						
Albi	49 094		49 531	- 0,1	- 0,4	+ 0,2
Castres	42 394		41 382	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Gaillac	15 245		15 077	+ 0,2	- 0,3	+ 0,5
Graulhet	12 914		12 063	+ 1,1	- 0,1	+ 1,3
Lavaur	10 820		10 592	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Mazamet	9 953		10 173	- 0,4	- 0,9	+ 0,6
Carmaux	9 870		9 542	+ 0,6	- 0,7	+ 1,2
Saint-Sulpice-la-Pointe	9 480		8 642	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,2
Saint-Juéry	6 627		6 792	- 0,4	+ 0,1	- 0,5
Labruguière	6 510		6 478	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

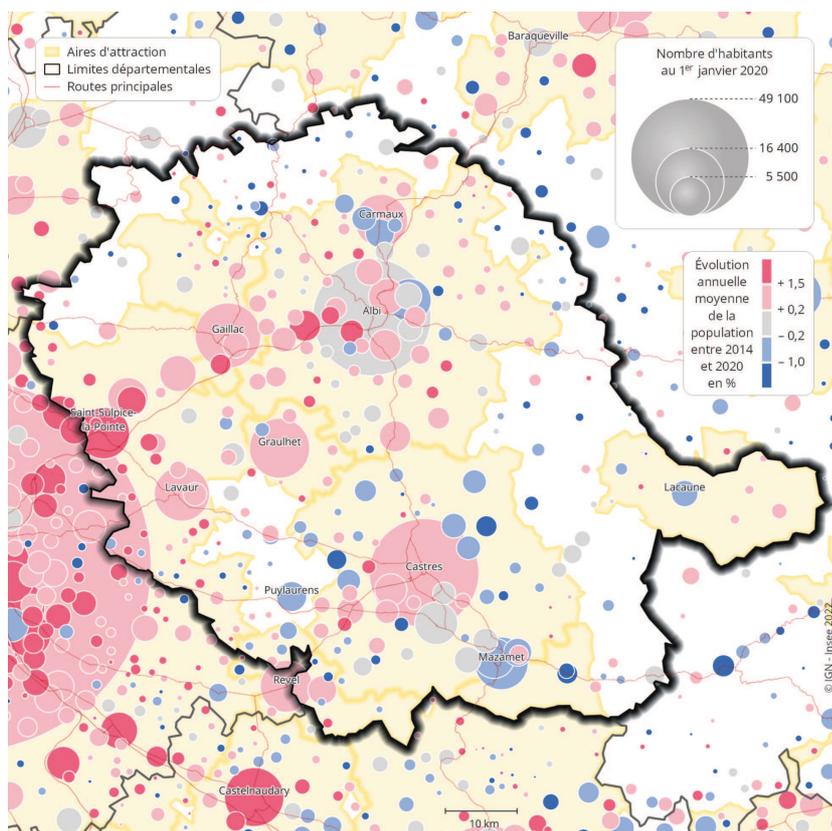
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Albi	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Castres	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,0
Gaillac	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6	+ 2,2	+ 0,1	+ 2,1
Graulhet	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1	+ 0,1	+ 0,3	- 0,1
Mazamet	- 0,5	- 0,9	+ 0,4	+ 0,2	- 0,8	+ 1,0
Lacaune	+ 0,1	- 0,7	+ 0,8	- 1,0	- 0,7	- 0,3
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Albi	+ 0,0	- 0,2	+ 0,3	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Castres	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4	- 0,2	+ 0,1	- 0,3
Mazamet	- 0,5	- 0,4	+ 0,0	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Gaillac	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5	+ 2,4	+ 0,1	+ 2,3
Carmaux	+ 0,0	- 0,6	+ 0,6	- 0,5	- 0,5	+ 0,0
Principales communes du département (top 10)						
Albi	- 0,1	- 0,4	+ 0,2	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Castres	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5	- 0,6	+ 0,1	- 0,7
Gaillac	+ 0,2	- 0,3	+ 0,5	+ 2,8	- 0,1	+ 2,8
Graulhet	+ 1,1	- 0,1	+ 1,3	- 0,1	+ 0,2	- 0,3
Lavaur	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Mazamet	- 0,4	- 0,9	+ 0,6	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3
Carmaux	+ 0,6	- 0,7	+ 1,2	- 1,3	- 0,6	- 0,7
Saint-Sulpice-la-Pointe	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,9	+ 0,9
Saint-Juéry	- 0,4	+ 0,1	- 0,5	- 0,3	+ 0,2	- 0,4
Labruguière	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3	+ 1,1	- 0,1	+ 1,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

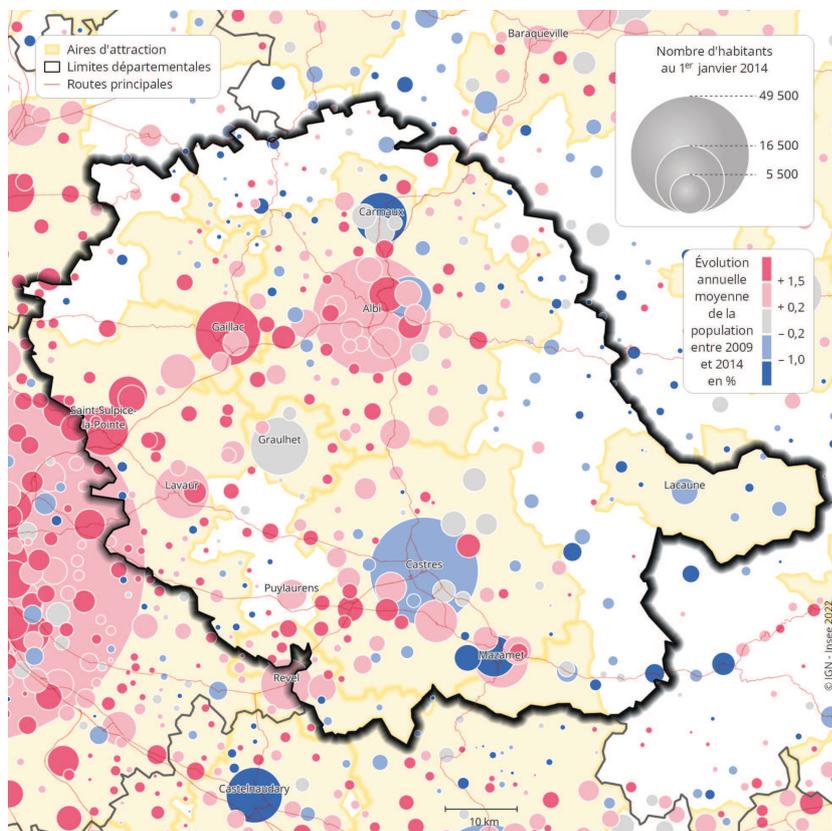
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



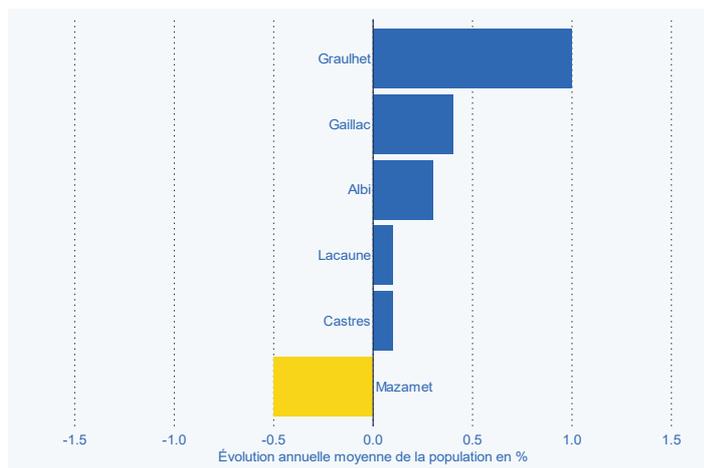
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



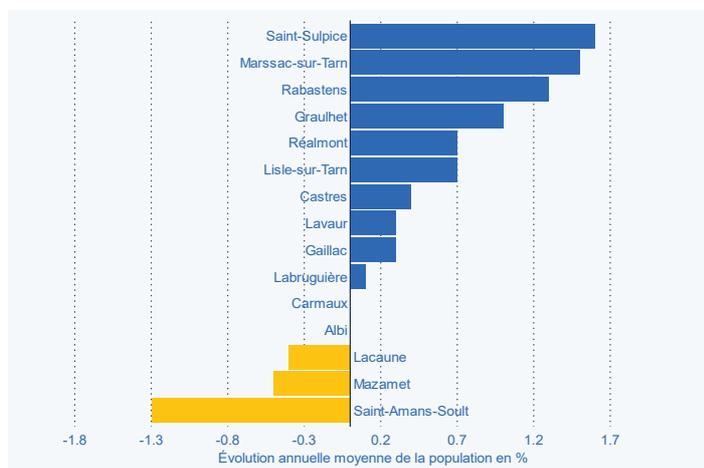
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



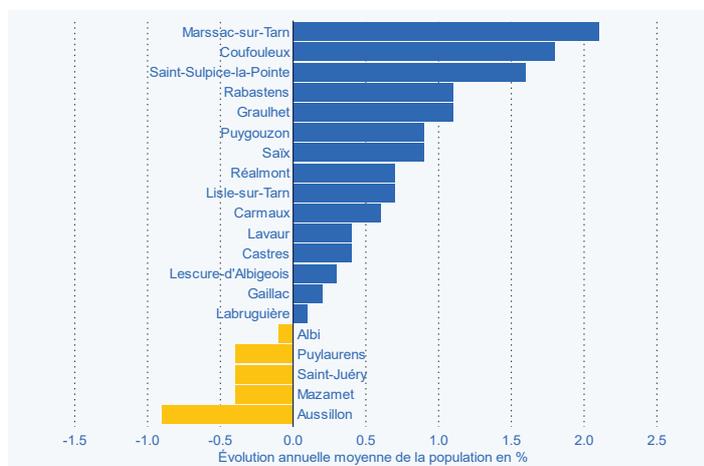
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Département du Tarn-et-Garonne

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **262 316** personnes résident dans le Tarn-et-Garonne
- La population augmente entre 2014 et 2020 (+ 0,6 % par an), moins rapidement que sur les cinq années précédentes (+ 1,1 %)
- La croissance de la population est due à un excédent migratoire, les arrivées étant plus nombreuses que les départs
- La population progresse particulièrement dans les communes situées sur les axes Toulouse-Montauban et Toulouse-Moissac
- Les trois principales agglomérations du département, celles de Montauban, de Castelsarrasin et de Labastide-Saint-Pierre, gagnent des habitants

Avec 262 316 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Tarn-et-Garonne reste un département peu peuplé, en partie parce qu'il est peu étendu : il est le 8^e département de la région Occitanie. Seuls les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, il se situe au 80^e rang des départements, derrière les Ardennes et devant le Jura. La commune de Montauban compte 61 677 habitants. Elle est de loin la plus peuplée du département, concentrant près d'un quart de la population. Deux autres villes dépassent les 10 000 habitants : Castelsarrasin (14 131 habitants) et Moissac (13 738 habitants).

Une croissance démographique particulièrement élevée entre Toulouse et Montauban

Avec une augmentation de population de + 0,6 % par an entre 2014 et 2020, proche de celle de la région (+ 0,7 %), le Tarn-et-Garonne fait partie des vingt départements les plus dynamiques de France métropolitaine. Il gagne environ 9 750 habitants en six ans. La croissance démographique repose sur l'excédent migratoire (+ 0,6 %). Elle est particulièrement forte sur l'axe Toulouse-Montauban, en périphérie de Montauban, à Moissac, ainsi qu'autour de Castelsarrasin.

Les agglomérations de Montauban (+ 0,8 % par an), de Castelsarrasin (+ 1,1 %) et de Labastide-Saint-Pierre (+ 0,7 %) gagnent des habitants, celles de Montauban et de Labastide-Saint-Pierre cumulant des soldes naturel et migratoire positifs. Les populations des agglomérations de Caussade et de Valence, plus éloignées de Montauban, sont stables sur la période 2014-2020 : des arrivées supérieures aux départs compensent le déficit naturel.

La croissance de la population ralentit

Dans le Tarn-et-Garonne comme en Occitanie et en France, la croissance démographique sur la période récente (2014-2020) ralentit par rapport à la période précédente (2009-2014). Elle passe de + 1,1 % à + 0,6 % par an, car les excédents naturel et migratoire diminuent conjointement.

Cela se reflète aussi dans l'agglomération la plus peuplée du département, celle de Montauban, du fait d'un léger fléchissement de l'excédent naturel. Montauban et sa banlieue bénéficient en outre d'un apport migratoire stable entre les deux périodes. Au contraire, la croissance démographique se renforce dans la deuxième agglomération la plus peuplée, celle de Castelsarrasin, passant de + 0,8 % à + 1,1 % par an entre les deux périodes, grâce à des gains migratoires plus élevés.

À l'inverse, sous l'effet de la baisse conjuguée des soldes naturel et migratoire, la croissance de la population ralentit dans l'agglomération de Labastide-Saint-Pierre, et s'éteint dans celles de Caussade et Valence.

Les aires d'attraction des villes tarn-et-garonnaises ⁽¹⁾

Cinq aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département du Tarn-et-Garonne. Ces aires hébergent 196 179 habitants, pas tous tarn-et-garonnais car l'aire de Valence déborde sur le Lot-et-Garonne.

Entre 2014 et 2020, toutes ces aires gagnent des habitants. Celles de Montauban (+ 0,7 % par an), de Moissac (+ 1,3 %) et de Castelsarrasin (+ 0,4 %), les plus peuplées, sont aussi les plus dynamiques. La population des aires de Valence et de Beaumont-de-Lomagne progresse moins vite en raison de déficits naturels (naissances moins nombreuses que les décès), qui gommant en partie les excédents migratoires.

Par rapport à 2009-2014, la croissance de la population s'accélère dans l'aire de Moissac, passant de + 0,4 % à + 1,3 % par an. Elle s'améliore légèrement sur les deux périodes dans l'aire de Beaumont-de-Lomagne, mais ralentit fortement dans celles de Montauban, de Castelsarrasin et de Valence.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn-et-Garonne	262 316	80	252 578	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montauban	141 200	81	135 717	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5
Moissac	19 480	334	18 064	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3
Castelsarrasin	16 233	364	15 837	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Valence	13 613	403	13 450	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6
Beaumont-de-Lomagne	5 653	615	5 566	+ 0,3	- 1,0	+ 1,2
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montauban	80 503	81	76 624	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,6
Castelsarrasin	27 869	210	26 173	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,0
Labastide-Saint-Pierre	10 517	495	10 061	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3
Caussade	8 185	647	8 168	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3
Valence	7 745	679	7 726	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Principales communes du département (top 10)						
Montauban	61 677		58 826	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5
Castelsarrasin	14 131		13 765	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,4
Moissac	13 738		12 408	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,8
Caussade	6 819		6 805	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4
Montech	6 669		6 158	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3
Nègrepelisse	5 740		5 511	+ 0,7	- 0,8	+ 1,5
Valence	5 233		5 194	+ 0,1	- 0,8	+ 0,9
Verdun-sur-Garonne	4 831		4 660	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Montbeton	4 238		3 918	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3
Grisolles	4 187		3 925	+ 1,1	+ 0,1	+ 1,0

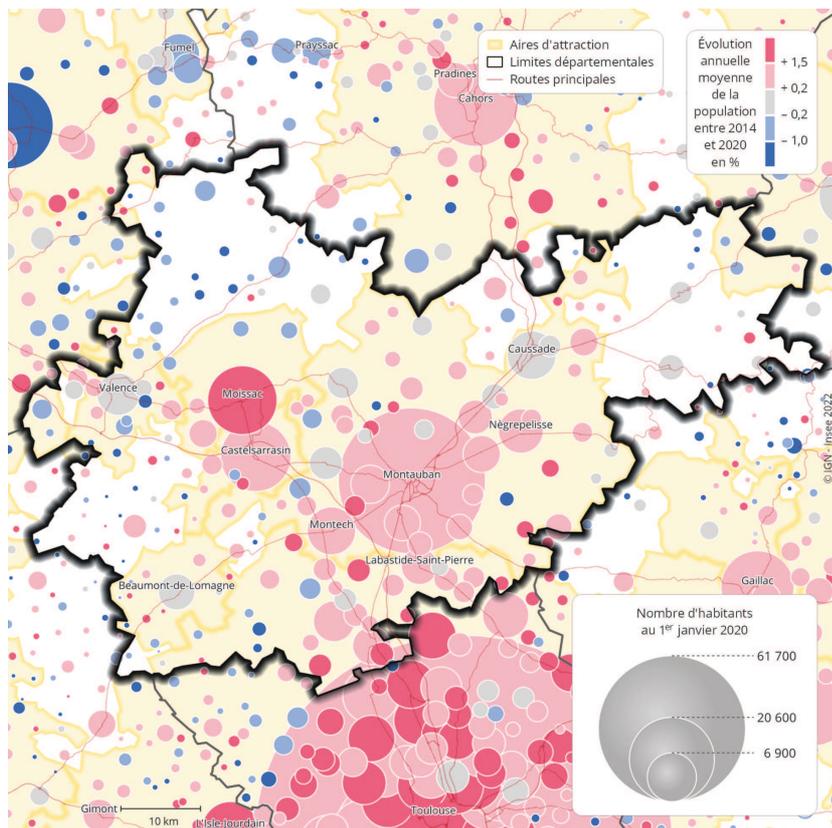
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn-et-Garonne	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montauban	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,9
Moissac	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Castelsarrasin	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,2	+ 0,1	+ 1,0
Valence	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Beaumont-de-Lomagne	+ 0,3	- 1,0	+ 1,2	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montauban	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6
Castelsarrasin	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,7
Labastide-Saint-Pierre	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,5
Caussade	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Valence	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1
Principales communes du département (top 10)						
Montauban	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,5
Castelsarrasin	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,2	+ 0,1	+ 1,1
Moissac	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,8	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Caussade	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7
Montech	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3	+ 2,4	+ 0,5	+ 1,9
Nègrepelisse	+ 0,7	- 0,8	+ 1,5	+ 1,7	- 0,3	+ 2,0
Valence	+ 0,1	- 0,8	+ 0,9	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9
Verdun-sur-Garonne	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4	+ 2,6	+ 0,5	+ 2,0
Montbeton	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3	+ 2,6	+ 0,4	+ 2,2
Grisolles	+ 1,1	+ 0,1	+ 1,0	+ 2,3	+ 0,4	+ 1,9

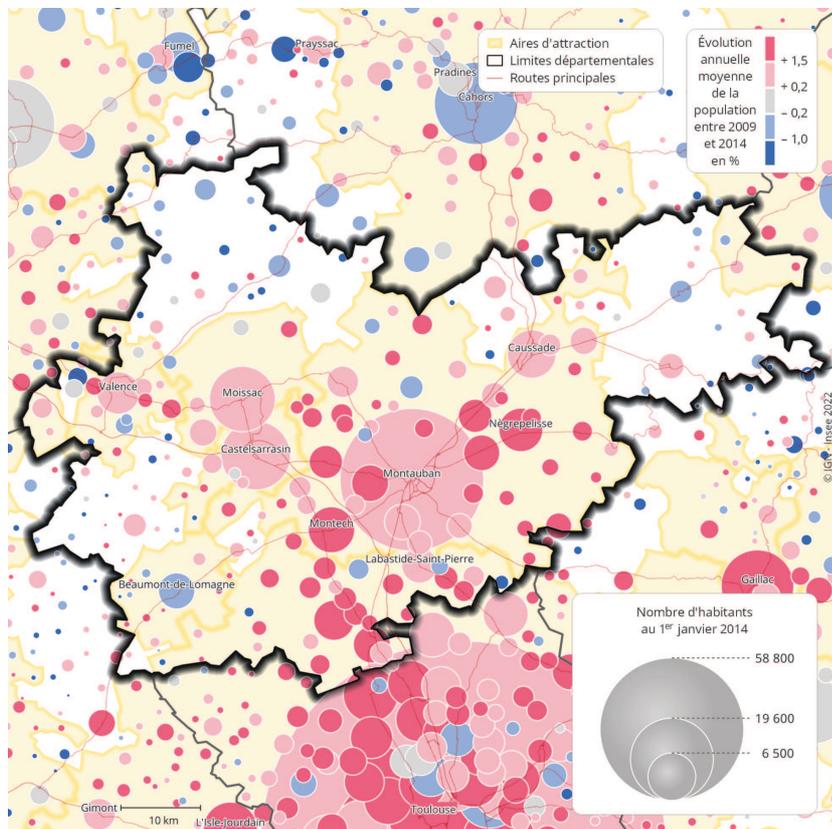
Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



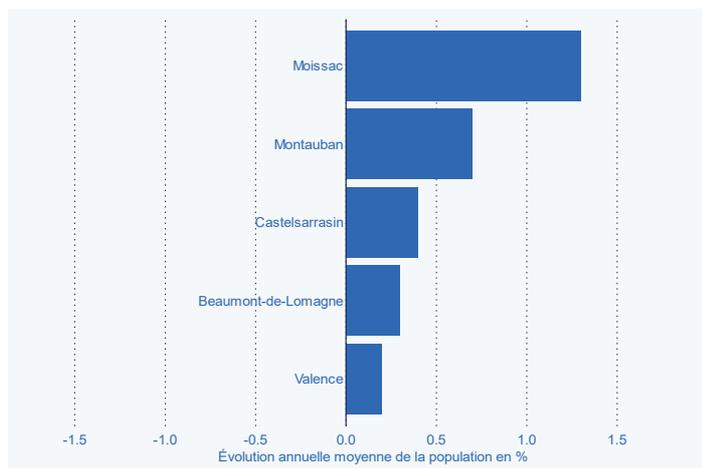
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



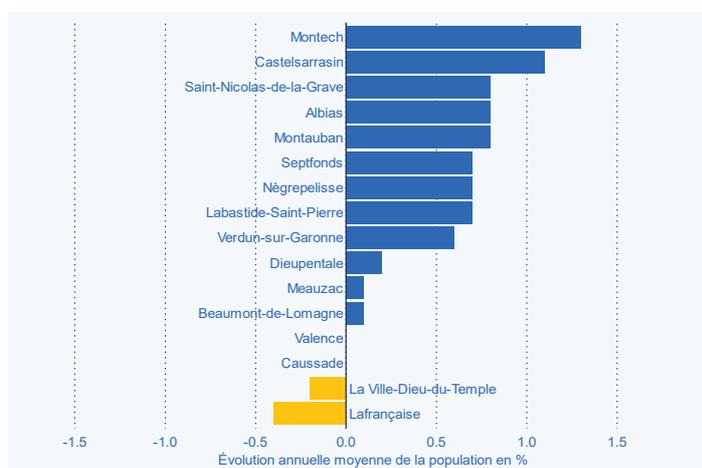
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



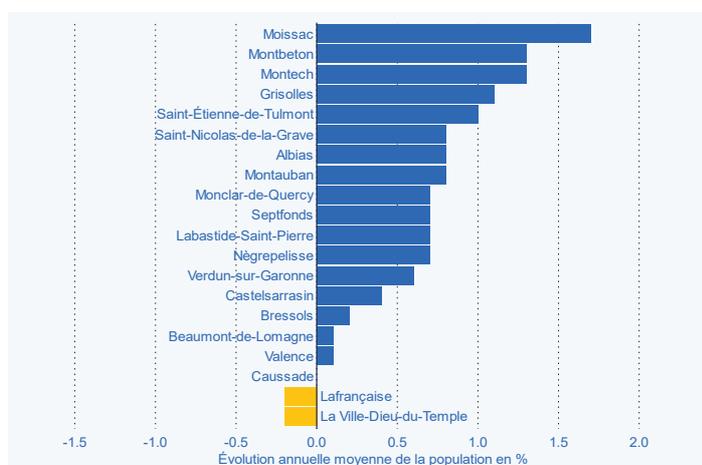
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Sources et définitions

► Avertissements

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

Définitions

Ce dossier utilise les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population 2009, 2014 et 2020 réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes.

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2014 et 2020 est ainsi affectée d'un léger effet questionnaire, qui est négligeable sur cette période.

Les statistiques de l'état-civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Population municipale :

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

Solde naturel :

Le solde naturel est calculé par la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'excédent naturel lorsque ce solde est positif, de déficit naturel dans le cas contraire.

Solde migratoire :

Le solde migratoire est calculé par la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans ce dossier, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent migratoire lorsque ce solde est positif, de déficit migratoire dans le cas contraire.

La notion d'unité urbaine correspond à celle de l'agglomération. Elle repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Le périmètre des unités urbaines a pu varier suite à la refonte du zonage en 2020.

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité et de niveaux de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Cf. définitions sur www.insee.fr

Pour en savoir plus

« La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020 », *Insee Focus* n°282, décembre 2022

Les dynamiques démographiques dans les départements d'Occitanie

Insee Dossier

n° 17

Janvier 2023

Au 1er janvier 2020, l'Occitanie compte 5 973 979 habitants.

La région figure en cinquième position, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France, talonnant ces deux dernières. De 2014 à 2020, la population d'Occitanie a augmenté en moyenne de 0,7 % par an, soit environ 40 500 habitants supplémentaires chaque année, l'équivalent de la population de la commune d'Alès. Ce rythme de croissance place l'Occitanie en troisième position des régions françaises hors Mayotte, derrière la Guyane (+ 2,1 %) et la Corse (+ 1,0 %). La hausse de population est donc soutenue mais moins forte que sur la période 2009-2014 où l'Occitanie gagnait en moyenne 51 400 habitants par an (+ 0,9 %).

Comme en France, la croissance démographique ralentit en raison du recul de la fécondité et du vieillissement de la population. La croissance démographique, plus rapide qu'en France métropolitaine, n'est pas forcément homogène sur le territoire régional.

Le dynamisme démographique est toujours très fort en Haute-Garonne et dans l'Hérault. Six autres départements gagnent des habitants entre 2014 et 2020 : l'Ariège, l'Aude, le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, et le Tarn-et-Garonne. L'Aveyron, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Lot et la Lozère, départements plus ruraux, ont une population relativement stable durant cette période, leur solde migratoire positif équilibrant le déficit des naissances par rapport aux décès.

Au travers de fiches synthétiques et illustrées, ce dossier présente l'évolution et la situation démographique au 1er janvier 2020 de l'Occitanie et de ses 13 départements. Cette présentation est déclinée pour chaque fiche au niveau des communes, des agglomérations et des aires d'attraction des villes.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN : 2726-6826
REF. Insee Dossier Occitanie n° 17
Janvier 2023